

# Les Tarifs

[bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr)

- Offres mobile
- Offres mobile + box
- Offres box



# SOMMAIRE

## Tout ce qu'il faut savoir

### Offres mobile

Communications métropolitaines .....	4
SMS/MMS .....	6
Internet Mobile / TV 3G+ .....	7
Communications depuis le Réseau Partagé .....	8
Communications vers l'étranger .....	9
Communications depuis l'étranger .....	10
Modalités de décompte et de règlement ..	13
Renouvellement du mobile .....	15
Changer d'offre .....	15
Changer d'opérateur sans changer de numéro .....	16
Annuaire Universel .....	16
Contrôle Parental .....	16
Mobile Speak™ .....	17
Accès aux services avec abonnement. ....	17
Offre réservée aux clients inscrits sur le fichier PREVENTEL .....	17

### Offres box et mobile + box

Dégrouper sa ligne et changer d'opérateur sans changer de numéro .....	20
Changer d'offre .....	20
Modalités de règlement .....	20
Frais annexes .....	20
Remplacement des équipements défectueux .....	20

## Les offres

### Offre mobile

Carte Bouygues Telecom .....	24
Carte Universal Mobile .....	30

#### Les Clients Bouygues Telecom regroupent :

**Clients cartes prépayées** : Clients ayant souscrits une offre carte prépayée Bouygues Telecom.

**Clients forfaits Bouygues Telecom** : Clients ayant souscrits un forfait non bloqué Bouygues Telecom (ou **Tout-en-un ideo** pour la partie mobile et à l'exception des règles relatives au changement d'offre).

**Clients Bbox** : Client ayant souscrits une offre Bbox (ou **Tout-en-un ideo** pour la partie box et à l'exception des règles relatives au changement d'offre).

**Clients Internet Mobile Bouygues Telecom** : Clients ayant souscrits une offre Internet Mobile Bouygues Telecom.

**Clients Tout-en-un mobile + box** : Clients ayant souscrits un Tout-en-un ideo.

#### Les Clients Universal Mobile regroupent :

**Clients Carte Universal Mobile** : Clients ayant souscrits à une offre carte prépayée Universal Mobile.

**Clients Forfait bloqué Universal Mobile** : Clients ayant souscrits un forfait bloqué Universal Mobile.

Forfaits bloqués Universal Mobile .....	34
Forfait Classic .....	38
Forfait 2 fois plus SMS illimités 18H+WE ..	40
Forfait Neo.2 .....	42
Forfaits Internet Mobile .....	44

### Offres mobile + box

Tout-en-un ideo .....	46
-----------------------	----

### Offres box

Offre Bbox en zone dégroupée .....	50
Offre Bbox en zone non dégroupée .....	51

## Les services, avantages & Options

### Offres mobile

Services .....	54
Avantages .....	55
Options Internet Mobile / TV 3G+ .....	57
Options .....	59
Services de personnalisation et de chat accessibles par numeros courts .....	62

### Offres box et mobile + box

Internet Haut Débit .....	63
Télévision .....	64
Téléphonie fixe .....	64

## Les informations contractuelles

### Offres mobile & mobile + box

Informations sur votre Contrat de Service ..	68
Conditions Générales et Particulières de Service .....	70



**tout ce qu'il  
faut savoir**

# TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR

## ■ Communications métropolitaines

(appels depuis et vers la France métropolitaine)

### APPELS REÇUS sur votre mobile en France métropolitaine (hors appels DATA)

Ces appels sont gratuits quel que soit l'opérateur de l'appelant.

L'appelant est facturé ou décompté par son opérateur (voir prix publics de l'opérateur concerné).

### APPELS ÉMIS depuis votre mobile en France métropolitaine

Les appels métropolitains vers les N° métropolitains fixes, mobiles, 087... et 09... (hors N° courts, spéciaux et DATA) sont décomptés du crédit ou du forfait au prix d'une communication métropolitaine selon l'offre choisie.

### AUTRES APPELS ÉMIS depuis votre mobile

	Cartes prépayées et Forfaits bloqués	Forfaits
<b>N° d'urgence :</b> 15 (SAMU), 17 (Police) 18 (Pompiers) 112 (Urgences Européennes) 115 (SAMU social) 119 (Enfance Maltraitée)		GRATUIT
<b>N° Services Clients<sup>(1)</sup> :</b> - Carte Bouygues Telecom : <b>634</b> (ou 1034) - Carte et Forfaits bloqués Universal Mobile : <b>2020</b> (ou 1022) - Forfaits Bouygues Telecom : <b>614</b> (ou 1064) - Serveur vocal		GRATUIT
- Mise en relation avec un Conseiller de Clientèle (temps d'attente gratuit)	0,30€/min	Décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine <sup>(5)</sup>
- Clients Professionnels (avec n° SIREN) : <b>618</b> (ou 1068)	-	GRATUIT
<b>Autres N° courts :</b>		
<b>602</b> (Annuaire Universel : information, inscription et modification des coordonnées)		
<b>623</b> (Accès depuis l'étranger)		GRATUIT
<b>654</b> (pour connaître votre numéro)		
<b>658</b> (Serveur vocal d'information de portabilité)		
<b>660<sup>(2)</sup></b> (Répondeur)		
<b>680</b> (Suivi Conso)	-	Décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine <sup>(5)</sup>
<b>630 ou 0981 660 630</b> (Rechargement et consultation du solde)		
<b>685</b> (serveur d'envoi de SMS "apL moi", "Appelle-moi" et "Recharge ma Carte")	GRATUIT	-
<b>Renvoi et filtrage d'appel</b>		
Appel au 610 (activation ou modification du renvoi ou du filtrage d'appel)	0,30€/min	Décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine <sup>(5)</sup>
Appel renvoyé vers un N° Bouygues Telecom ou un fixe en France métropolitaine	Décompté du crédit au prix d'une communication vers le N° sur lequel l'appel est renvoyé	
Appel renvoyé vers un autre numéro métropolitain (hors N° courts, spéciaux et DATA)		Facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine
Appel Visio <sup>(6)</sup>		Décompté au prix d'une communication métropolitaine jusqu'en novembre 2009 puis 0,50€/min

# LES OFFRES MOBILE

## APPELS ÉMIS depuis votre mobile vers les numéros spéciaux<sup>(3)</sup>

	Cartes prépayées et Forfaits bloqués	Forfaits et Tout-en-un mobile + box
N° commençant par 08 088 et 0981 660	GRATUIT	
<b>N° en 08 XX XX XX XX<sup>(4)</sup> payants depuis un poste fixe</b>		
N° commençant par 0802, 0810, 0819, 0820, 0821, 0825, 0826	0,50€/min	Facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine + tarification de l'éditeur du service
N° commençant par 0898, 0899	2€/min	
Autres N° commençant par 08 (hors 087...)	1€/min	
<b>N° en 3XXX payants depuis un poste fixe<sup>(4)</sup></b>		
N° ≤ 0,15€/min depuis un poste fixe	0,50€/min	Facturé hors forfait au prix d'une communication métropolitaine + tarification de l'éditeur du service
N° ≤ 0,75€/min (et > 0,15€/min) ou ≤ 0,60€/appel depuis un poste fixe	1€/min	
N° > 0,75€/min ou > 0,60€/appel depuis un poste fixe	2€/min	
<b>N° 08 XX XX XX XX gratuits depuis un poste fixe (0800, 0801, 0803, 0805, 0809)</b>	0,30€/min	Décompté du forfait au prix d'une communication métropolitaine <sup>(5)</sup> + tarification (à la seconde après la 1 <sup>ère</sup> minute indivisible) de l'éditeur du service
<b>N° en 10XX (hors Services Clients 1034, 1022, 1061, 1064, 1068)</b>		
<b>N° en 3XXX gratuits depuis un poste fixe (30XX, 31XX et certains autres 3XXX)</b>		
<b>N° d'assistance opérateurs</b>		
<b>N° en 118 XXX</b>		
	Décompté du crédit au prix d'une communication métropolitaine + tarification (à la seconde après la 1 <sup>ère</sup> minute indivisible) de l'éditeur du service	

**Clients forfaits Bouygues Telecom**, les appels depuis votre mobile vers les N° spéciaux en 06 dédiés aux radiomessageries et/ou Internet sont tarifés comme un N° spécial<sup>(3)(4)</sup>.

- (1) Le Service Clients apporte des solutions en toutes circonstances. En recours, si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez vous adresser au Service Consommateurs Bouygues Telecom, 38218 VIENNE Cedex. Les appels depuis un fixe vers les numéros de Services Clients Carte Bouygues Telecom (1034), Carte et Forfaits bloqués Universal Mobile (1022), Forfaits Bouygues Telecom (1064) et Clients Professionnels avec n° SIREN (1068) sont facturés au prix d'un appel local selon tarif de l'opérateur fixe, y compris le temps d'attente.
- (2) Même si le forfait ou le crédit de communication est épuisé et dans la limite de validité du crédit pour Carte Bouygues Telecom et Carte Universal Mobile.
- (3) En cas de modification des tarifs de l'éditeur, indépendante de Bouygues Telecom, un délai maximum de 6 mois pourra être nécessaire pour adapter les tarifs de Bouygues Telecom en conséquence.
- (4) Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible, sauf les numéros d'assistance opérateurs décomptés à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde (hors tarification éventuelle de l'éditeur : 1<sup>ère</sup> minute indivisible).
- (5) Non inclus dans les périodes d'appels illimités du Forfait Neo.2, ni dans les heures supplémentaires des Forfaits 2 fois plus.
- (6) Sous couverture 3G+ et avec mobile compatible.

**Appels au Service Clients : pour nous aider à améliorer la qualité de nos services, votre appel est susceptible d'être enregistré et écouté.**

## SMS/MMS

### SMS

Les SMS mentionnés et les prix indiqués (en France métropolitaine) concernent uniquement les SMS de 160 caractères maximum.

En cas de réception d'un SPAM SMS depuis votre mobile (message électronique non sollicité), vous pouvez alerter Bouygues Telecom en transférant gratuitement votre message par SMS au 33700. Un second SMS, vous demandant de préciser le numéro ayant émis le spam, vous sera demandé. Plus d'infos sur le site 33700-spam-sms.fr ou sur bouyguestelecom.fr.

### MMS

Vous pouvez envoyer des MMS avec un mobile compatible vers tous les téléphones et vers n'importe quelle adresse e-mail. Les émissions et réceptions de MMS sont limitées à 600 Ko par MMS (en fonction de la capacité de votre mobile).

Si le destinataire du MMS ne possède pas de mobile compatible MMS, il recevra un SMS de notification l'invitant à consulter le MMS sur Internet.

**Clients cartes prépayées et forfaits bloqués**, votre crédit de communication doit être > 0,01€. La fonction MMS est activée sur simple appel au Service Clients. Si vous ne parvenez pas à envoyer ou recevoir un MMS, votre mobile est peut-être mal configuré : connectez-vous à bouyguestelecom.fr ou à universalmobile.fr.

L'envoi de MMS depuis l'ordinateur n'est pas possible.

### SMS+/MMS+/118 XXX par SMS

Les SMS+ et MMS+ sont des SMS et des MMS envoyés depuis la France métropolitaine vers des numéros spéciaux à 5 chiffres. La surtaxe des SMS+ et des MMS+ est facturée hors forfait ou décomptée du crédit de communication et non incluse dans les Options SMS/MMS ou les SMS/MMS inclus ou illimités des offres concernées.

	SMS+/MMS+ Services à l'acte <sup>(1)</sup> prix maximum	SMS+ Services avec inscription <sup>(2)</sup> prix maximum par SMS reçu
3 XXXX	prix d'envoi d'un SMS ou MMS	-
4 XXXX	0,05€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	-
5 XXXX	0,20€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	0,20€
6 XXXX	0,35€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	0,35€
7 XXXX	0,50€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	0,50€
8 XXXX	4,50€ + prix d'envoi d'un SMS ou MMS	3€

Services fournis par des éditeurs tiers. Prix valables au 25/05/09 et susceptibles d'évoluer. En cas d'appel vocal ou visio vers l'un de ces numéros, sous réserve de disponibilité, reportez-vous auprès de l'éditeur concerné pour connaître le tarif en vigueur. Pour les clients forfait bloqué Universal Mobile, et dans le cadre d'un service SMS+/MMS+, le prix d'envoi d'un SMS est de 0,09€/envoi et le prix d'envoi d'un MMS est de 0,29€/envoi.

(1) Si le service nécessite l'envoi de plusieurs SMS+ ou MMS+, vous en êtes informé par l'éditeur.

(2) L'inscription se fait par SMS (prix d'envoi d'un SMS), WAP (prix d'une communication WAP) ou par internet, ensuite le service est facturé à réception des SMS et les alertes de consommation sont gratuites.

Les 118XXX par SMS sont des services d'annuaire envoyés par SMS depuis la France métropolitaine vers des numéros spéciaux à 6 chiffres commençant par 118. Le tarif de l'éditeur du service est facturé hors forfait ou décompté du crédit de communication et non inclus dans les Options SMS/MMS ou les SMS/MMS inclus ou illimités des offres concernées.

	SMS
118 XXX	Tarif de l'annuaire + prix d'envoi d'un SMS

Services fournis par des éditeurs tiers. Coût d'appel vers les 118XXX : voir détail page 5.

# ■ Internet Mobile / TV 3G+

## DEPUIS VOTRE MOBILE

L'Internet Mobile correspond à l'échange de données sur les sites Internet, WAP, i-mode® ainsi qu'à l'échange d'e-mails depuis votre mobile compatible. Pour en savoir plus sur l'Internet Mobile, les offres, les services et leur tarification, rendez-vous page 58.

### E-MAILS

Avec un mobile compatible WAP e-mail (classique, Smartphone, PDA), vous pouvez paramétrer vos propres comptes de messagerie (Ex : @gmail.com, @laposte.net...) et envoyer et recevoir vos e-mails depuis votre mobile.

Votre mobile doit être paramétré à l'aide de l'interface disponible sur bouyguestelecom.fr ou universalmobile.fr ou en appelant votre Service Clients. Seuls les paramètres fournis par Bouygues Telecom garantissent le fonctionnement du service.

**Clients cartes prépayées, forfaits et forfaits bloqués**, la réception de vos e-mails est gratuite et illimitée en France métropolitaine, avec mobile et messagerie compatibles.

Pour connaître la liste des mobiles et messageries compatibles, consultez bouyguestelecom.fr ou universalmobile.fr.

L'envoi d'e-mails est décompté de votre crédit de communication ou de votre tarification Internet Mobile, et réservé à un usage privé entre deux individus.

**Clients cartes prépayées et forfaits bloqués**, votre crédit de communication doit être > 0,01€. Services et tarifs valables en France métropolitaine.

**Clients forfaits Bouygues Telecom**, avec l'Option Web & Mail et l'Option Web & Mail BlackBerry®, vous pouvez envoyer et recevoir des e-mails en illimité en temps réel (avec messageries compatibles).

L'accès au service de votre fournisseur de messagerie peut être payant. Plus d'infos sur son site. Le nombre de comptes de messagerie, la taille de votre boîte de réception ainsi que la fréquence d'interrogation du serveur de votre compte de messagerie dépendent du mobile et des paramètres effectués par vos soins.

Si vous êtes déjà client et que vous souhaitez bénéficier de la gratuité des e-mails en réception avec la nouvelle tarification Internet Mobile, contactez votre Service Clients.

### SURF

**Exemples d'usages** (à titre indicatif et sous réserve des caractéristiques techniques, notamment logiciels, de votre mobile) :

- depuis un mobile classique : page de surf (~ 300 Ko), réception d'un e-mail sans pièce jointe (~ 5 Ko), réception d'un e-mail avec une photo de 300 Ko ( 300 Ko), réception d'un e-mail avec document Word de 100 Ko (~ 100 Ko).
- depuis un mobile BlackBerry® : page de surf (~ 50 Ko), réception d'un e-mail avec une photo de 1 Mo (~ 10 Ko).

Certains mobiles comportent des fonctionnalités (de type GPS, Windows Live™ Messenger sur Windows Mobile...) dont l'utilisation induit de l'échange de données décompté selon la tarification Web & Mail choisie.

**Usages interdits** : les usages de type modem, voix sur IP, peer to peer, newsgroup sont interdits.

**Voix sur IP** : technique permettant d'utiliser Internet comme moyen de transmission des appels téléphoniques.

**Peer to peer** : service permettant le partage entre utilisateurs de ressources mises à disposition par l'un d'eux sur le réseau.

**Newsgroup** : service permettant le partage entre utilisateurs de ressources mises à disposition par l'un d'eux ou via un serveur sur le réseau.

## **SOUSCRIPTION AUX SITES DU PORTAIL i-mode® (avec mobiles compatibles)**

Le tarif des services, fixé par l'éditeur, est disponible sur son site, accessible depuis votre mobile. Il est facturé ou décompté du crédit de communication, par mois calendaire (souscription) ou à l'acte, par Bouygues Telecom. Tout mois commencé est dû.

La souscription aux sites vous est facturée ou décomptée de votre crédit de communication (pour les Clients Carte Bouygues Telecom, Clients Carte et forfaits bloqués Universal Mobile) au tarif en vigueur. Voir page 57.

Certains sites permettent, avec des mobiles compatibles, de télécharger des applications ou des jeux Java™ (marque déposée par SUN Microsystem, Inc.). En principe, sauf mention contraire sur le site, leur utilisation nécessite de conserver votre abonnement auprès de l'éditeur concerné et peut générer des échanges de données (par exemple : mises à jour).

### **Clients cartes prépayées et forfaits bloqués.**

Avant la fin du mois, vous recevrez sur votre mobile un SMS ou un e-mail vous rappelant que votre souscription sera prolongée le mois suivant si vous disposez d'un crédit suffisant et sauf résiliation de votre part. Pour votre toute 1<sup>ère</sup> souscription à un site, le second mois vous est offert si vous restez inscrit. La souscription aux services est limitée à 4 souscriptions en cours et nécessite un crédit  $\geq 0,15\text{€}$ .

**Clients forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile + box.** Pour votre toute 1<sup>ère</sup> souscription à un site, le second mois vous est offert si vous restez inscrit. Ex. : si vous souscrivez un service pour la première fois le 20 juin et si vous ne le résiliez pas au cours de ce mois, le mois de juin ne vous sera pas facturé. Le mois suivant, vous serez facturé pour le mois de juillet, etc. La souscription aux services est limitée à 50 souscriptions en cours.

### **TV 3G+**

Sous couverture 3G+ de Bouygues Telecom et avec un mobile 3G+ compatible TV 3G+, vous pouvez regarder une sélection de chaînes depuis les portails WAP Bouygues Telecom et Universal Mobile. Liste des chaînes disponible sur [bouyguestelecom.fr](http://bouyguestelecom.fr) ou [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr) et susceptible d'évoluer. L'éditeur de la chaîne peut ne pas diffuser certains programmes.

La capacité du réseau disponible pour chacun des utilisateurs dépend de leur nombre à un même instant. En conséquence, l'utilisation du service peut être dégradée.

Dans le cas où votre offre serait prochainement enrichie de la TV, les modalités d'application de la TVA seraient modifiées pour intégrer la TVA associée. Le montant TTC de votre offre resterait inchangée, seul son montant HT serait modifié.

## **DEPUIS VOTRE ORDINATEUR**

Pour en savoir plus sur les forfaits Internet Mobile, les services et leur tarification, rendez-vous page 44.

Ces offres vous donnent accès aux e-mails et à Internet sur un ordinateur au moyen d'un équipement compatible. L'ordinateur doit fonctionner sous Windows 2000 SP4/XP SP2/Vista ou Macintosh OS 10.3/10.4/10.5. L'offre est réservée à un usage personnel (hors usage partagé ou en réseau). Les usages de type, voix sur IP, peer to peer, newsgroups sont interdits.

## **■ Communications depuis le réseau partagé**

En vue d'élargir l'accès à la téléphonie mobile au plus grand nombre, Bouygues Telecom et les deux autres opérateurs se sont associés afin de permettre à chaque utilisateur d'émettre ou de recevoir des appels dans les villes de certaines zones, dites zones blanches, quel que soit son opérateur.

Les trois opérateurs se sont engagés à couvrir chacun 1/3 de ces zones. Le principe est simple. Vous pouvez utiliser votre mobile pour passer ou recevoir des appels lorsque vous vous situez dans l'une de ces zones, votre téléphone se connectant automatiquement au réseau de l'opérateur présent sur la zone.

L'accès aux services est restreint et les tarifs de vos communications sont modifiés selon l'offre et les services choisis.

Depuis le réseau partagé, vous pouvez sous réserve d'activation de l'Accès depuis l'étranger :

- émettre et recevoir des appels et des SMS aux tarifs et aux conditions indiqués ci-dessous selon l'offre et le service choisis, consulter votre répondeur au 660 (gratuit),
- utiliser les services Internet en mode CSD,

- appeler votre Service Clients au tarif habituel selon l'offre choisie :
  - au 634 pour les Clients Carte Bouygues Telecom,
  - au 1022 pour les Clients Carte et forfaits bloqués Universal Mobile,
  - au 614 pour les Clients forfaits Bouygues Telecom,
  - au 618 pour les Clients professionnels (avec n° SIREN),
- appeler gratuitement le serveur de suivi du solde et de rechargement au 630 pour les Clients Carte Bouygues Telecom, Carte et forfaits bloqués Universal Mobile,

Depuis le réseau partagé, vous ne pouvez pas :

- utiliser les services Internet en mode GPRS, 3G+, EDGE, la TV, la vidéo en streaming et le GPS,
- accéder aux numéros spéciaux commençant par 008, 086, 089, 083,
- envoyer des MMS,
- appeler l'international,
- appeler les numéros d'urgence (112).

**Clients Carte Bouygues Telecom, Carte et forfaits bloqués Universal Mobile** avec l'Accès depuis l'étranger (sous réserve d'un crédit > 0,01€), vos appels et vos SMS sont décomptés de votre crédit de communication aux tarifs habituels. Clients Carte Bouygues Telecom avec la Formule Spot, depuis ces zones, vous ne bénéficiez pas de vos minutes offertes.

**Clients forfaits Bouygues Telecom**, vos communications depuis votre mobile sont décomptées aux tarifs habituels. Le traitement des communications peut être décalé dans le temps. Les communications, une fois portées à la connaissance de Bouygues Telecom, s'imputent en priorité sur votre forfait en cours, puis le cas échéant sur votre report de minutes et en dernier lieu, sont facturées comme des communications hors forfait.

**Clients forfaits Bouygues Telecom avec l'Option Maîtrise Appels/24h**, vous ne pouvez pas téléphoner ni recevoir des appels depuis le réseau partagé, sauf si vous avez demandé de lever les restrictions sur les appels internationaux. Dans ce cas, les communications ne sont pas bloquées une fois le forfait consommé.

Pour plus d'information sur le réseau partagé, appelez gratuitement le 605 (depuis un mobile Bouygues Telecom) ou le 0 800 941 605 (depuis un poste fixe).

## ■ Communications vers l'étranger

Communications émises depuis votre mobile depuis la France métropolitaine vers l'étranger et les DOM-TOM

### APPELS

Pour tout savoir sur les appels de France vers l'étranger : connectez-vous sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) ou [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr) ou appelez le 623 (appel gratuit).

Vous pouvez appeler tous les pays du monde et les DOM-TOM (y compris les numéros en 087 et 09, dont 0876..., 0976...) depuis le réseau Bouygues Telecom en France. Toutefois Bouygues Telecom se réserve le droit de suspendre l'accès à certaines destinations pour des raisons techniques ou de sécurité. Ces appels sont décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible (hors appels vers les DOM, l'Europe, les Etats-Unis et le Canada inclus dans le Forfait Neo.2 décomptés à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde). Pour connaître les tarifs, rendez-vous pages 20 à 42.

**Avertissement :** les cartes téléphoniques à code disponibles sur le marché, qui vous permettent de passer des communications vers la France ou l'étranger en composant un numéro spécial, sont soumises à une tarification particulière. Nous vous invitons à vous reporter aux conditions tarifaires du fournisseur lorsque vous appelez de votre mobile.

## SMS/MMS

Pour connaître les destinations disponibles, pour l'envoi de SMS vers l'étranger, reportez-vous au site [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr), rubrique "Appels de France vers l'étranger" ou au site [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr).

L'envoi de SMS/MMS vers l'étranger est facturé hors forfait ou décompté du crédit de communication et non inclus dans les Options SMS/MMS ou les SMS/MMS inclus ou illimités des offres concernées.

## ■ Communications depuis l'étranger

Communications reçues sur votre mobile à l'étranger ; Communications émises depuis votre mobile depuis l'étranger vers la France métropolitaine et l'étranger.

### ACCÈS

Le service Accès depuis l'étranger est gratuit et automatiquement inclus dans votre offre.

**Clients cartes prépayées, forfaits Bouygues Telecom et forfaits bloqués Universal Mobile** avec le service Accès depuis l'étranger, vous pouvez depuis votre mobile :

- appeler dans le pays visité et vers la France métropolitaine,
- être appelé du monde entier lorsque vous êtes dans un pays couvert,
- échanger des SMS avec les clients de tous les opérateurs français et les clients de plus de 230 opérateurs dans le monde (110 opérateurs pour les Clients Carte Bouygues Telecom et Carte et forfaits bloqués Universal Mobile),
- envoyer et recevoir des MMS vers les clients de l'ensemble des opérateurs métropolitains et utiliser tous les services Internet Mobile (hors géolocalisation «Près d'ici», TV 3G+, streaming et Windows Live™ Messenger) sous réserve des fonctionnalités de votre mobile, de la disponibilité du service de l'éditeur à l'étranger et d'un réseau compatible.

**Clients cartes prépayées et forfaits bloqués Universal Mobile**, vous pouvez recharger votre crédit de communication depuis l'étranger :

- en composant directement le 630 depuis votre mobile (prix d'un appel depuis l'étranger vers la France) ou le 0033 98 1660 630 depuis un fixe (voir tarif de l'opérateur fixe),
- en vous connectant sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) (Clients Carte Bouygues Telecom exclusivement) et sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr) (Clients Carte Universal Mobile exclusivement).

Pour tout savoir sur le service Accès depuis l'étranger :

- connectez-vous sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr), rubrique "Mon mobile à l'étranger" ou sur [www.universalmobile.fr](http://www.universalmobile.fr), rubrique "Espace client / Infos pratiques / Mon kit Voyage".
- composez le 623 depuis votre mobile ; appel gratuit depuis la zone Europe et prix d'un appel vers la France métropolitaine depuis les zones 1, 2 et 3.

### SERVICE ACCÈS DEPUIS L'ÉTRANGER PLUS

**Client forfait Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile + box** avec le service Accès depuis l'étranger plus, vous pouvez en plus appeler depuis l'étranger, tous les autres pays.

Le service Accès depuis l'étranger plus, est gratuit sur demande au Service Clients et accepté après un examen du dossier pouvant demander la transmission de pièces justificatives complémentaires. Ces contrôles permettent de vous protéger contre une utilisation abusive de votre ligne.

Une avance sur consommation d'un montant de 400€ pourra vous être demandée.

## VOIX/SMS : LISTE DES PAYS COUVERTS ET TARIFS

Si vous êtes Client Carte Bouygues Telecom et Carte Universal Mobile, vous avez accès à plus de 70 pays, soit plus de 90 destinations (soulignées ci-dessous).

Si vous êtes Client forfaits Bouygues Telecom, vous avez accès à plus de 190 pays, soit plus de 230 destinations dans le monde.

Tarifs, zones et mode de décompte valables au 25/05/09. A partir de juillet, consultez [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) ou le 623 pour connaître les évolutions.

### ZONES

**Zone Europe :** Açores (Iles), Alands (Iles), Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares (Iles), Belgique, Bulgarie, Canaries (Iles), Chypre, Corfou, Crète, Cyclades (Iles), Danemark, Désirade (Ia), Espagne, Estonie, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Marie Galante, Martinique, Mayotte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Réunion (Ile de), Rhodes, Roumanie, Royaume-Uni, Saintes (Les), Saint-Barthélemy, Saint-Martin (FR et PB), Saint Marin, Saint Pierre et Miquelon, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican.

**Zone 1 :** Algérie, Maroc, Suisse, Tunisie.

**Zone 2 :** Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie.

**Zone 3 :** Afghanistan, Afrique du Sud, Alaska, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas (Iles), Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bhoutan, Biélorussie, Bolivie, Bonaire, Botswana, Brésil, Brunei, Burkina Faso, Burundi, Caïmans (Iles), Cambodge, Cameroun, Canada, Cap Vert, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, République Démocratique du Congo, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Curaçao, Djibouti, Dominique, Egypte, Emirats Arabes Unis, Equateur, Etats-Unis, Ethiopie, Fidji (Iles), Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Guam, Guatemala, Guinée Equatoriale, Guyana, Haiti, Hawaï, Honduras, Hong-Kong, Iles Vierges Américaines et Britanniques, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Kirghizistan, Laos, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Macao, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Moldavie, Mongolie, Montserrat, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Polynésie française, Porto Rico, Qatar, République Dominicaine, République Centrafricaine, Rodrigues (Iles), Russie, Rwanda, Samoa, Saint Kitts et Nevis, Saint Vincent et les Grenadines, Sainte Lucie, Saïpan, Salvador, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Surinam, Swaziland, Syrie, Tadjikistan, Taiwan, Tanzanie, Tasmanie, Tchad, Thaïlande, Timor, Togo, Trinidad et Tobago, Turkménistan, Turks and Caïcos (Iles), Ukraine, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zanzibar, Zimbabwe.  
Appels depuis le réseau satellitaire<sup>(1)</sup> et maritime.

(1) Hors communications via les réseaux satellitaires Globalstar et Tesam soumises à une tarification particulière (voir conditions tarifaires de l'opérateur concerné).

### TARIFS

- L'envoi de SMS depuis l'étranger est facturé hors forfait ou décompté du crédit de communication et non inclus dans les Options SMS/MMS ou les SMS/MMS inclus ou illimités des offres concernées.
- Tarifs hors N° spéciaux pour des appels vers les fixes et les mobiles, décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible. Les communications reçues à l'étranger sont payantes, vous prenez en charge l'acheminement de l'appel de votre correspondant de la France vers le pays visité. L'appelant est facturé au prix habituel d'un appel vers un numéro Bouygues Telecom. L'opérateur local peut suspendre l'accès à certaines destinations pour des raisons techniques ou de sécurité. Toutes les informations sont disponibles sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr), rubrique "Mon mobile à l'étranger" ou sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr), rubrique "Espace Client/Infos pratiques/Mon kit voyage".

## Clients cartes prépayées et forfaits bloqués

	depuis zone Europe	depuis zone 1	depuis zone 2	depuis zone 3
Appels	0,55€/min	1€/min	1,50€/min	2,30€/min
Réception d'appels	0,26€/min	0,60€/min	1€/min	1,50€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€ (réception gratuite)			

## Clients forfait Bouygues Telecom depuis votre mobile

Les communications émises et reçues depuis l'étranger vous sont facturées au plus tard dans les 3 mois suivant leur émission ou leur réception, un décalage pouvant survenir dans la facturation, lié à l'envoi tardif du montant des communications par l'opérateur étranger.

Appels	depuis zone Europe	depuis zone 1	depuis zone 2	depuis zone 3
vers zone Europe + France	0,55€/min	1€/min	1,50€/min	2,30€/min
vers zone 1	1€/min	1€/min	1,50€/min	2,30€/min
vers zone 2	1,50€/min	1,50€/min	1,50€/min	2,30€/min
vers zone 3	2,30€/min	2,30€/min	2,30€/min	2,30€/min
Réception d'appels	0,26€/min	0,47€/min	0,67€/min	1€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€ (réception gratuite)			

Si vous êtes Client Carte Bouygues Telecom, Carte et forfaits bloqués Universal Mobile, avec un crédit de consommation > 0,01€, vous avez accès aux services MMS et Internet Mobile depuis 90 destinations (soulignées ci-après p13) :

## MMS/INTERNET MOBILE/TV 3G+ : LISTE DES PAYS COUVERTS ET TARIFS

Depuis l'étranger (voir liste des destinations disponibles ci-dessous), vous pouvez envoyer et recevoir des MMS vers les clients de l'ensemble des opérateurs métropolitains et utiliser tous les services Internet Mobile (hors géolocalisation «Près d'ici», TV 3G+, streaming et Windows Live™ Messenger) sous réserve des fonctionnalités de votre mobile, de la disponibilité du service de l'éditeur à l'étranger et d'un réseau compatible.

Si vous êtes Client forfaits Bouygues Telecom, forfaits Internet Mobile, vous avez accès aux services MMS et Internet Mobile avec un équipement compatible depuis plus de 130 destinations. Si vous êtes Client Carte Bouygues Telecom, Carte et forfaits bloqués Universal Mobile, vous avez accès aux services MMS et Internet Mobile depuis 40 destinations (soulignées ci-dessous) :

### ZONES

**Zone A :** Açores (Les), Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares (Les), Belgique, Bulgarie, Canaries (Les), Chypre, Corfou, Crète, Cyclades (Les), Danemark, Désirade (La), Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane Française, Hawaï, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Marie Galante, Martinique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Réunion (Ile de), Rhodes, Roumanie, Royaume-Uni, Saintes (Les), Saint Barthélemy, Saint Martin (zone française), San Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.

**Zone B :** Afrique du Sud, Algérie, Anguilla, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Azerbaïdjan, Bahrein, Barbade, Bermudes, Biélorussie, Bosnie Herzégovine, Brésil, Caïmans (Iles), Cambodge, Canada, Chili, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Croatie, Dominique, Egypte, Equateur, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Grenade, Haïti, Hong-Kong, Iles Vierges Américaines et Britanniques, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Liban, Macao, Macédoine, Malaisie, Maldives, Maroc, Maurice (Ile), Mexique, Nicaragua, Nigéria, Nouvelle Zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines (Les), Porto Rico, République de Corée, République Dominicaine, Russie, Saint Kitts et Nevis, Saint Vincent et les Grenadines, Sainte Lucie, Sénégal, Serbie, Seychelles, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, Tanzanie, Thaïlande, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Turks ans Caïcos, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Vietnam.

Voir modalités de décompte page 15.

Si vous souhaitez envoyer et recevoir des e-mails depuis l'étranger, pensez à appeler votre Service Clients pour paramétrer votre mobile selon votre destination.

La réception des e-mails depuis l'étranger est facturée hors forfait ou décomptée du crédit de communication et non incluse dans les Options Web & Mail ou Web & Mail BlackBerry®.

**Afin de ne pas risquer d'être facturé hors forfait, pensez à désactiver la réception automatique de vos e-mails depuis votre téléphone avant de partir à l'étranger.**

L'envoi et la réception d'e-mail est accessible depuis l'étranger sous réserve des fonctionnalités de votre mobile, de la disponibilité du service de l'éditeur à l'étranger, d'un réseau compatible et du paramétrage de votre mobile et de vos comptes de messageries.

**Clients Carte Bouygues Telecom, Carte et forfaits bloqués Universal Mobile**, votre crédit de communication doit être > 0,01€.

### TARIFS

La réception des e-mails depuis l'étranger est décomptée du crédit de communication.

	depuis zone A	depuis zone B
MMS/envoi/destinataire		
Carte Bouygues Telecom et Carte Universal Mobile	Envoi : 0,30€ + 0,005€/Ko	Envoi : 0,30€ + 0,01€/Ko
Forfaits bloqués Universal Mobile	Envoi : 0,29€ + 0,005€/Ko	Envoi : 0,29€ + 0,01€/Ko
	Réception : 0,005€/Ko	Réception : 0,01€/Ko
Internet Mobile	facturé au tarif national + 0,005€/Ko	facturé au tarif national + 0,01€/Ko

**Clients cartes prépayées et forfaits bloqués**, votre crédit de communication doit être > 0,01€.

### Clients forfait Bouygues Telecom

S'agissant des services Internet Mobile, la communication est facturée en 2 parties. La 1<sup>ère</sup> partie correspondant au tarif national apparait sur votre facture du mois en cours. La 2<sup>ème</sup> partie correspondant au tarif depuis l'étranger est facturée au plus tard dans les trois mois suivants. La TV 3G+/EDGE n'est pas accessible depuis l'étranger.

	depuis zone A	depuis zone B
MMS/envoi/destinataire	Envoi : 0,30€ + 0,005€/Ko Réception : 0,005€/Ko	Envoi : 0,30€ + 0,01€/Ko Réception : 0,01€/Ko
Internet Mobile	Depuis un mobile : facturé au tarif national + 0,005€/Ko Depuis un BlackBerry® : 0,005€/Ko	Depuis un mobile : facturé au tarif national + 0,01€/Ko Depuis un BlackBerry® : 0,01€/Ko

Tarifs hors N° spéciaux, pour des appels vers les fixes et les mobiles, décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible. L'opérateur local peut suspendre l'accès à certaines destinations pour des raisons techniques ou de sécurité. Toutes les informations sont disponibles sur [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr), rubrique "Mon mobile à l'étranger".

### AUTRES SERVICES DISPONIBLES À L'ÉTRANGER

**Clients Carte Bouygues Telecom, Carte et forfaits bloqués Universal Mobile** accédez automatiquement à votre répondeur aussi facilement depuis l'étranger que depuis la France métropolitaine via le 660.

### ACCÈS AU RÉPONDEUR

**Clients forfaits Bouygues Telecom**, depuis votre mobile accédez automatiquement à votre répondeur Bouygues Telecom aussi facilement depuis l'étranger que depuis la France via le 660. Pour connaître les pays où se service est accessible reportez-vous aux pays soulignés dans Voix/SMS. Dans les autres pays, il est nécessaire que vous personnalisiez votre répondeur avant de partir.

### ACCÈS AUX N° COURTS

**Clients cartes prépayées et forfaits bloqués** accédez à vos numéros utiles de la même manière qu'en France ; au prix d'un appel de l'étranger vers la France.

- Répondeur : 660
- Service Clients : Carte Bouygues Telecom au 634, forfaits bloqués et Carte Universal Mobile : 2020
- Rechargement et consultation du solde : 630
- Activation ou modification du renvoi ou du filtrage d'appels : 610
- Kiosque : 623

**Clients forfaits Bouygues Telecom**, depuis votre mobile, accédez à vos numéros utiles de la même manière qu'en France ; au prix d'un appel de l'étranger vers la France. Seuls quelques pays nécessitent de composer le numéro long de ces services. Pour connaître les pays où se service est accessible reportez-vous aux pays soulignés dans Voix/SMS.

- Répondeur : 660
- Service Clients : 614
- Suivi conso : 680
- Activation ou modification du renvoi ou du filtrage d'appels : 610
- Kiosque : 623

# ■ Modalités de décompte et de règlement

## DÉCOMPTE DES APPELS

### Depuis la France métropolitaine

**Clients cartes prépayées, forfaits Bouygues Telecom et forfaits bloqués** depuis votre mobile, vos communications métropolitaines sont décomptées à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde pour les appels vers les téléphones fixes, vers tous les mobiles et vers les N° courts Bouygues Telecom suivants : 610, 614 (ou 1064), 618 (ou 1068), 630, 634 (ou 1034), 680, 2020 (ou 1022). Les autres N° courts, spéciaux, les appels DATA et les appels vers l'étranger sont facturés hors forfait pour les Clients forfaits Bouygues Telecom (sauf les appels du Forfait Neo.2 vers les DOM, l'Europe, les États-Unis et le Canada décomptés à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde), ou décomptés du crédit de communication pour les Clients Carte Bouygues Telecom, Carte et forfaits bloqués Universal Mobile par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible.

**Avec le Forfait avec blocage en cas d'inscription PREVENTEL**, toutes les communications sont décomptées par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible.

## DÉCOMPTE DES SMS ET DES MMS

Les SMS et les MMS envoyés depuis la France métropolitaine sont décomptés à l'unité et facturés selon l'offre et les options choisies. Vos SMS ont 160 caractères maximum par envoi et vos MMS sont limités à 600Ko. Les MMS depuis l'étranger sont décomptés à l'unité + au Ko.

## DÉCOMPTE DE L'INTERNET MOBILE / TV 3G+

Voir détails des tarifs en page 58.

L'Internet Mobile depuis un mobile ou un ordinateur est décompté en mode GPRS/EDGE/3G+ au Ko ou par palier de 1 Ko (1 024 Ko = 1 Mo).

Pour les Clients forfaits Bouygues Telecom (hors Neo.2), la tarification par palier est proposée par défaut. Sur simple demande vous pouvez accéder à la tarification par Ko.

En cas d'indisponibilité du mode GPRS/EDGE/3G+, vous pouvez choisir d'utiliser le mode CSD (au temps écoulé par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible – hors mobile i-mode® et BlackBerry®).

La TV 3G+ depuis un mobile est décomptée à la seconde.

### Depuis l'étranger

**Clients forfaits Bouygues Telecom** depuis votre mobile, s'agissant des services Internet Mobile, la communication est facturée en 2 parties. La 1<sup>ère</sup> partie correspondant au tarif depuis l'étranger est facturée au plus tard dans les 3 mois suivants. La 2<sup>nde</sup> partie correspondant au tarif national apparaît sur votre facture du mois en cours.

La TV 3G+/EDGE n'est pas accessible depuis l'étranger.

## AVANCES SUR CONSOMMATION ET RETARDS DE PAIEMENT

Une avance sur consommation de 400€ vous sera demandée :

- en cas d'inscription au fichier PREVENTEL, de chèque déclaré irrégulier par le Fichier National des Chèques Irréguliers, d'incident ou de retard de paiement (Clients forfaits Bouygues Telecom et forfaits bloqués Universal Mobile),
- en cas d'inscription à l'Accès depuis l'étranger plus (Clients forfaits Bouygues Telecom),
- en cas d'absence de chèque annulé et CB.

Une avance sur consommation de 229€ sera demandée :

- si vous ne fournissez pas les justificatifs obligatoires prévus au recto de votre Contrat de Service,
- si vous bénéficiez déjà d'une carte SIM Bouygues Telecom.

Une avance sur consommation de 395€ sera demandée lors de l'achat de plusieurs cartes SIM Universal Mobile.

Une avance sur consommation de 50€ (ou de 39,80€ pour un forfait bloqué Universal Mobile) sera demandée si vous ne fournissez pas de chèque annulé à la souscription de votre Contrat de Service.

## FRAIS DE GESTION DE LIGNE

	Carte Bouygues Telecom	Carte et forfaits bloqués Universal Mobile	Forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile + box
Conservation du numéro chez Bouygues Telecom	GRATUIT		
Remise en service pour la reconnexion au réseau en cas d'interruption ou de suspension de la ligne du fait du client	-	-	7,50€
Déblocage carte SIM	GRATUIT		
Délivrance du code PUK	7,50€		
Renouvellement carte SIM	Gratuit pour une panne sous garantie, 15€ en cas de perte/vol ou d'une panne non garantie		20€
Pénalité de retard pour retard de paiement	-	-	1,5 fois le taux de l'intérêt légal avec montant minimum de 5€
Délivrance du code de déverrouillage du mobile :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>dans les 6 mois suivant la mise en service ou le renouvellement de votre mobile</li> <li>au-delà</li> </ul>	59€  GRATUIT	120€ pour un forfait bloqué 59€ pour une carte prépayée  GRATUIT	225€  GRATUIT

### Clients forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile + box

#### Relevé de consommation à 6 chiffres

Le relevé de consommation à 6 chiffres permet d'obtenir le détail des communications à 6 chiffres d'une facture passées depuis votre mobile.

> 7,50€/relevé

Disponible également pour les forfaits bloqués Universal Mobile sur les 30 derniers jours à 2,50€/mois.

#### Duplicata de facture

Un duplicata est la copie exacte d'une facture déjà produite et envoyée au client.

> 7,50€/duplicata

## ■ Renouvellement du mobile

**Clients Carte Bouygues Telecom**, pour vous remercier de votre fidélité, nous vous proposons de changer votre mobile, à des conditions privilégiées, dès 12 mois d'ancienneté : renseignez-vous auprès de votre Service Clients (634 - voir tarifs page 4), sur bouyguetelecom.fr ou dans votre point de vente.

**Clients forfaits Bouygues Telecom**, la fréquence de renouvellement de votre mobile est fonction du nombre de points (valables 4 ans) acquis grâce à votre consommation mensuelle (pour des services fournis exclusivement par Bouygues Telecom), hors compléments, communications et options facturés sur la facture box pour les Tout-en-un mobile + box.

Pour changer de mobile, vous devez avoir cumulé suffisamment de points, ajouter éventuellement un complément monétaire et reconduire votre forfait sur 12 ou 24 mois. Pour connaître votre nombre de points, connectez-vous sur www.bouyguetelecom.fr rubrique "Espace Client" ou appelez le 614 (appel gratuit) ou le 618 pour les Clients Professionnels (avec N° SIREN). Offre réservée aux Clients forfaits Bouygues Telecom ayant plus d'un an d'ancienneté et n'ayant pas renouvelé dans les 12 derniers mois ou fait l'objet d'incidents de paiement. Si vous êtes titulaire de plusieurs cartes SIM associées à la même facture, les points liés à chaque carte SIM s'additionnent et se comptabilisent sur le même compte.

**Clients forfaits Internet Mobile**, nous vous proposons de changer de Clé USB Internet à des conditions privilégiées, dès 12 mois d'ancienneté : renseignez-vous auprès de votre Service Clients ou rendez-vous dans votre point de vente. (Hors Internet 3G+/EDGE 1 jour).

## ■ Changer d'offre

### **Règles de changement d'offre applicables uniquement aux offres présentées dans ce guide :**

Le changement d'offre peut entraîner la perte des options éventuellement souscrites dans le cadre de l'ancienne offre. Renseignez-vous auprès de votre Service Clients, ou connectez-vous sur [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr) rubrique " Espace Client ".

Si vous êtes déjà Client et que vous souhaitez changer pour un Tout-en-un ideo, seuls les services décrits dans le cadre de cette offre sont accessibles selon les tarifs précisés. Vous perdez le bénéfice des autres services, avantages ou options non rattachés à cette offre. Par exemple : pour les clients mobiles, l'Avantage Jeune n'est plus accessible, et pour les clients box disposant d'appels vers les mobiles inclus, seules « 3h vers les mobiles » au tarif de 10 €/mois de plus est accessible.

### **Clients cartes prépayées**

Dès 3 mois, en tant que titulaire de la ligne et si le solde de votre crédit de communication est positif, vous pouvez changer gratuitement pour un forfait Bouygues Telecom ou un forfait bloqué Universal Mobile. En cas de changement d'offre au profit d'un forfait Bouygues Telecom, votre crédit restant est conservé dans la limite de 50€ au plus tard sur la 2<sup>ème</sup> facture, sous forme de remise sur facture. En cas de changement vers un forfait bloqué Universal Mobile, votre crédit restant est conservé dans la limite du montant du forfait bloqué souscrit et utilisable aux conditions de l'offre souscrite. Vous conservez votre N° (transfert immédiat dans le cas d'un changement vers un forfait bloqué Universal Mobile ou en 48h maximum vers un forfait Bouygues Telecom). Clients Carte Universal Mobile changeant d'offre pour un forfait bloqué Universal Mobile sans engagement, ce changement d'offre est possible en renvoyant un coupon disponible auprès de votre Service Clients.

### **Clients forfaits Bouygues Telecom et forfaits bloqués Universal Mobile avec engagement**

Au moment de votre demande de changement d'offre, si votre durée d'engagement restante est supérieure à la durée d'engagement de la nouvelle offre souscrite, votre durée d'engagement restante est inchangée. Dans les autres cas, vous vous réengagez sur la durée d'engagement de la nouvelle offre souscrite.

### **Clients forfaits Bouygues Telecom**

Le changement d'offre vers "Abonnement + 10min de communication incluse", sans changer de numéro, est possible et gratuit si vous n'êtes plus engagé.

Le changement d'offre vers les forfaits bloqués Universal Mobile est possible, sans changer de numéro (transfert effectué en 48h maximum), si vous n'êtes plus engagé et au tarif de 60€.

### **Clients Tout-en-un mobile + box**

Si vous changez de forfait mobile ou d'Offre Bbox vous perdez le bénéfice du Tout-en-un. Ce changement peut entraîner la perte des options éventuellement souscrites dans le cadre de l'ancienne offre. Le changement est possible dès 3 mois. Vous pouvez changer pour un autre Tout-en-un ideo. Selon l'offre choisie, les dispositions Clients forfaits Bouygues Telecom ci-dessus s'appliquent et/ou les dispositions Bbox.

### **Clients forfaits bloqués Universal Mobile**

Le changement d'offre vers un forfait Bouygues Telecom, possible dès 3 mois, est gratuit sous réserve de vos paiements à jour. Le crédit restant est remboursé dans la limite de 50€ au plus tard sur la 2<sup>ème</sup> facture. Vous conservez votre N° (transfert sous 48h maximum). Le changement d'offre vers Carte Universal Mobile (transfert effectué en 48h maximum) ou Mon 1<sup>er</sup> Forfait bloqué Universal Mobile (transfert effectué à votre prochain prélèvement) est possible, sans changer de numéro, si vous n'êtes plus engagé et au tarif de 15€ vers une Carte Universal Mobile ou 30€ vers Mon 1<sup>er</sup> Forfait bloqué Universal Mobile.

Vous êtes Client...	Vous voulez changer pour...	Avant 3 mois	De 3 à 6 mois	Après 6 mois	Vous n'êtes plus engagé
Carte Bouygues Telecom ou Carte Universal Mobile	Forfaits Bouygues Telecom ou forfaits bloqués Universal Mobile	INDISPONIBLE	GRATUIT		
	Tout-en-un ideo		INDISPONIBLE		
Forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un ideo	Forfaits Classic, 2 fois plus SMS illimités 18h+WE ou Neo.2		GRATUIT		
	Forfaits bloqués Universal Mobile		INDISPONIBLE	60€	
	Forfaits Pro Bouygues Telecom Entreprises		Se référer au document "Les Tarifs Pro" disponible en magasin.		
	Tout-en-un ideo		GRATUIT		
Forfaits bloqués Universal Mobile	Forfaits bloqués Universal Mobile		GRATUIT		30€ vers Mon 1 <sup>er</sup> Forfait bloqué
	Forfaits Bouygues Telecom		GRATUIT		
	Carte Universal Mobile		INDISPONIBLE	15€	
	Tout-en-un ideo		INDISPONIBLE		
Forfaits Internet Mobile	Forfaits Internet Mobile	GRATUIT			

**Le changement vers les "nouveaux forfaits" s'effectuent dans les mêmes conditions.**

## ■ Changer d'opérateur sans changer de numéro

La conservation du numéro mobile est accessible en 7 jours (hors jours fériés) sur simple demande à Bouygues Telecom. Elle est disponible sous réserve d'éligibilité de la demande. Vous devez veiller à ce que la ligne à porter soit active le jour du portage.

En outre, vous donnez mandat à Bouygues Telecom pour résilier en votre nom et pour votre compte la ligne dont le numéro est à porter. Vous aurez pris connaissance des conditions de résiliation de votre contrat vous liant auprès de votre précédent opérateur.

## ■ Annuaire Universel

L'Annuaire Universel recense les numéros de téléphones mobiles, fixes et les coordonnées des clients des opérateurs français.

En inscrivant votre N° de mobile à l'Annuaire Universel, vous rendez accessible votre numéro de téléphone mobile aux interlocuteurs qui souhaitent vous joindre. Cette inscription est entièrement gratuite.

Vos coordonnées deviennent alors consultables sous plusieurs formes: annuaires papier, annuaires Internet et services de renseignements téléphoniques.

Vous pouvez choisir de restreindre l'accès aux informations qui vous concernent :

- liste anti-prospection : vos coordonnées restent visibles mais ne peuvent pas être utilisées à des fins commerciales,
- liste anti-annuaire inversé : vos informations personnelles ne peuvent pas être retrouvées à partir de votre N° de mobile,
- liste sans adresse complète : seuls votre code postal et votre ville apparaissent,
- liste sans prénom complet : seule l'initiale reste visible.

Si le titulaire et l'utilisateur de la ligne sont différents, vous pouvez choisir d'inscrire l'un ou l'autre. Pour modifier gratuitement votre inscription à l'Annuaire Universel, connectez-vous sur [www.bouyguestelecom.fr](http://www.bouyguestelecom.fr), rubrique "Espace Client" ou sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr) ou appelez le 602 depuis votre mobile Bouygues Telecom (appel gratuit depuis la France métropolitaine).

## ■ Contrôle Parental

Soucieux de protéger le plus jeune public, Bouygues Telecom propose le Contrôle Parental. Ce service vous permet de verrouiller l'accès aux sites proposant des contenus Internet Mobile pouvant heurter

la sensibilité de vos enfants. Simple et gratuit, il est accessible depuis un mobile WAP ou i-mode®. Si l'utilisateur de la ligne est mineur, nous vous recommandons son activation au moment de la souscription. Pour désactiver ce service, contactez votre Service Clients. Pour retrouver toute l'information sur les risques potentiels de certains contenus, les bons conseils pour protéger vos enfants ou pour signaler tout site ou contenu illégal, connectez-vous sur [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr), rubrique Espace Client puis Contrôle Parental.

**Clients forfaits Internet Mobile**, vous avez la possibilité d'activer un dispositif de Contrôle Parental en vous connectant sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr).

Ces solutions ne remplacent pas la surveillance et l'accompagnement des parents qui restent essentiels.

## ■ Mobile Speak™, solutions pour les personnes déficientes visuelles

Ce logiciel, mis à la disposition des clients aveugles ou malvoyants, facilite l'utilisation de la téléphonie mobile par la vocalisation des fonctionnalités du mobile. En partenariat avec HandiCapZéro, la 1<sup>ère</sup> installation de ce logiciel est offerte, sous réserve de disposer d'un mobile compatible. Pour plus d'informations, contactez le N° vert 0 800 39 39 51 (appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine) ou connectez-vous sur [handicapzero.org](http://handicapzero.org).

## ■ Accès aux services avec abonnement

### APPELS

Vous pouvez accéder au service voix de Bouygues Telecom depuis la France métropolitaine en souscrivant un abonnement sans engagement de 6,90€ par mois incluant 10 minutes d'appels.

- Vos appels seront décomptés à la seconde dès la première seconde.
- Vos SMS seront décomptés au tarif de 0,12€/SMS.
- Vos MMS seront décomptés au tarif de 0,30€/MMS.
- Dès que vous aurez consommé vos 10 minutes incluses, vos appels seront facturés au tarif de 0,40€/min.

Pour plus d'informations,

- sur les tarifs des communications métropolitaines/SMS/MMS, veuillez vous reporter aux pages 4 à 6 rubrique forfaits Bouygues Telecom,

- sur les tarifs vers et depuis l'étranger, veuillez vous reporter à la page 9, 10 et 39.

### Internet Mobile / TV 3G+

- Depuis un mobile : **Clients forfaits Bouygues Telecom ou Tout-en-un mobile + box**, depuis un téléphone compatible WAP, un BlackBerry® ou un PDA/Smartphone, vous pouvez accéder à l'Internet Mobile, envoyer et recevoir des e-mails sans forfait de navigation au tarif de 0,01€/Ko et à la TV 3G+ (sous couverture 3G+ de Bouygues Telecom et avec un mobile compatible) au tarif de 0,15€/min **sur demande auprès de votre Service Clients**.

- Depuis un PC : vous pouvez accéder au service d'accès à Internet sans forfait depuis un ordinateur portable en France métropolitaine avec un équipement compatible (voir page 44): abonnement de 14€/mois + 10€/Mo.

## ■ Offre réservée aux clients inscrits sur le fichier PREVENTEL

Le Forfait avec blocage sera activé si vous êtes inscrit sur le fichier PREVENTEL ou en cas de chèque déclaré irrégulier par le Fichier National des Chèques Irréguliers. Ce forfait est accessible au prix de: 2h = 30€/mois et 4h = 40€/mois. Ce forfait ne permet pas l'envoi de SMS et de MMS. Une fois votre temps de forfait épuisé, vos communications se bloquent dans un délai de 24h maximum. Vous ne pouvez plus alors émettre d'appel, sauf pour consulter votre répondeur Bouygues Telecom (660).

Le prix à la minute en dépassement: 0,30€/min (pour des appels métropolitains vers des fixes et GSM, hors N° courts, spéciaux et appels DATA). Les communications WAP GPRS ne sont pas bloquées. Ce forfait est incompatible avec les Avantages et Options Internet Mobile.

## ■ Dégrouper sa ligne et changer d'opérateur sans changer de numéro

- **Vous souhaitez conserver votre abonnement France Télécom** ou raccorder un équipement de type fax, modem, minitel, alarme médicale ou de sécurité, interphone, terminal de paiement, ... Nous vous recommandons d'opter pour une Offre Bbox en dégroupage partiel, c'est-à-dire avec laquelle vous conservez votre abonnement téléphonique France Télécom.

- **Vous ne souhaitez pas conserver votre abonnement France Télécom**

Vous pouvez opter pour le dégroupage **total<sup>(1)</sup>** et ne pas conserver votre abonnement téléphonique France Télécom : Bouygues Telecom devient alors votre unique opérateur fixe.

- **Soit nous vous attribuons un nouveau numéro.**

- **Soit vous conservez votre numéro de téléphone** qui devient ainsi le numéro de votre ligne IP fixe (sous réserve de faisabilité pour les numéros géographiques).

**ATTENTION :** Bouygues Telecom prend en charge la résiliation de votre abonnement principal France Télécom sauf les options souscrites qu'il vous appartient de résilier.

### ANNUAIRE UNIVERSEL (voir aussi p.18)

L'Annuaire Universel recense les numéros de téléphones mobiles, fixes et les coordonnées des clients des opérateurs français. En inscrivant votre numéro de téléphone fixe à l'Annuaire Universel, vous le rendez accessible aux interlocuteurs qui souhaitent vous joindre. Cette inscription est entièrement gratuite. Vos coordonnées deviennent alors consultables sous plusieurs formes : annuaires papier, annuaires Internet et services de renseignements téléphoniques. Vous pouvez choisir de restreindre l'accès aux informations qui vous concernent :

- liste Anti-prospection : vos coordonnées restent visibles mais ne peuvent pas être utilisées à des fins commerciales,

- liste Anti-annuaire inversé : vos informations personnelles ne peuvent pas être retrouvées à partir de votre N° de téléphone fixe,

- liste Adresse partielle : seuls votre code postal et votre ville apparaissent,

**ATTENTION :** pour les professionnels dont l'activité consiste à fournir des biens ou des services aux consommateurs, l'adresse postale complète est obligatoire.

- liste Initiales du prénom : seule l'initiale reste visible, sauf homonymie.

Si le titulaire et l'utilisateur de la ligne sont différents, vous pouvez choisir d'inscrire l'un ou l'autre.

Pour modifier gratuitement votre inscription à l'Annuaire Universel, connectez-vous sur [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr), rubrique " Espace Client " puis " Box " ou appelez votre Service Clients Box (voir tarif p.6).

## ■ Changer d'offre

Vous pouvez changer d'offre Bbox librement, sur l'Espace Client Box en ligne ou en appelant votre Service Clients Box. Le changement d'offre est gratuit sauf si vous modifiez également le dégroupage de votre ligne.

Vous pouvez passer d'une offre en dégroupage partiel (avec un abonnement France Télécom) à une offre en dégroupage total (sans abonnement téléphonique France Télécom) pour 29€ TTC (ou gratuitement si vous êtes un professionnel). L'inverse n'est pas possible.

(1) Attention : le dégroupage total peut entraîner la perte des périphériques attachés à la ligne (fax, paiement CB).

# LES OFFRES BOX ET MOBILE + BOX

## ■ Modalités de règlement

Vous êtes facturé tous les 30 jours à compter de l'activation de la ligne pour la facture box.

En cas de dépassement du seuil de facturation fixé à 100€, une ou plusieurs factures intermédiaires peuvent être émises(s).

Vous bénéficiez automatiquement de la Facture Internet Détaillée. Ainsi, vous pouvez consulter votre facture Internet quand vous le souhaitez. Vos 6 dernières factures sont archivées dans votre Espace Client Box. Un e-mail vous informe à chaque nouvelle facture disponible. Vous pouvez la télécharger sous format PDF en 1 clic.

> [Facture papier gratuite sur demande.](#)

**Si vous souscrivez à titre professionnel**, vous recevrez gratuitement, dans tous les cas, votre facture par courrier postal.

## ■ Frais annexes

Mise à disposition de la Bbox	Inclus
Dépôt de garantie du Décodeur Bbox TV	49€ TTC
Frais en cas de résiliation de l'offre	49€ TTC
Frais en cas de non restitution ou de dégradation du matériel	80€ TTC
- Bbox - Décodeur Bbox TV	220€ TTC
Frais en cas de non restitution ou de dégradation d'un accessoire	20€ TTC/accessoire

Retour incomplet: alimentation de la Bbox manquante ou, alimentation et/ou télécommande pour le Décodeur Bbox TV.

## ■ Remplacement des équipements défectueux

En cas de panne de vos équipements de type Bbox, Décodeur Bbox TV ou télécommande (hors accessoires), vous devez prendre contact avec votre Service Clients Box. Une fois la panne identifiée, vous pourrez les faire remplacer gratuitement dans l'un des magasins Club Bouygues Telecom.

A noter: en cas de restitution ou d'échange, vous êtes invité à nous retourner l'alimentation avec l'équipement concerné.





## les offres

### Offres mobile

Carte Bouygues Telecom .....	20
Carte Universal Mobile .....	26
Forfaits bloqués Universal Mobile .....	30
Forfait Classic.....	34
Forfait 2 fois plus	
SMS Illimités 18h+WE.....	38
Forfait Neo.2 .....	40
Forfait Internet Mobile .....	42

### Offres mobile + box et Offres box

Tout-en-un ideo.....	46
Offre Bbox en zone dégroupée .....	50
Offre Bbox en zone non dégroupée .....	51

# CARTE BOUYGUES TELECOM

- Pas d'engagement, pas d'abonnement.
- Décompte à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde (hors N° courts, spéciaux, DATA et internationaux décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible).
- Aucun risque de dépassement : toutes vos communications sont déduites de votre crédit. Vous répartissez ce crédit comme vous le souhaitez entre les appels en France, depuis et vers l'étranger, les SMS, les MMS, la TV et l'Internet Mobile.
- Vous profitez immédiatement d'un crédit de communication offert de 4€ sur votre SIM Carte Bouygues Telecom, utilisable par défaut au tarif de la Formule Classique. Ce crédit est valable pendant 1 mois à compter de votre 1<sup>er</sup> appel.
- Vous rechargez ensuite votre crédit à votre rythme : quand vous le voulez, du montant dont vous avez besoin. A chaque rechargement, vous avez le choix entre 5 formules selon votre usage (Classique, SMS illimités, Max de Temps, Spot ou Soir & Week-end).
- Durée de validité de votre ligne : 8 mois à compter de votre dernier rechargement.
- Lorsque votre crédit est épuisé :
  - vous pouvez continuer à consulter gratuitement votre répondeur, jusqu'à la fin de validité de votre crédit en France métropolitaine,
  - vous restez joignable jusqu'à la fin de validité de votre ligne.

La souscription de 10 lignes sur une période d'un an par une même personne ou la souscription de 4 lignes ou plus simultanées doit être soumise à l'approbation de Bouygues Telecom.

## ■ Tarifs Formule Classique

Vous profitez d'un crédit valable jusqu'à 6 mois et d'un tarif unique vers tous les opérateurs 24h/24, 7j/7.

Crédit de communication	10€	15€	20€	25€	35€	60€
				+	+	+
				2,50€ offerts	10€ offerts	15€ offerts
<b>Equivalent appels</b> (0,50€/min)	20 min OU	30 min OU	40 min OU	55 min <sup>(1)</sup> OU	1h30 <sup>(1)</sup> OU	2h30 <sup>(1)</sup> OU
<b>Equivalent SMS</b> (0,12€/envoi/destinataire)	83 SMS	125 SMS	166 SMS	229 SMS <sup>(1)</sup>	375 SMS <sup>(1)</sup>	625 SMS <sup>(1)</sup>
<b>Validité du crédit</b>	15 jours	1 mois	1 mois ½	2 mois	3 mois	6 mois
<b>MMS</b> /envoi/destinataire	0,30€					

Communications métropolitaines (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

(1) Crédit offert inclus.

## ■ Tarifs Formule SMS illimités

Vous bénéficiez de SMS illimités<sup>(2)</sup> vers tous les opérateurs tous les jours de 17h à minuit et toute la journée le mercredi et le week-end. Et grâce à votre crédit de communication, vous pouvez envoyer des SMS le reste du temps et appeler tous les opérateurs 24h/24 7j/7.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
00h - 17h	0,12€/SMS		0,12€/SMS				
17h - 24h	SMS ILLIMITÉS VERS TOUS LES OPÉRATEURS						

Crédit de communication	10€		15€		20€		25€		35€		60€	
							+		+		+	
							2,50€ offerts		10€ offerts		15€ offerts	
	<b>SMS illimités vers tous les opérateurs<sup>(2)</sup></b> tous les jours dès 17h et toute la journée le mercredi et le week-end											
<b>Equivalent appels</b> (0,50€/min)	20 min	30 min	40 min	55 min <sup>(3)</sup>	1h30 <sup>(3)</sup>	2h30 <sup>(3)</sup>	+					
<b>Equivalent SMS</b> (0,12€/envoi/destinataire hors créneaux illimités)	83 SMS	125 SMS	166 SMS	229 SMS <sup>(3)</sup>	375 SMS <sup>(3)</sup>	625 SMS <sup>(3)</sup>						
<b>Validité du crédit</b>	12 jours	21 jours	1 mois	40 jours	2 mois	4 mois						
<b>MMS/envoi/destinataire</b>	0,30€											

Communications métropolitaines (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

(2) SMS illimités **jusqu'à minuit** entre mobiles, exclusivement entre 2 individus et à usage privé, sous réserve d'un crédit > 0,01€. Envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boîtiers radio et cession interdits.

(3) Crédit offert inclus.

## ■ Tarifs Formule Max de Temps

Vous profitez de 2 fois plus d'appels vers tous les opérateurs fixes et mobiles 24h/24 et 7j/7 en France et de tarifs avantageux vers l'Europe, le Maghreb et le reste de l'Afrique.

Crédit de communication	5€		10€		15€		20€		25€		35€		60€	
							+		+		+			
							2,50€ offerts		10€ offerts		15€ offerts			
<b>Equivalent appels</b> France/Europe (0,25€/min) <sup>(4)</sup>	20 min	40 min	1h	1h20	1h50 <sup>(5)</sup>	3h <sup>(5)</sup>	5h <sup>(5)</sup>							
<b>Maghreb</b> (0,35€/min) <sup>(4)</sup>	14 min	28 min	42 min	57 min	1h18 <sup>(5)</sup>	2h08 <sup>(5)</sup>	3h34 <sup>(5)</sup>							
<b>Afrique</b> (0,39€/min) <sup>(4)</sup>	12 min	25 min	38 min	51 min	1h10 <sup>(5)</sup>	1h55 <sup>(5)</sup>	3h12 <sup>(5)</sup>							
<b>Equivalent SMS</b> (0,075€/envoi/destinataire)	66 SMS	133 SMS	200 SMS	266 SMS <sup>(5)</sup>	366 SMS <sup>(5)</sup>	600 SMS <sup>(5)</sup>	1000 SMS <sup>(5)</sup>							
<b>Validité du crédit</b>	4 jours	8 jours	15 jours	21 jours	1 mois	1 mois ½	3 mois							
<b>MMS/envoi/destinataire</b>	0,30€													

Communications métropolitaines (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

**Remarque :** la recharge 5€ est uniquement disponible en rechargement par carte bancaire (hors distributeur automatique de billets) ou en Rechargement Express dans certains points de vente.

(4) Appels métropolitains (hors N° courts, spéciaux, DATA) décomptés à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde. Appels depuis la France métropolitaine vers l'Union Européenne, le Maghreb et l'Afrique (hors N° courts spéciaux, DATA) décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible.

(5) Crédit offert inclus.

## Tarifs Formule Spot

Vous doublez votre temps de communication grâce à des minutes offertes vers les numéros fixes et clients Bouygues Telecom. Il vous suffit de composer le 777 avant le numéro de votre correspondant. Vous seul entendez un spot de publicité de 20 secondes avant d'être mis en relation avec votre correspondant. Ensuite, votre communication est gratuite dans la limite du crédit offert et n'est jamais interrompue par la pub. Ce crédit de communication ne bénéficie pas du report de crédit d'une recharge à l'autre. Vous disposez également d'un crédit de communication pour appeler et envoyer des SMS vers tous les opérateurs. Pour vous inscrire gratuitement à la Formule Spot, composez le 7711 (appel gratuit depuis votre mobile) ou allez sur [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr), rubrique " Espace Client ".

Crédit de communication	10€	15€	20€	25€	35€	60€
				+	+	+
				2,50€ offerts	10€ offerts	15€ offerts
Equivalent appels en tarif normal (0,50€/min) offerts par la pub <sup>(1)</sup>	20 min	30 min	40 min	55 min <sup>(2)</sup>	1h30 <sup>(2)</sup>	2h30 <sup>(2)</sup>
	20 min	30 min	40 min	55 min <sup>(2)</sup>	1h30 <sup>(2)</sup>	2h30 <sup>(2)</sup>
	OU	OU	OU	OU	OU	OU
Equivalent SMS (0,12€/envoi/destinataire)	83 SMS	125 SMS	166 SMS	229 SMS <sup>(2)</sup>	375 SMS <sup>(2)</sup>	625 SMS <sup>(2)</sup>
Validité du crédit	15 jours	1 mois	1 mois ½	2 mois	3 mois	6 mois
MMS/envoi/destinataire	0,30€					

Communications métropolitaines (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

(1) Appels vers les N° fixes et clients Bouygues Telecom.

(2) Crédit offert inclus.

## Tarifs Formule Soir & Week-end

Vous appelez à tarif réduit vers tous les opérateurs tous les jours de 21h à 9h et toute la journée le week-end.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h - 21h	Tarif normal : 0,60€/min						
21h - 9h	Tarif réduit : 0,25€/min						

Crédit de communication	10€	15€	20€	25€	35€	60€
				+	+	+
				2,50€ offerts	10€ offerts	15€ offerts
Equivalent appels En tarif réduit (0,25€/min)	40 min	1h	1h20	1h50 <sup>(3)</sup>	3h <sup>(3)</sup>	5h <sup>(3)</sup>
	16 min	25 min	33 min	45 min <sup>(3)</sup>	1h15 <sup>(3)</sup>	2h05 <sup>(3)</sup>
	OU	OU	OU	OU	OU	OU
Equivalent SMS (0,12€/envoi/destinataire)	83 SMS	125 SMS	166 SMS	229 SMS <sup>(3)</sup>	375 SMS <sup>(3)</sup>	625 SMS <sup>(3)</sup>
Validité du crédit	15 jours	1 mois	1 mois ½	2 mois	3 mois	6 mois
MMS/envoi/destinataire	0,30€					

Communications métropolitaines (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

(3) Crédit offert inclus.

## ■ Services gratuits (pour plus d'informations, voir pages 4 à 21 et 54 à 62).

- Présentation du numéro et double appel,
- Consultation du répondeur (660), même si le crédit est épuisé<sup>(4)</sup>,
- Service Clients (634) : serveur vocal gratuit,
- Report du crédit non consommé à chaque rechargement<sup>(5)</sup>,
- 5 SMS "Appelle-moi" et 5 SMS "Recharge ma Carte" accessibles chaque mois<sup>(6)</sup>, sur simple appel au 685,
- Accès depuis l'étranger automatique,
- Appel incognito sur demande.
- Accès à l'Internet Mobile.
- Contrôle parental pour l'Internet Mobile, sur demande.
- Prêt pendant 45 jours d'un mobile en cas de panne, perte ou vol en Point S.A.V. (en France métropolitaine),
- Réception gratuite et illimitée de vos e-mails (avec mobile et messageries compatibles) en France métropolitaine, sous réserve d'un crédit > 0,01€<sup>(7)</sup>.

## ■ Suivi Conso et Rechargement

### POUR SUIVRE VOTRE CONSOMMATION :

- Vous appelez gratuitement le 630 depuis votre mobile ou vous vous connectez sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) 24h/24, 7j/7,
- Vous recevez automatiquement des alertes SMS<sup>(8)</sup> avant l'épuisement de votre crédit, avant la fin de validité de votre crédit et avant la fin de validité de votre ligne,
- Un bip est émis 20 secondes avant l'épuisement de votre crédit de communication pour vous permettre de ne pas être coupé pendant votre conversation. L'envoi de SMS/MMS et les communications DATA juste avant l'épuisement de votre crédit peuvent générer un crédit négatif qui sera alors décompté de votre prochaine recharge.

### POUR RECHARGER VOTRE CARTE BOUYGUES TELECOM :

Lorsque vous rechargez, vous choisissez l'un des 7 montants de recharge (5€, 10€, 15€, 20€, 25€, 35€ et 60€ de crédit de communication) et l'une des 5 formules (Classique, SMS illimités, Max de Temps, Spot ou Soir & Week-end). La recharge 5€ est uniquement disponible en Formule Max de Temps, et en rechargement par carte bancaire (hors distributeur automatique de billets) ou en Rechargement Express.

Vous rechargez votre crédit à votre rythme grâce à de nombreux modes de rechargement, disponibles et accessibles 24h/24, 7j/7. Lorsque vous rechargez avant la fin de validité de votre crédit, le crédit restant s'ajoute automatiquement et sans frais à votre nouveau crédit. Celui-ci est alors utilisable aux conditions de la nouvelle recharge.

A chaque nouveau rechargement, les dates de validité de votre crédit et de votre ligne sont automatiquement reportées.

Si vous ne rechargez pas avant la fin de validité de votre crédit, vous perdez votre crédit de communication restant.

Si vous ne rechargez pas avant la fin de validité de votre ligne, vous perdez définitivement votre numéro de téléphone.

**(4)** Durant toute la validité du crédit en France métropolitaine. **(5)** Sous réserve d'un rechargement avant la fin de validité du crédit et hors minutes offertes de la Formule Spot. **(6)** SMS métropolitains non reportables. **(7)** Listes et paramétrage sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) **(8)** Votre mobile doit être allumé et en zone de couverture.

## MODES DE RECHARGEMENT :

### Par carte bancaire au 630 ou sur bouyguetelecom.fr :

- Accessible à tous les détenteurs d'une carte bancaire émise en France sans inscription préalable,
- Disponible 24h/24, 7j/7, où que vous soyez,
- Rechargement sécurisé grâce à la saisie des 3 chiffres situés au dos de votre carte bancaire.

### Au 630 depuis votre mobile Bouygues Telecom :

- Gratuit en France métropolitaine,
- Au prix d'un appel de l'étranger vers la France, depuis l'étranger.

Vous pouvez également appeler le 630 depuis un poste fixe en composant le 0 981 660 630 en France (prix d'un appel local depuis un fixe) ou depuis l'étranger, le 0033 981 660 630 à l'étranger (voir tarifs de l'opérateur fixe).

### Sur bouyguetelecom.fr :

- Possibilité de rechargement par ou pour un tiers en spécifiant le numéro de la ligne à recharger,
- Accès gratuit en France et à l'étranger.

Une ligne peut être rechargée par 2 cartes bancaires dans la limite de 75€ par carte bancaire et par mois.

Le paiement par carte bancaire est soumis à la réglementation du Groupement Interbancaire CB et peut, à ce titre, évoluer à tout moment.

### Par carte ou ticket recharge dans un point de vente :

Selon son équipement, votre commerçant vous donnera une carte ou un ticket recharge. Ces 2 modes de rechargement sont équivalents.

- En vente dans les magasins Club Bouygues Telecom, chez la majorité des débitants de tabac, dans les grandes surfaces, la plupart des magasins de presse, les magasins spécialisés, certaines stations-services, boulangeries et bureaux de Poste.
- Pour recharger votre crédit de communication :
  - munissez-vous de votre carte ou ticket recharge,
  - appelez gratuitement le **630** depuis votre mobile et choisissez le menu rechargement,
  - saisissez le code figurant sur votre carte ou ticket recharge, puis laissez-vous guider.

### Chez certains débitants de tabac et presse, vous pourrez accéder au Rechargement Express :

- Indiquez à votre revendeur le N° de téléphone Bouygues Telecom à recharger, le montant et la formule de rechargement souhaités.
- Après le paiement, le montant est automatiquement crédité sur Carte Bouygues Telecom de votre choix. Vous n'aurez pas besoin d'appeler le **630**.

### Dans les distributeurs automatiques de billets :

- Disponible 24h/24 7j/7 avec votre carte bancaire quelle que soit votre banque,
- Depuis les distributeurs LCL, Banque Populaire, Crédit Mutuel ou Carrefour portant le logo Bouygues Telecom,
- Le paiement est sécurisé grâce à la saisie du code confidentiel de votre carte bancaire.

### Sur le site Internet de votre banque :

- Accessible aux clients LCL ou Crédit Mutuel,
- Disponible 24h/24, 7j/7,
- Vous rechargez sur le site Internet de votre banque, dans la rubrique "Rechargement Mobile".

## ■ Tarifs des communications de la France métropolitaine vers l'étranger<sup>(1)</sup>

	Europe (zones 1, 2, 3)	Europe (zone 4) + Groënland	Maghreb	DOM-TOM + USA + Canada	Afrique	Reste du monde
Appels avec la Formule Max de Temps	<b>0,25€/min</b>	1€/min	<b>0,35€/min</b>	0,60€/min	<b>0,39€/min</b>	1,50€/min
Appels avec les autres formules	zone 1 : 0,60€/min zone 2 : 1€/min zone 3 : 1,50€/min	1€/min	0,60€/min	0,60€/min	1,50€/min	1,50€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€					

(1) Voir conditions d'accès page 9.

**Tarifs hors N° spéciaux**, pour des appels vers les fixes et les mobiles décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible.

**Europe Zone 1 :** Açores (les), Allemagne, Andorre, Autriche, Baléares (les), Belgique, Canaries (les), Crète, Danemark, Espagne, Féroé (îles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Liechtenstein, Luxembourg, Madère, Man (île de), Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, St-Marin, Sardaigne, Sicile, Suède, Suisse, Vatican.

**Europe Zone 2 :** Bulgarie, Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

**Europe Zone 3 :** Estonie, Lettonie, Lituanie.

**Europe Zone 4 :** Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie.

**Maghreb :** Algérie, Maroc, Tunisie.

**DOM-TOM :** Désirade (la), Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, Mayotte, Réunion (la), Saintes (les), St-Barthélémy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon.

**Afrique :** Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Comores (les), Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles (les), Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

**Reste du monde :** Reste de l'Europe (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Moldavie, Russie, Ukraine) + Amériques + Asie Australie/Océanie.

Tarifs, zones et mode de décompte valables au 25/05/09. A partir de juillet, consultez [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) ou le 623 pour connaître les évolutions.

**Pour le tarif des communications depuis l'étranger, voir p 10.**

# CARTE UNIVERSAL MOBILE

- Pas d'engagement, pas d'abonnement.
- Décompte à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde (hors N° courts, spéciaux, DATA et internationaux décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible.)
- Aucun risque de dépassement : toutes vos communications sont déduites de votre crédit. Vous répartissez ce crédit comme vous le souhaitez entre les appels en France, depuis et vers l'étranger, les SMS, les MMS, la TV et l'Internet Mobile.
- Vous profitez immédiatement d'un crédit de communication offert de 4€ sur votre SIM Carte Universal Mobile. Ce crédit est valable pendant 1 mois à compter de votre 1<sup>er</sup> appel.
- Vous rechargez ensuite votre crédit à votre rythme : quand vous le voulez, du montant dont vous avez besoin. Vous bénéficiez gratuitement du report du crédit non consommé sans limite de montant, si vous rechargez avant sa fin de validité.
- Durée de validité de votre ligne : 8 mois à compter de votre dernier rechargement.
- Lorsque votre crédit est épuisé :
  - vous pouvez continuer à consulter gratuitement votre répondeur, jusqu'à la fin de validité de votre crédit en France métropolitaine,
  - vous restez joignable jusqu'à la fin de validité de votre ligne.

La souscription de 10 lignes sur une période d'un an par une même personne ou la souscription de 4 lignes ou plus simultanées doit être soumise à l'approbation de Bouygues Telecom.

## Tarifs des communications

- 7 montants de recharges au choix : **6€, 10€, 15€, 20€, 25€, 35€, 60€.**
- Quelle que soit votre recharge, vous bénéficiez de la Formule "**+2Temps après les cours**" pour téléphoner plus longtemps vers TOUS les opérateurs : **un tarif réduit tous les soirs de 17h à minuit et toute la journée le mercredi et le week-end.**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
00h - 17h	0,60€/min		0,60€/min				
17h - 24h	0,30€/min						

Crédit de communication	6€	10€	15€	20€	25€	35€	60€
					+	+	+
					2,50€ offerts	10€ offerts	15€ offerts
<b>Equivalent appels en tarif réduit</b> (0,30€/min)	20 min	33 min	50 min	1h06	1h31 <sup>(1)</sup>	2h30 <sup>(1)</sup>	4h10 <sup>(1)</sup>
<b>en tarif normal</b> (0,60€/min)	10 min	16 min	25 min	33 min	45 min <sup>(1)</sup>	1h15 <sup>(1)</sup>	2h05 <sup>(1)</sup>
<b>Equivalent SMS</b> (0,10€/envoi/destinataire)	60 SMS	100 SMS	150 SMS	200 SMS	275 SMS <sup>(1)</sup>	450 SMS <sup>(1)</sup>	750 SMS <sup>(1)</sup>
<b>Validité du crédit</b>	8 jours	15 jours	1 mois	1 mois ½	2 mois	3 mois	6 mois
<b>MMS</b> /envoi/destinataire	0,30€						

Communications métropolitaines vers tous les opérateurs (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

## ■ Services gratuits et inclus pour plus d'informations, voir pages 4 à 21 et 54 à 62.

- Présentation du numéro et double appel,
- Consultation du répondeur (660), même si le crédit est épuisé<sup>(2)</sup>,
- Service Clients (2020) : serveur vocal gratuit,
- Report du crédit non consommé, sans limite de montant<sup>(3)</sup>,
- 5 SMS “apL moi” chaque mois, accessibles au 685 (appel gratuit) + 5 SMS “apL moi” supplémentaires depuis [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr)<sup>(4)</sup>,
- 50 SMS métropolitains depuis [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr) pour envoyer gratuitement à vos proches votre nouveau numéro de téléphone,
- Accès depuis l'étranger automatique,
- Appel incognito sur demande,
- Prêt pendant 45 jours d'un mobile en cas de panne, perte ou vol en Point S.A.V. (en France métropolitaine),
- Accès à l'Internet Mobile. Contrôle Parental sur demande.
- Réception gratuite et illimitée de vos e-mails (avec mobile et messageries compatibles) en France métropolitaine, sous réserve d'un crédit > 0,01€<sup>(5)</sup>,
- Music **SCOOP**<sup>(6)</sup> : écoutez gratuitement et sans limite les compilations des nouveautés musicales Universal Music au 2010,

## ■ Suivi Conso et recharge

### POUR SUIVRE VOTRE CONSOMMATION :

- Vous appelez gratuitement le **630** depuis votre mobile ou vous vous connectez sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr) 24h/24, 7j/7.
- Vous recevez automatiquement des alertes SMS<sup>(7)</sup> avant l'épuisement de votre crédit, avant la fin de validité de votre crédit et avant la fin de validité de votre ligne.
- Un bip est émis 20 secondes avant l'épuisement de votre crédit de communication pour vous permettre de ne pas être coupé dans vos conversations. L'envoi de SMS/MMS et les communications DATA juste avant l'épuisement de votre crédit peuvent générer un crédit négatif qui sera alors décompté de votre prochaine recharge.

### POUR RECHARGER VOTRE CARTE UNIVERSAL MOBILE :

Lorsque vous rechargez, vous choisissez l'un des 7 montants de recharge de crédit de communication. La recharge 6€ est uniquement disponible en rechargement par carte bancaire (hors distributeur automatique de billets).

Vous rechargez votre crédit à votre rythme grâce à de nombreux modes de rechargement, disponibles et accessibles 24h/24, 7j/7. Lorsque vous rechargez avant la fin de validité de votre crédit, le crédit restant s'ajoute automatiquement et sans frais à votre nouveau crédit. Celui-ci est alors utilisable aux conditions de la nouvelle recharge.

A chaque nouveau rechargement, les dates de validité de votre crédit et de votre ligne sont automatiquement reportées. Si vous ne rechargez pas avant la fin de validité de votre ligne, vous perdrez définitivement votre numéro de téléphone et votre crédit restant.

Les crédits de communication offerts par Bouygues Telecom ne prolongent pas les délais de validité de la recharge. Ils sont utilisables sous réserve d'un crédit de communication positif et ne sont pas reportés sur le rechargement suivant. A l'issue des délais si vous n'avez pas effectué de rechargement :

- a) aucun rechargement ni changement d'offre de Carte Universal Mobile ne sera plus possible et la carte SIM sera désactivée ;
- b) le numéro de téléphone correspondant sera définitivement perdu.

(2) Durant toute la validité du crédit en France métropolitaine.

(3) Sous réserve d'un rechargement avant la fin de validité du crédit.

(4) SMS métropolitains non reportables.

(5) Listes et paramétrage sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr).

(6) La marque **SCOOP**® est exploitée par Bouygues Telecom sous licence de Hachette Filipacchi Presse.

(7) Votre mobile doit être allumé et en zone de couverture.

## MODES DE RECHARGEMENT :

### Par carte bancaire au 630 ou sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr) :

- Accessible à tous les détenteurs d'une carte bancaire émise en France sans inscription préalable,
- Disponible 24h/24, 7j/7, où que vous soyez,
- Rechargement sécurisé grâce à la saisie des 3 chiffres situés au dos de votre carte bancaire.

### Au 630 depuis votre mobile Universal Mobile :

- Gratuit en France métropolitaine,
- Au prix d'un appel de l'étranger vers la France, depuis l'étranger.

Depuis un poste fixe, vous pouvez joindre le **630** en composant le 0 981 660 630 en France (prix d'un appel local depuis un fixe) ou depuis l'étranger le 0033 981 660 630 à l'étranger (voir tarifs de l'opérateur fixe).

### Sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr) :

- Possibilité de rechargement par ou pour un tiers en spécifiant le numéro de la ligne à recharger,
- Accès gratuit depuis l'étranger.

Une ligne peut être rechargée par 2 cartes bancaires dans la limite de 75€ par carte bancaire et par mois.

Le paiement par carte bancaire est soumis à la réglementation du Groupement Interbancaire CB et peut, à ce titre, évoluer à tout moment.

### Dans les distributeurs automatique de billets :

- Disponibles 24h/24 7j/7 avec votre carte bancaire,
- Depuis les distributeurs LCL, Banque Populaire, Crédit Mutuel ou Carrefour portant le logo Bouygues Telecom,
- Vous pouvez recharger à tout moment et en toute sécurité, grâce à la saisie du code confidentiel de votre carte bancaire.

### Par carte ou ticket recharge Bouygues Telecom dans un point de vente :

- En vente dans les magasins Club Bouygues Telecom, chez la majorité des débiteurs de tabac, dans les grandes surfaces, la plupart des magasins de presse, les magasins spécialisés, certaines stations-services, boulangeries et bureaux de Poste.
- Pour recharger votre crédit de communication :
  - munissez-vous de votre carte ou ticket recharge
  - appelez gratuitement le **630** depuis votre mobile et choisissez le menu rechargement,
  - saisissez le code figurant sur votre carte ou ticket recharge puis laissez-vous guider.

Votre Carte Universal Mobile sera créditée du montant de la recharge et vos communications seront toujours décomptées aux tarifs de la Formule “**+2 Temps après les cours**”.

### Sur le site Internet de votre banque :

- Accessible aux clients LCL ou Crédit Mutuel,
- Disponible 24h/24, 7j/7,
- Vous rechargez sur le site Internet de votre banque, dans la rubrique “Rechargement Mobile”.

## ■ Tarifs des communications de la France métropolitaine vers l'étranger<sup>(1)</sup>

	zone 1	zone 2	zone 3
Appels	0,60€/min	1€/min	1,50€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€ pour envoi vers les mobiles étrangers disponibles		

(1) Voir conditions d'accès page 9.

**Tarifs hors N° spéciaux**, pour les appels vers les fixes et les mobiles sont décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible. La possibilité d'envoi de SMS et/ou MMS est variable en fonction de l'opérateur de réception du SMS et/ou MMS.

Toutes les informations et la liste des pays sont disponibles sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr).

**Zone 1:** Algérie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane française, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc, Martinique, Mayotte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Réunion (Ile de), Royaume-Uni, Saint Pierre et Miquelon, San Marin, Saint Martin (FR et PB), Suède, Suisse, Tunisie, Vatican.

**Zone 2:** Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Groenland, Hongrie, Kosovo, Macédoine, Malte, Monténégro, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie.

**Zone 3 reste du monde:** Reste de l'Europe (Estonie, Lettonie, Lituanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Moldavie, Russie, Ukraine), Afrique, Amériques, Asie, Australie/Océanie.

## ■ Tarifs des communications depuis l'étranger

Avec l'accès depuis l'étranger

	depuis zone Europe	depuis zone 1	depuis zone 2	depuis zone 3
Appels	0,55€/min	1€/min	1,50€/min	2,30€/min
Réception d'appels	0,26€/min	0,60€/min	1€/min	1,50€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€ (réception gratuite)			

	depuis zone A	depuis zone B
MMS/envoi/destinataire	Envoi : 0,30€ + 0,005€/Ko Réception : 0,005€/Ko	Envoi : 0,30€ + 0,01€/Ko Réception : 0,01€/Ko
Internet Mobile	facturé au tarif national + 0,005€/Ko	facturé au tarif national + 0,01€/Ko

**Pour connaître le détail des zones, reportez-vous à la liste des pays pages 10 à 12.**

**Tarifs hors N° spéciaux**, pour des appels vers les fixes et les mobiles, décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible. Toutes les informations sont disponibles sur [www.universalmobile.fr](http://www.universalmobile.fr), rubrique "Espace Client", puis "ma conso/en savoir+/Appels de France vers l'étranger". L'opérateur local peut suspendre l'accès à certaines destinations pour des raisons techniques ou de sécurité.

Pour tout savoir sur les services disponibles depuis l'étranger, connectez-vous sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr).

Tarifs, zones et mode de décompte valables au 25/05/09. A partir de juillet, consultez [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) ou le 623 pour connaître les évolutions.

# FORFAITS BLOQUÉS UNIVERSAL

(offres réservées aux particuliers hors activité professionnelle)

- Toutes vos communications sont incluses dans votre forfait bloqué, avec la garantie de ne jamais dépasser votre budget.
- Lorsque votre crédit est épuisé :
  - vos communications sont bloquées automatiquement : vous maîtrisez votre budget,
  - vous restez joignable : vous continuez à recevoir vos appels, vos SMS et vous pouvez consulter votre répondeur en France métropolitaine,
  - vous pouvez recharger au 630 (recharges à partir de 6€ de crédit de communication, voir page 36).

## ■ Tarifs Forfait bloqué SMS & Music illimités 24h/24

Durée	jusqu'à 1h30		jusqu'à 2h	
		+		
	SMS/MMS illimités vers tous les opérateurs 24h/24 7j/7 <sup>(1)</sup>			
	+			
	Téléchargement gratuit de tous les nouveaux singles Universal Music sur PC puis écoute illimitée sur mobile <sup>(2)</sup>			
	+			
	Windows Live™ Messenger illimité 24h/24 7j/7 <sup>(3)</sup>			
<b>Prix mensuel (24 mois)</b>	<b>24,90€</b>		<b>29,90€</b>	
<b>Prix mensuel (12 mois)</b>	<b>27,90€</b>		<b>32,90€</b>	

Communications métropolitaines (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

**Engagement 12 mois minimum.**

## ■ Tarifs Forfait bloqué SMS illimités 24h/24

Durée	jusqu'à 1h	
		+
	SMS illimités vers tous les opérateurs 24h/24 7j/7 <sup>(1)</sup>	
	+	
	Windows Live™ Messenger illimité 24h/24 7j/7 <sup>(3)</sup>	
<b>Prix mensuel (24 mois)</b>	<b>19,90€</b>	
<b>Prix mensuel (12 mois)</b>	<b>22,90€</b>	
<b>MMS/envoi/destinataire</b>	<b>0,29€</b>	

Communications métropolitaines (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

**Engagement 12 mois minimum.**

**(1)** SMS/MMS métropolitains exclusivement entre 2 individus et à usage privé (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA) sous réserve d'un crédit > **0,01€**. La cession des SMS, l'envoi de SMS MMS depuis et vers les plateformes téléphoniques et boîtiers radio sont interdits.

**(2)** **Singles numérisés des 3 derniers mois** téléchargeables depuis un **PC compatible puis transférables vers 3 baladeurs numériques et 1 mobile compatibles** pendant la durée du forfait. Disponible avec Mon 1<sup>er</sup> Forfait bloqué pour 3,90€/mois sous réserve d'un engagement de 12 mois minimum. **(3)** Souscription au site et trafic (Ko) illimité, sous réserve d'un crédit > **0,01€**. Service édité par Miyowa accessible avec un mobile compatible et téléchargeable sur le portail Universal Mobile.

**(3)** Services accessible en France métropolitaine pendant la durée du forfait bloqué souscrit. **Liste et détails sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr)**

## ■ Tarifs Mon 1<sup>er</sup> Forfait bloqué

<b>Durée</b>	<b>jusqu'à 40 min</b> +
	<b>SMS à 0,05€/envoi/destinataire</b>
<b>Prix mensuel (24 mois)</b>	<b>14,90€</b>
<b>Prix mensuel (12 mois)</b>	<b>17,90€</b>
<b>MMS/envoi/destinataire</b>	<b>0,29€</b>

Communications métropolitaines (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA). Existe également sans engagement en carte SIM seule à 17,90€/mois.

## ■ Services gratuits et inclus (pour plus d'informations, voir pages 4 à 21 et 54 à 62).

- Report du crédit non consommé sans limite de temps<sup>(4)</sup>,
- Consultation du répondeur en France métropolitaine, même si le crédit est épuisé (660),
- Présentation du numéro et double appel,
- Alertes Conso par SMS<sup>(5)</sup>,
- Serveur de rechargement et de consultation du solde (630),
- Service Clients : serveur vocal gratuit (2020),
- SMS "apL moi" métropolitains illimités 24h/24 pour demander à vos proches de vous appeler même lorsque votre crédit est épuisé : sur simple appel au 685 ou depuis universalmobile.fr,
- Accès à l'Internet Mobile. Contrôle parental sur demande,
- Réception gratuite et illimitée de vos e-mails (avec mobiles et messageries compatibles) en France métropolitaine, sous réserve d'un crédit > 0,01€<sup>(6)</sup>,
- Visionnage gratuit et illimité 24h/24 des 3 chaînes TV musicales<sup>(7)</sup>: MCM, MCM Top, MCM Pop avec un mobile 3G+ compatible TV.
- Music **SCOOP**<sup>®</sup>: écoute gratuite et sans limite les compilations des nouveautés musicales Universal Music (2010),
- Accès depuis l'étranger automatique,
- Appel incognito permanent ou appel par appel,
- Prêt d'un mobile en France métropolitaine en cas de panne, perte ou vol pendant 45 jours.

(4) Le crédit reporté disponible (rechargement inclus) ne peut dépasser le montant du forfait bloqué souscrit.

(5) Votre mobile doit être allumé et en zone de couverture.

(6) Listes et paramétrage sur universalmobile.fr

(7) Depuis le portail Universal Mobile avec un mobile 3G+ compatible TV et sous réserve de couverture par le réseau 3G+, sous réserve d'un crédit > 0,01€. La qualité des images et du débit dépendent de l'éditeur de chaînes.

(8) La marque **SCOOP**<sup>®</sup> est exploitée par Bouygues Telecom sous licence de Hachette Filipacchi Presse.

## ■ Modalités de paiement

### VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE DEUX MOYENS DE PAIEMENT :

- Par prélèvement sur votre compte bancaire ou postal, effectué automatiquement tous les 30 jours à compter de la date d'activation de la ligne.
- Par mandat-compte avec le versement d'une somme de 400€.

En cas d'absence de chèque annulé au moment de la souscription, vous devez vous munir de votre carte bancaire et de votre RIB. Il vous est alors possible de souscrire avec une avance sur consommation au "Forfait bloqué SMS illimités 24h/24" à 19,90€/mois (engagement 24 mois). Une avance sur consommation de 39,80€, équivalent à vos deux premiers mois de forfait, sera immédiatement débitée de votre carte bancaire. Il n'y aura aucun autre prélèvement pendant les deux premiers mois au titre de votre forfait.

### POUR RECHARGER VOTRE FORFAIT BLOQUÉ :

- Si votre crédit est épuisé et que vous souhaitez continuer à appeler sans attendre le mois suivant, vous pouvez choisir de recharger votre forfait bloqué Universal Mobile par carte bancaire, par prélèvement sur votre compte bancaire, en achetant une Carte ou un Ticket Recharge Bouygues Telecom, ou via un distributeur automatique de billets de banque.
- 7 montants de recharges sont à votre disposition

Crédit de communication	6€	10€	15€	20€	25€ ⊕ 2,50€ offerts	35€ ⊕ 10€ offerts	60€ ⊕ 15€ offerts
	<b>Carte et Ticket Recharge Bouygues Telecom</b>		✓	✓	✓	✓	✓
<b>Prélèvement compte bancaire ou postal</b>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Carte bancaire</b>	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Distributeur automatique de billets</b>		✓	✓	✓	✓	✓	✓

La recharge 6€ est réservée aux rechargements CB et prélèvement sur compte bancaire, suite à un appel au 630.

- Seul le crédit de communication de ces recharges est compatible, il sera décompté au tarif du forfait bloqué souscrit.
- Le crédit et les recharges complémentaires sont reportables sans limite de temps. Le crédit reporté disponible ne peut dépasser le montant du forfait bloqué souscrit.

### Où recharger votre forfait bloqué :

Vous avez le choix parmi plusieurs modes de rechargement disponibles 24h/24, 7j/7 :

• **Sur simple appel au 630 : par carte bancaire ou par prélèvement sur votre compte bancaire ou postal**

**Appeler le 630 appel gratuit depuis votre mobile** ou au 00 33 981 660 630 depuis un poste fixe ou depuis l'étranger, voir tarifs de l'opérateur fixe)

Il vous suffit d'appeler le 630 et de vous laisser guider pour personnaliser votre code d'accès et recharger en quelques instants.

A noter : rechargement disponible par carte bancaire (Une ligne peut être rechargée par 2 cartes bancaires dans la limite de 75€ par carte bancaire et par mois) ou par prélèvement sur votre compte bancaire ou postal (dans la limite de 75€ par mois).

Le paiement par CB est soumis à la réglementation du groupe Interbancaire CB et peut à ce titre évoluer à tout moment.

- **Dans l'un des 70 000 points de vente distributeur de Carte ou Ticket Recharge Bouygues Telecom :**  
Pour acheter une carte et un ticket recharge : dans les magasins Club Bouygues Telecom, chez la plupart des débiteurs de tabac, en grandes surfaces, dans les magasins spécialisés, les bureaux de Poste, les taxis phone, les magasins de presse ainsi que certaines stations-services et boulangeries. Pour recharger votre crédit de communication :
  - munissez-vous de votre carte ou ticket recharge,
  - appelez le 630 depuis votre mobile (ou le 00 33 981 660 630 depuis un poste fixe ou depuis l'étranger, voir tarifs de l'opérateur fixe) et choisissez le menu rechargement,
  - saisissez le code figurant sur votre carte ou ticket recharge puis laissez-vous guider.
- **Dans les distributeurs automatiques de billets :**
  - Disponibles 24h/24 7j/7 avec votre carte bancaire : vous pouvez recharger à tout moment et en toute sécurité, grâce à la saisie du code confidentiel de votre carte bancaire,
  - Depuis les distributeurs LCL, Banque Populaire, Crédit Mutuel de l'Ouest, CIC, Carrefour portant le logo Bouygues Telecom ou Universal Mobile,
  - Pour les clients LCL et Crédit Mutuel, vous pouvez recharger directement sur le site internet de votre banque dans la rubrique " rechargement mobile ".

## ■ Tarifs des communications de la France métropolitaine vers l'étranger<sup>(1)</sup>

	zone 1	zone 2	zone 3
Appels	0,60€/min	1€/min	1,50€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€ pour envoi vers les mobiles étrangers disponibles		

(1) Voir conditions d'accès page 9.

**Tarifs hors N° spéciaux**, pour les appels vers les fixes et les mobiles sont décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible. La possibilité d'envoi de SMS et/ou MMS est variable en fonction de l'opérateur de réception du SMS et/ou MMS.

Toutes les informations et la liste des pays sont disponibles sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr).

**Zone 1 :** Algérie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane française, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc, Martinique, Mayotte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Réunion (Ile de), Royaume-Uni, Saint Pierre et Miquelon, San Marin, Saint Martin (FR et PB), Suède, Suisse, Tunisie, Vatican.

**Zone 2 :** Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Groenland, Hongrie, Kosovo, Macédoine, Malte, Monténégro, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie.

**Zone 3 : reste du monde** Reste de l'Europe (Estonie, Lettonie, Lituanie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Moldavie, Russie, Ukraine), Afrique, Amériques, Asie, Australie/Océanie.

Tarifs, zones et mode de décompte valables au 25/05/09. A partir de juillet, consultez [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) ou le 623 pour connaître les évolutions.

**Pour le tarif des communications depuis l'étranger, voir p 10.**

# FORFAIT CLASSIC NOUVEAU

## Tarifs

DURÉE <sup>(1)</sup>	1h	1h30	2h	3h	4h
PRIX MENSUEL <sup>(2)</sup> (24 mois)	18,90€	21,90€	24,90€	31,90€	39,90€
PRIX MENSUEL (12 mois)	22,90€	25,90€	28,90€	35,90€	43,90€
SMS et MMS/envoi/destinataire	30 SMS ou 10 MMS inclus				
E-MAILS	Réception e-mails inclus				
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,12€/SMS ou 0,30€/MMS ou 0,36€/min				

Appels et SMS métropolitains (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

**Prix valables pour un paiement par prélèvement automatique ; autres modes de paiement : prix majorés de 1€/mois.**

**Engagement 12 mois minimum.**

Incompatible avec les Avantages Jeunes et options jeunes.

(1) Appels décomptés à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde (hors N° courts, spéciaux, internationaux non compris dans le forfait et décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible).

(2) Remise fidélité incluse, valable pour tout mois effectué, pendant 24 mois.

## Services inclus (voir conditions d'accès et tarifs pages 4 à 21 et 54 à 62).

- Report des minutes,
- Présentation du numéro,
- Double appel,
- Accès à l'Internet Mobile,
- Réception gratuite et illimitée de vos e-mails (avec mobile et messageries compatibles) en France métropolitaine,
- Accès depuis l'étranger,
- Prêt d'un mobile en France métropolitaine en cas de panne, perte ou vol pendant 45 jours,
- Changement de forfait gratuit dans la gamme Classic,
- Appel incognito permanent,
- Appel incognito appel par appel,
- Filtrage et renvoi d'appels (610),
- Répondeur (660),
- Facture Internet Détaillée gratuite sur simple demande,
- Suivi Conso (680),
- Service Clients : serveur vocal gratuit (614) et Espace Client sur bouyguestelecom.fr,
- Mise en relation avec un Conseiller de Clientèle.

## Avantage (gratuit sur simple demande).

- Programme Préférence Pro (voir p.56)

## Options compatibles (voir conditions d'accès et tarifs pages 54 à 62).

- Personnalisation du numéro,
- Maxi-boîte vocale,
- Archivage vocal,
- Signal des dépenses,
- Suspension temporaire de la ligne,
- Numéro Argent,
- Numéro Or,
- Maîtrise Appels/24h,
- 1h Afrique Maghreb DOM,
- Pro Réseau,
- Entre Nous,
- Welcome Sound.
- Option TV.
- Options SMS/MMS :**
  - 50 SMS (ou 16 MMS),
  - SMS/MMS illimités 24h/24, 7j/7.
- Options Internet Mobile/TV :**
  - Option Web & Mail,
  - Option Web & Mail, BlackBerry®,

## ■ Tarifs des communications de la France métropolitaine vers l'étranger<sup>(3)</sup>

	Europe/ Europe du Sud	USA/Canada/ DOM	Europe élargie Afrique du Nord	Asie/Pacifique Mayotte	Amérique Afrique/TOM
Appels	0,47€/min	0,59€/min	0,67€/min	1,05€/min	1,36€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€				

(3) Voir conditions d'accès page 9.

**Europe/Europe du Sud :** Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Crète, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume Uni, San Marin, Sardaigne, Sicile, Suède, Suisse, Vatican.

**USA/Canada/DOM :** Etats-Unis, Canada, Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, Réunion (Ile de la).

**Europe élargie/Afrique du Nord :** Albanie, Algérie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Hongrie, Islande, Israël, Macédoine, Malte, Maroc, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tunisie, Turquie.

**Asie/Pacifique/Mayotte :** Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Biélorussie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Fidji (Iles), Géorgie, Guam, Hong Kong, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirgizistan, Laos, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mayotte, Moldavie, Mongolie, Nouvelle Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Philippines, Qatar, Russie, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Taiwan, Thaïlande, Timor, Turkménistan, Ukraine, Vietnam, Yémen.

**Amérique/Afrique/TOM :** Afrique du Sud, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bolivie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Caïmans (Iles), Cameroun, Cap Vert, Chili, Colombie, Comores, Congo, République Démocratique du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Egypte, Equateur, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée Equatoriale, Haïti, Hawaï, Honduras, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Montserrat, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Nouvelle Calédonie, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Polynésie Française, Porto Rico, République Centrafricaine, Rwanda, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinidad et Tobago, Turks and Caicos (Iles), Uruguay, Venezuela, Vierges Britanniques (Iles), Vierges US (Iles), Zambie, Zimbabwe.

**Pour connaître les tarifs des communications depuis l'étranger, reportez-vous page 9.**

# FORFAIT 2 FOIS PLUS SMS ILLIMITES 18h+WE

## Tarifs

DURÉE <sup>(1)</sup>	1h	2h	3h
	⊕	⊕	⊕
	1h	2h	3h
	vers tous les opérateurs dès 18h en semaine et tout le week-end		
	⊕		
	SMS/MMS illimités vers tous les opérateurs dès 18h en semaine et tout le week-end <sup>(3)</sup>		
PRIX MENSUEL <sup>(2)</sup> (24 mois)	26,90€	34,90€	42,90€
PRIX MENSUEL (12 mois)	31,90€	39,90€	47,90€
PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT	0,34€/min		
SMS/envoi/destinataire	0,12€		
MMS/envoi/destinataire	0,30€		
E-MAILS	Réception gratuite et illimitée de vos e-mails		

Communications métropolitaines (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

**Prix valables pour un paiement par prélèvement automatique ; autres modes de paiement : prix majorés de 1€/mois. Engagement 12 mois minimum.**

**(1)** Appels décomptés à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde (hors N° courts, spéciaux, internationaux non compris dans le forfait et décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible).

**(2)** Remise fidélité incluse, valable pour tout mois effectué, pendant 24 mois.

**(3) Forfaits 1h, 2h et 3h 24h/24 7j/7 + heure(s) supplémentaire(s) et SMS/MMS illimités de 18h à minuit la semaine et tout le week-end jusqu'au dimanche minuit.** Appels, SMS et MMS à usage privé entre 2 individus.

## Services inclus (voir conditions d'accès et tarifs pages 4 à 21 et 54 à 62).

- Présentation du numéro,
- Report des minutes,
- Double appel,
- Accès à l'Internet Mobile,
- Réception illimitée de vos e-mails (avec mobile et messageries compatibles) en France métropolitaine,
- Accès depuis l'étranger,
- Prêt d'un mobile en France métropolitaine en cas de panne, perte ou vol pendant 45 jours,
- Changement de forfait dans la gamme 2 fois plus SMS illimités 18h+WE,
- Appel incognito permanent ou appel par appel,
- Filtrage et renvoi d'appels (610),
- Répondeur (660),
- Facture Internet Détaillée gratuite sur simple demande,
- Suivi Conso (680),
- Service Clients : serveur vocal gratuit (614) et Espace Client sur bouyguestelecom.fr,
- Mise en relation avec un Conseiller de Clientèle.

## ■ Avantages (gratuits sur simple demande).

- Avantage jeunes réservé aux -26 ans (voir p.55)
- Programme Préférence Pros (voir p.56)

## ■ Options compatibles (voir conditions d'accès et tarifs pages 54 à 62).

- Personnalisation du numéro,
  - Maxi-boîte vocale,
  - Archivage vocal,
  - Signal des dépenses,
  - Suspension temporaire de la ligne,
  - Numéro Argent,
  - Numéro Or,
  - Maîtrise Appels/24h,
  - 1h Afrique Maghreb DOM,
  - Pro Réseau,
  - Entre Nous,
  - Welcome Sound.
- Options SMS/MMS :**
- 50 SMS (ou 16 MMS),
  - SMS/MMS illimités 24h/24.
- Options Internet Mobile / TV :**
- Option Web & Mail,
  - Option Web & Mail BlackBerry®,
  - Option TV.

## ■ Tarifs des communications de la France métropolitaine vers l'étranger<sup>(4)</sup>

	Europe/ Europe du Sud	USA/Canada/ DOM	Europe élargie Afrique du Nord	Asie/Pacifique Mayotte	Amérique Afrique/TOM
Appels	0,47€/min	0,59€/min	0,67€/min	1,05€/min	1,36€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€				

(4) Voir conditions d'accès et zones pages 10 à 12. Facturation par palier de 30 secondes au delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible.

**Europe/Europe du Sud :** Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Crète, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume Uni, San Marin, Sardaigne, Sicile, Suède, Suisse, Vatican.

**USA/Canada/DOM :** Etats-Unis, Canada, Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, Réunion (Ile de la).

**Europe élargie/Afrique du Nord :** Albanie, Algérie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Hongrie, Islande, Israël, Indonésie, Irak, Iran, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirgizistan, Laos, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mayotte, Moldavie, Mongolie, Nouvelle Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Philippines, Qatar, Russie, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Taïwan, Thaïlande, Timor, Turkménistan, Ukraine, Vietnam, Yémen.

**Asie/Pacifique/Mayotte :** Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Biélorussie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Fidji (Iles), Géorgie, Guam, Hong Kong, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirgizistan, Laos, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mayotte, Moldavie, Mongolie, Nouvelle Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Philippines, Qatar, Russie, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Taïwan, Thaïlande, Timor, Turkménistan, Ukraine, Vietnam, Yémen.

**Amérique/Afrique/TOM :** Afrique du Sud, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bolivie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Caïmans (Iles), Cameroun, Cap Vert, Chili, Colombie, Comores, Congo, République Démocratique du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Egypte, Equateur, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée Equatoriale, Haïti, Hawaï, Honduras, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Montserrat, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Nouvelle Calédonie, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Polynésie Française, Porto Rico, République Centrafricaine, Rwanda, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinidad et Tobago, Turks and Caicos (Iles), Uruguay, Venezuela, Vierges Britanniques (Iles), Vierges US (Iles), Zambie, Zimbabwe.

**Pour connaître les tarifs des communications depuis l'étranger, reportez-vous page 9.**

# FORFAIT NEO.2

## Tarifs

### Appels/SMS/MMS illimités<sup>(2)</sup> vers tous les opérateurs

		tous les jours dès 21h30	tous les jours dès 20h	tous les jours dès 19h	tous les jours dès 19h + tout le week-end	tous les jours dès 18h + tout le week-end	
<b>DURÉE D'APPELS</b> vers la France, les DOM, l'Europe, les États-Unis et le Canada depuis la France métropolitaine.	2h	24 mois <sup>(1)</sup>	34,90€	42,90€	47,90€	52,90€	64,90€
		12 mois	40,90€	48,90€	53,90€	58,90€	70,90€
	3h	24 mois <sup>(1)</sup>	40,90€	48,90€	53,90€	58,90€	70,90€
		12 mois	46,90€	54,90€	59,90€	64,90€	76,90€
	4h	24 mois <sup>(1)</sup>	46,90€	54,90€	59,90€	64,90€	76,90€
		12 mois	52,90€	60,90€	65,90€	70,90€	82,90€
	6h	24 mois <sup>(1)</sup>	58,90€	66,90€	71,90€	76,90€	88,90€
		12 mois	64,90€	72,90€	77,90€	82,90€	94,90€
	10h	24 mois <sup>(1)</sup>				100,90€	112,90€
		12 mois				106,90€	118,90€
	<b>INTERNET MOBILE</b>		Web&Mail et TV 3G+ illimités 24h/24				
	<b>SMS ET MMS</b>		20 SMS ou 6 MMS/mois inclus				
<b>PRIX AU-DELÀ DU FORFAIT</b>		0,38€/min - 0,12€/SMS - 0,30€/MMS					

Appels, SMS et MMS métropolitains (hors N° courts, spéciaux, SMS+, MMS+ et appels DATA).

**Prix valable pour un paiement par prélèvement automatique ; autres modes de paiement : prix majorés de 1€/mois.**

**Engagement 12 mois minimum.**

**(1) Remise fidélité incluse, valable pour tout mois effectué, pendant 24 mois.**

**(2) Illimité jusqu'à minuit vers tous les opérateurs.**

Week-end: samedi et dimanche. Appels, SMS, MMS et e-mails illimités à usage privé entre 2 individus (hors appels émis à partir d'un 6<sup>ème</sup> téléphone – ou vers plus de 129 correspondants différents dans le mois : facturés hors forfait). Web WAP / BlackBerry® (hors sites payants). E-mails avec mobile et messagerie compatibles. Conditions, listes et paramétrage sur bouyguestelecom.fr. Si vous êtes déjà client, contactez notre service client pour en bénéficier. Au-delà de 500 Mo, réduction du débit, y compris pour la TV. Sont interdits : la cession des appels / SMS / MMS et les appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boîtiers radio et usages de type peer to peer, VOIP, newsgroups et modem.

**TV accessible en France métropolitaine avec terminal 3G+ compatible TV sous couverture 3G+.**

## Services inclus (voir conditions d'accès et tarifs pages 4 à 21 et 54 à 62).

- Décompte à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde
- 20 SMS/mois (ou 6 MMS) inclus,
- Présentation du numéro,
- Double appel,
- Report des minutes,
- Internet (surf et e-mails) et TV 3G+ illimités en France métropolitaine (avec mobile WAP ou BlackBerry® compatible),
- Accès aux appels de la France vers l'étranger,
- Accès depuis l'étranger,
- Facture Internet Détaillée gratuite sur simple demande,
- Prêt d'un mobile en France métropolitaine en cas de panne, perte ou vol pendant 45 jours,
- Changement de forfait gratuit dans la gamme Neo.2,
- Appel incognito permanent,
- Appel incognito appel par appel,
- Filtrage et renvoi d'appels (610),
- Répondeur (660),
- Suivi Conso (680),
- Service Clients : serveur vocal gratuit (614) et Espace Client sur bouyguestelecom.fr,
- Mise en relation avec un Conseiller de Clientèle.

## ■ Avantages (gratuits sur simple demande).

- Avantage jeunes réservé aux -26 ans (voir p.55)
- Programme Préférence Pros (voir p.56)

## ■ Options compatibles (voir conditions d'accès et tarifs pages 54 à 62).

- |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnalisation du numéro,</li> <li>• Maxi-boîte vocale,</li> <li>• Archivage vocal,</li> <li>• Signal des dépenses,</li> <li>• Suspension temporaire de la ligne,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Numéro Argent,</li> <li>• Numéro Or,</li> <li>• Maîtrise Appels/24h,</li> <li>• 1h Afrique Maghreb DOM,</li> <li>• Pro Réseau,</li> <li>• Entre Nous,</li> <li>• Welcome Sound.</li> </ul> | <p><b>Options SMS/MMS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 SMS (ou 16 MMS),</li> <li>• SMS/MMS illimités 24h/24.</li> </ul> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## ■ Tarifs des communications de la France métropolitaine vers l'étranger<sup>(3)</sup>

	DOM/Europe/ USA/Canada	Afrique du Nord	Asie/Pacifique Mayotte	Amérique Afrique/TOM
Appels	Inclus dans le forfait et 0,38€/min au-delà	0,67€/min	1,05€/min	1,36€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€			

(3) Voir conditions d'accès page 9.

**DOM/Europe/USA/Canada :** Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Crète, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Groenland, Guadeloupe (La Désirade, Les Saintes, Marie Galante), Guyane Française, Grèce, Irlande, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Martinique, Montenegro, Norvège, Pays Bas, Pologne, Portugal, République Slovène, République Tchèque, Réunion (Ile de la), Roumanie, Royaume Uni, San Marin, Sardaigne, Serbie, Sicile, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie, Vatican.

**Afrique du Nord :** Algérie, Maroc, Tunisie.

**Asie/Pacifique/Mayotte :** Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Biélorussie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Fidji (Iles), Géorgie, Guam, Hong Kong, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirgizistan, Laos, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mayotte, Moldavie, Mongolie, Nouvelle Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Philippines, Qatar, Russie, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Taïwan, Thaïlande, Timor, Turkménistan, Ukraine, Vietnam, Yémen.

**Amérique/Afrique/TOM :** Afrique du Sud, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bolivie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Caïmans (Iles), Cameroun, Cap Vert, Chili, Colombie, Comores, Congo, République Démocratique du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Egypte, Equateur, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée Equatoriale, Haïti, Hawaï, Honduras, Israël, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Monserrat, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Nouvelle Calédonie, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Polynésie Française, Porto Rico, République Centrafricaine, Rwanda, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinidad et Tobago, Turks and Caicos (Iles), Uruguay, Venezuela, Vierges Britanniques (Iles), Vierges US (Iles), Zambie, Zimbabwe.

**Pour connaître les tarifs des communications depuis l'étranger, reportez-vous page 10.**

# FORFAITS INTERNET MOBILE

## Tarifs

Internet 3G+/EDGE 1 jour sans engagement<sup>(1)</sup>

JUSQU'À 10 Mo

AU-DELÀ, ILLIMITÉ JUSQU'À MINUIT

**PRIX / JOUR**

2€

8€

Si au cours d'une journée vous n'utilisez pas Internet 1 jour, vous n'êtes pas facturé.  
Ligne valable 8 mois à compter de l'activation ou de la dernière connexion.

Forfait Internet 3G+/EDGE illimité avec engagement 12 mois minimum<sup>(1)</sup>

ILLIMITÉ

**PRIX MENSUEL (24 mois)**

29,90€

**PRIX MENSUEL (12 mois)**

34,90€

Au-delà de 5Go, réduction du débit.

Existe aussi un Forfait Internet 3G+ illimité à 39,90€/mois avec un engagement 24 mois ou 44,90€/mois avec un engagement 12 mois. Dans ce cas, la réduction des débits s'opère au-delà de 6Go. Remise Fidélité incluse, valable pour tout mois effectué, pendant 24 mois.

**(1) Prix valables pour un paiement par prélèvement automatique ; autres modes de paiement : facture mensuelle majorée de 1€/mois.**

Navigation en France métropolitaine sous couverture 3G+/EDGE avec clé 3G+/EDGE et ordinateur (Windows 2000, XP, Vista, Mac Os 10.3 et plus) compatibles hors usage peer to peer, newsgroup, VOIP et routeur. Voir conditions et détails de la couverture sur bouyguestelecom.fr.

## Services inclus (voir conditions d'accès et tarifs pages 4 à 21 et 54 à 62).

- Suivi conso sur [www.bouyguestelecom.fr](http://www.bouyguestelecom.fr), rubrique Espace Client,
- Facture Internet Détaillée,
- Service Clients dédié au 1064.

## Options compatibles (voir conditions d'accès et tarifs pages 54 à 62).

- Signal des dépenses,
- Suspension temporaire de ligne.

### Options SMS :

- 50 SMS,
- SMS illimités 24h/24.

## Tarifs des communications

Avec les forfaits Internet Mobile, vous pouvez également, en France métropolitaine, appeler, envoyer et recevoir des SMS.

- Appels : 0,35€/min (hors N° courts, spéciaux et DATA), facturation par palier de 30 secondes après la 1<sup>ère</sup> minute indivisible.
- SMS : 0,12€/envoi/destinataire (hors N° spéciaux et SMS+).

## Tarifs depuis l'étranger

5,12€/Mo, soit 0,005€/Ko sous réserve de l'activation du service auprès des Conseillers de Clientèle (disponible depuis plus de 130 destinations - voir page 13).



## les offres mobile+box et offres box

### Offres mobile + box

Tout-en-un ideo .....46

### Offres box

Offre Bbox en zone dégroupée .....50

Offre Bbox  
en zone non dégroupée .....51

## Tarifs

	Forfait mobile	Forfait mobile illimité de 20h à minuit	Forfait mobile illimité de 19h à minuit et le WE	Forfait mobile illimité de 18h à minuit et le WE
<b>Appels tous opérateurs</b>				
+				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• SMS/MMS illimités tous opérateurs 24h/24</li> <li>• Web &amp; Mail et TV 3G+ illimités 24h/24 sur votre mobile</li> </ul>				
+				
<b>Bbox (Internet - TV - Téléphonie fixe)</b>				
2h	44,90€	55,90€	65,90€	75,90€
3h	50,90€	61,90€	71,90€	81,90€
4h	56,90€	67,90€	77,90€	87,90€
6h	68,90€	79,90€	89,90€	99,90€

Tarifs mensuels en zone dégroupée (hors éventuel abonnement France Telecom). En zone non dégroupée : +5€/mois avec abonnement France Telecom ou + 15€/mois sans.

Prix au-delà du forfait mobile : 0,38€/min

Prix des appels vers les mobiles en France depuis la box, voir p 66.

Prix valable pour un paiement par prélèvement automatique ; autres modes de paiement : prix majorés de 1€/mois.

Disponible jusqu'au 23/08/09. Engagement 24 mois (7€/mois de plus sur 12 mois). Si vous ne souhaitez pas conserver votre box, vous restez engagé sur votre Tout-en-un ideo ou sur un forfait mobile Bouygues Telecom de votre choix aux conditions en vigueur. Mobiles : Appels illimités depuis le mobile selon plage horaire jusqu'à minuit. Box : accessible selon éligibilité de votre ligne fixe (TV en zone dégroupée). Frais de résiliation fixe et dépôt de garantie du décodeur : 49€ chacun. Débit descendant théorique 512 Kbps/s IP à 20 Mbit/s ATM (16,6 Mbits/s IP). TV SD débit minimum de 3,5 Mbits/s IP.

Communications en France métropolitaine (hors n° courts, spéciaux). Mobile : communications illimitées à usage privé entre 2 individus (hors appels émis à partir d'un 6<sup>ème</sup> téléphone ou vers plus de 129 correspondants différents dans le mois : facturés hors forfait). TV sous couverture 3G+. Web&Mail hors services payants, usage modem, VOIP, peer to peer et newsgroups. Avec téléphone et messagerie compatibles. Au-delà de 500 Mo réduction des débits (TV compris). Box : Appels depuis la Bbox.

Voir conditions sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr).

Et en plus, depuis Bbox, 3h d'appels vers les mobiles en France métropolitaine : 10€/mois supplémentaire, voir p 65.

## Services inclus

### Forfait mobile

- Présentation du numéro,
- Double appel,
- Report des minutes,
- Accès aux appels de la France vers l'étranger,
- Accès depuis l'étranger,
- Facture Internet Détaillée gratuite sur simple demande,
- Prêt d'un mobile en France métropolitaine en cas de panne, perte ou vol pendant 45 jours,
- Changement de forfait mobile gratuit dans la gamme Tout-en-un ideo,
- Appel incognito permanent,
- Appel incognito appel par appel,
- Filtrage et renvoi d'appels (610),
- Répondeur (660),
- Suivi Conso (680),
- Service Clients: serveur vocal gratuit (614) et Espace Client sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr),
- Mise en relation avec un Conseiller de Clientèle.

## Bbox

### Internet

- Jusqu'à 10 comptes e-mails au format identifiant@bbox.fr. Capacité de 1 Go pour le compte principal et 1 Go pour les comptes secondaires. Taille maximum des pièces jointes envoyées : 10 Mo,
- Antivirus et antispam mail,
- Contrôle parental web (voir p 59 pour plus de détail),
- Télévision sur ordinateur,
- Webmail disponible sur bouyguetelecom.fr,
- Accès aux e-mails Bbox depuis votre mobile Bouygues Telecom (tarif d'une consultation selon l'offre détenue).

### Télévision

- Bouquet TV inclus comprenant plus de 90 chaînes dont les chaînes de la TNT,
- Guides des programmes (jusqu'à 7 jours),
- Mosaïque des chaînes TV,
- Verrouillage parental,

### Téléphonie fixe

- Répondeur (661) - Notification des nouveaux messages vocaux du répondeur par e-mail (gratuite) ou par SMS payant (voir p.15),
- Double appel,
- Conférence à 3,
- Rappel du dernier appelant,
- Présentation du N°,
- Appel incognito,
- Renvoi d'appel (communications renvoyées facturées au tarif habituel d'un appel depuis la box vers le numéro choisi),
- Transfert d'appel (communications transférées facturées au tarif habituel d'un appel depuis la box vers le numéro choisi),
- Suivi détaillé des consommations sur [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr) rubrique Espace Client Box, en particulier du décompte des 3h d'appels vers les mobiles pour les clients concernés,
- Service Client box : serveur vocal gratuit (611) et Espace Client sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr).

## ■ Options compatibles (voir conditions d'accès et tarifs pages 54 à 67).

### Forfait mobile

- Conservation du numéro de mobile,
- Personnalisation du numéro,
- Maxi-boîte vocale,
- Archivage vocal,
- Signal des dépenses,
- Suspension temporaire de la ligne,
- Numéro Argent,
- Numéro Or,
- Maîtrise Appels/24h,

- 1h Afrique Maghreb DOM,
- Pro Réseau,
- Entre Nous,
- Welcome Sound.

### Avantages compatibles :

- Programme Préférence Pro.

### Bbox

- Conservation du numéro de téléphone fixe,
- Norton Internet Security (voir détail p. 63),
- Norton Anti-Virus (voir détail p. 63),
- Extension capacité mail 2 Go, (voir détail p. 64),
- Envoi de SMS/MMS depuis Internet (voir détail p. 64),
- Enregistreur numérique (voir détail p. 64),
- Bouquets Étendu, Cinéma, Grand Cinéma, M6 Music (voir détail p. 64).

## ■ Forfait mobile : Tarifs des communications de la France métropolitaine vers l'étranger<sup>(4)</sup>

	Europe/ Europe du Sud	USA/Canada/ DOM	Europe élargie Afrique du Nord	Asie/Pacifique Mayotte	Amérique Afrique/TOM
Appels	0,47€/min	0,59€/min	0,67€/min	1,05€/min	1,36€/min
SMS/envoi/destinataire	0,30€				

(4) Voir conditions d'accès page 9.

**Europe/Europe du Sud :** Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Crète, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume Uni, San Marin, Sardaigne, Sicile, Suède, Suisse, Vatican.

**USA/Canada/DOM :** Etats-Unis, Canada, Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, Réunion (Ile de la).

**Europe élargie/Afrique du Nord :** Albanie, Algérie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Hongrie, Islande, Israël, Macédoine, Malte, Maroc, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tunisie, Turquie.

**Asie/Pacifique/Mayotte :** Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Biélorussie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Fidji (Iles), Géorgie, Guam, Hong Kong, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirgizistan, Laos, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mayotte, Moldavie, Mongolie, Nouvelle Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Philippines, Qatar, Russie, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Taiwan, Thaïlande, Timor, Turkménistan, Ukraine, Vietnam, Yémen.

**Amérique/Afrique/TOM :** Afrique du Sud, Angola, Anguilla, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bolivie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Caïmans (Iles), Cameroun, Cap Vert, Chili, Colombie, Comores, Congo, République Démocratique du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Egypte, Equateur, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée Equatoriale, Haïti, Hawaï, Honduras, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Montserrat, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Nouvelle Calédonie, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Polynésie Française, Porto Rico, République Centrafricaine, Rwanda, Saint Kitts et Nevis, Sainte Lucie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Trinidad et Tobago, Turks and Caicos (Iles), Uruguay, Venezuela, Vierges Britanniques (Iles), Vierges US (Iles), Zambie, Zimbabwe.

**Pour connaître les tarifs des communications depuis l'étranger, reportez-vous page 10.**

# ■ Bbox : Tarifs des communications vers l'étranger depuis un fixe

Destination	Tarifs	
<p><b>Zone 1 : Fixes :</b> Açores, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Angleterre, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Belgique, Bermudes, Brésil, Brunei, Bulgarie, Canaries, Chili, Chypre, Colombie, Cité du Vatican, Costa Rica, Croatie, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guam, Guernesey, Guyane, Hong-Kong, Hongrie, Iles Caïmans, Iles Christmas, Iles Féroé, Ile de Pâques, Iles Mariannes du Nord, Inde, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Jordanie, Laos, La Réunion, Les Baléares, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine, Madère, Malaisie, Malte, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays de Galle, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Puerto Rico, République Gabonaise, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Russie, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Les Samoa américaines, Slovaquie, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Turquie, Venezuela. <b>Fixes et Mobiles :</b> Argentine, Canada, Chine, République de Corée, Etats-Unis d'Amérique dont Hawaï et Alaska, Iles Vierges Américaines, Singapour.</p>	<b>Incluse dans l'offre de téléphonie fixe illimitée</b>	
<p><b>Zone 2 : Fixes :</b> Algérie, Malawi, Serbie. <b>Fixes et Mobiles :</b> Corée du Nord, Lesotho, Ouzbékistan, Pakistan, <b>Mobiles :</b> Bermudes, Brunei, Chypre, Costa Rica, Gabon, Guam, Inde, Israël, Laos, Macao, Malaisie, Puerto Rico, Thaïlande, Venezuela.</p>	0,1€ TTC/min.	
<p><b>Zone 3 : Fixes :</b> Bosnie-Herzégovine, Haïti, Liban, Montenegro, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française. <b>Fixes et Mobiles :</b> Antigua-et-Barbuda, Antilles Néerlandaises, Azerbaïdjan, Bangladesh, Benin, Bolivie, Cambodge, Congo, El Salvador, Géorgie, Guatemala, Iles Vierges Britanniques, Iran, Kazakhstan, Koweït, Nicaragua, Niger, Nigeria, Ouganda, Paraguay, Philippines, République démocratique du Congo, République Dominicaine, Kirghizistan, Rwanda, Seychelles, Soudan, Sri Lanka, Togo, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Ukraine, Vietnam. <b>Mobiles :</b> Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Colombie, Ecosse, Finlande, Géorgie, Guam, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Japon, Jordanie, Lituanie, Malawi, Panama, Pays de Galle, Suède, Turquie.</p>	0,2€ TTC/min.	
<p><b>Zone 4 : Fixes :</b> Maroc, République Arabe Syrienne, Tunisie, Terres Australes et Antarctiques Françaises. <b>Fixes et Mobiles :</b> Angola, Anouïlla, Arabie saoudite, Arménie, Aruba, Barbade, Bhoutan, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Dominique, Egypte, Emirats Arabes Unis, Equateur, Fidji, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Honduras, Ile Maurice, Irak, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Maldives, Mali, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, République Moldave, Sao Tome et Principe, Sultanat d'Oman, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Uruguay, Yémen, Zambie. <b>Mobiles :</b> Açores, Albanie, Andorre, Belgique, Brésil, Canaries, Chili, Croatie, Danemark, Espagne, Les Baléares, Grèce, Hongrie, Iles Cayman, Iles Mariannes du Nord, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liban, Luxembourg, Madère, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Polynésie Française, Portugal, République Slovaque, République Sud Africaine, République Tchèque, Russie, Serbie, Suisse, Taïwan.</p>	Coût de mise en relation 0,15€ TTC puis	
<p><b>Zone 5 : Fixes et Mobiles :</b> Afghanistan, Autorité nationale Palestinienne, Belarus, Belize, Cap-Vert, République Centrafricaine, Erythrée, Gambie, Grenade, Guyane, Liberia, Libye, Mauritanie, Népal, Qatar, Saint Kitts et Nevis, Turks et Caïcos, Zimbabwe. <b>Mobiles :</b> Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Gibraltar, Guadeloupe, Guyane, Haïti, Malte, Maroc, Martinique, Mayotte, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Calédonie, Pérou, République arabe syrienne, Réunion, Roumanie, Saint Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Slovaquie.</p>	0,3€ TTC/min.	
<p><b>Zone 6 : Fixes et Mobiles :</b> Comores, Djibouti, Ethiopie, Guinée-Bissau, Iles Rodrigues, Myanmar, Tonga. <b>Mobiles :</b> Estonie, Iles Christmas, Hong-Kong, Liechtenstein, Macédoine.</p>	0,4€ TTC/min.	
<p><b>Zone 7 : Fixes et Mobiles :</b> Ascension, Somalie.</p>	0,5€ TTC/min.	
<p><b>Zone 8 : Fixes et Mobiles :</b> Kiribati, Micronésie.</p>	0,8€ TTC/min.	
<p><b>Zone 9 : Fixes et Mobiles :</b> Cuba, Falkland, Groenland, Iles Cocos, Marshall, Niue, Les Samoa Occidentales, Wallis-Et-Futuna. <b>Mobiles :</b> Tunisie, Les Samoa américaines.</p>	1€ TTC/min.	
<p><b>Zone 10 : Mobiles :</b> Inmarsat (océan Atlantique-Est), Inmarsat (océan Atlantique-Ouest), Inmarsat (océan Indien), Inmarsat (océan Pacifique), Inmarsat SNAC, Service mobile mondial par satellite (GMSS).</p>	1,5€ TTC/min.	
<p><b>Fixes et Mobiles :</b> Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée.</p>	3€ TTC/min.	

Cette liste est susceptible d'évoluer. Rendez-vous sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) pour consulter la dernière version mise à jour. Prix des appels vers les mobiles en France depuis la box, voir p6.

# OFFRE Bbox EN ZONE DÉGROUPEE

Offre sans engagement de durée, en zone dégroupée par Bouygues Telecom et selon l'éligibilité technique de la ligne téléphonique. Souscription possible par les professionnels, sur présentation d'un N° SIREN. Modem Bbox et TV sur ordinateur inclus. La souscription à la télévision nécessite un Décodeur Bbox TV. TV réservée à une utilisation exclusivement personnelle et privée.

## ■ Avec abonnement France Telecom

<b>Internet Haut Débit</b>	19,90€ TTC/mois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès Internet illimité jusqu'à 20 Mega</li></ul>
<b>Internet - TV - Téléphonie fixe</b>	29,90€ TTC/mois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès Internet illimité jusqu'à 20 Mega</li><li>• Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales</li><li>• TV avec plus de 90 chaînes incluses</li><li>• <b>3h d'appels vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux)</b></li></ul>
<b>Internet - TV - Téléphonie fixe + 3h d'appels vers les mobiles depuis la box</b>	39,90€ TTC/mois	

Frais d'abonnement téléphonique France Télécom en plus.

## ■ Sans abonnement France Telecom

<b>Internet - TV - Téléphonie fixe</b>	29,90€ TTC/mois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès Internet illimité jusqu'à 20 Mega</li><li>• Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales</li><li>• TV avec plus de 90 chaînes incluses</li><li>• <b>3h d'appels vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux)</b></li></ul>
<b>Internet - TV - Téléphonie fixe + 3h d'appels vers les mobiles depuis la box</b>	39,90€ TTC/mois	

Les appels doivent être passés depuis la Bbox et n'incluent pas les N° courts et spéciaux. Pour connaître la liste des destinations disponibles et les tarifs des appels, voir page 49.

Les débits indiqués sont des débits ATM, soit 16.6 Mbits/s IP. La TV via Décodeur Bbox TV nécessite un débit minimum de 4.4 Mbits/s ATM, 3.5 Mbits/s IP.

## ■ Service inclus

voir pp 65 à 66

# OFFRE Bbox EN ZONE NON DÉGROUPEE

Offre sans engagement de durée, en zone non dégroupée par Bouygues Telecom et selon l'éligibilité technique de la ligne téléphonique. Souscription possible par les professionnels, sur présentation d'un N° SIREN. Modem Bbox et TV sur ordinateur inclus.

## ■ Avec abonnement France Télécom

<b>Internet - Téléphonie fixe</b>	34,90€ TTC/mois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès Internet illimité jusqu'à 20 Mega</li><li>• Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales</li></ul>
<b>Internet - Téléphonie fixe + 3h d'appels vers les mobiles depuis la box</b>	44,90€ TTC/mois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès Internet illimité jusqu'à 20 Mega</li><li>• Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales</li><li>• <b>3h d'appels vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux)</b></li></ul>

Frais d'abonnement téléphonique France Télécom en plus.

## ■ Sans abonnement France Télécom

<b>Internet - Téléphonie fixe</b>	44,90€ TTC/mois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès Internet illimité jusqu'à 20 Mega</li><li>• Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine et vers plus de 100 destinations internationales</li></ul>
<b>Internet - Téléphonie fixe + 3h d'appels vers les mobiles depuis la box</b>	54,90€ TTC/mois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès Internet illimité jusqu'à 20 Mega</li><li>• Appels illimités vers les fixes en France métropolitaine (y compris les N° de box commençant par 087 et 09) et vers plus de 100 destinations internationales</li><li>• <b>3h d'appels vers les mobiles tous opérateurs en France métropolitaine (hors n° spéciaux)</b></li></ul>

Les appels doivent être passés depuis la Bbox et n'incluent pas les N° courts et spéciaux. Pour connaître la liste des destinations disponibles et les tarifs des appels, voir page 49. Les débits indiqués sont des débits ATM, soit 16,6 Mbits/s IP.

## ■ Service inclus

voir pp 65 à 66





## les services, avantages & options

### Offres mobile

Services .....	44
Avantages .....	45
Internet Mobile / TV 3G+ .....	47
Options .....	49
Services de personnalisation.....	52

### Offres box et mobile+box

Internet Haut Débit .....	63
Télévision.....	64
Téléphonie fixe .....	65

## ■ Services

### PRÉSENTATION DU N° DE L'APPELANT

**Clients cartes prépayées, forfaits Bouygues Telecom, Tout-en-un mobile+box et forfaits bloqués**

Le numéro de la personne qui vous appelle s'affiche sur votre écran si votre correspondant ne masque pas son numéro.

> Gratuit

### DOUBLE APPEL

**Clients cartes prépayées, forfaits Bouygues Telecom, Tout-en-un mobile+box et forfaits bloqués**

Si vous êtes déjà en communication et qu'une autre personne vous appelle, vous entendez un bip vous indiquant ce nouvel appel. Vous pouvez choisir d'y répondre et de reprendre ensuite votre conversation avec votre premier interlocuteur.

> Gratuit

### APPEL INCOGNITO

**Clients cartes prépayées**

Ce service permet de masquer votre numéro. Votre interlocuteur ne peut donc pas voir votre numéro. Vous pouvez choisir de masquer votre numéro de façon temporaire appel par appel en faisant précéder le numéro de votre interlocuteur par le préfixe #31# ou de façon permanente en souscrivant via un Conseiller de Clientèle.

> Gratuit (hors coût d'appel au Service Clients)

### REPORT DU CRÉDIT DE COMMUNICATION/REPORT DES MINUTES

**Clients Carte Bouygues Telecom et Carte Universal Mobile**, si vous rechargez avant la fin de validité du crédit, le crédit restant s'ajoute à votre nouveau crédit sans limite de montant.

**Clients forfaits bloqués Universal Mobile**, si vous ne consommez pas l'intégralité de votre forfait au cours d'un mois, le crédit non consommé se reporte automatiquement sans limite de temps dans la limite du montant du forfait bloqué souscrit.

**Clients forfaits Bouygues Telecom**, les minutes inutilisées (d'un mois de forfait intégralement facturé) sont reportées sur le mois suivant uniquement et utilisables une fois le forfait en cours épuisé, hors heure(s) supplémentaire(s) non reportable(s) du Forfait 2 fois plus SMS illimités 18h+WE.

> Inclus

### FACTURE DÉTAILLÉE

**Clients forfaits Bouygues Telecom et Clients forfaits Internet Mobile**

**Facture Internet Détaillée**

- Vous devez être en prélèvement automatique pour le paiement de vos factures.
- Inscription sur le site [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr), rubrique "Espace Client" en renseignant son adresse e-mail.
- Si vous souscrivez ce service à une date trop proche de votre prochaine facture, vous recevrez une dernière facture.

Avec le service Facture Internet Détaillée, vous pouvez consulter votre facture internet quand vous le souhaitez. Vos 6 dernières factures sont archivées dans votre "Espace Client". Vous ne recevez plus vos factures papier chez vous. Un e-mail vous informe à chaque nouvelle facture disponible. Vous pouvez la télécharger sous format PDF en 1 clic.

Service non disponible pour les clients SIREN/SIRET ou ayant souscrit plusieurs lignes sur un même contrat. Service disponible en prélèvement automatique exclusivement.

> Gratuit sur demande

# DES OFFRES MOBILE

## **Facture détaillée à 6 chiffres**

La Facture détaillée à 6 chiffres permet de connaître les 6 premiers chiffres des numéros composés depuis votre ligne mobile.

La Facture détaillée à 6 chiffres peut être provisoire (gratuitement sur demande pour les 4 mois consécutifs) ou permanente (1,50€/mois).

> 1,50€/mois

## **Facture détaillée à 10 chiffres**

La Facture détaillée à 10 chiffres permet de recevoir une facture avec l'intégralité des numéros composés depuis votre ligne. La Facture détaillée à 10 chiffres concerne les factures à venir.

> 1,50€/mois

## ■ Avantages

### **AVANTAGE JEUNES**

**Clients Forfaits 2 fois plus SMS illimités 18h+WE ou Neo.2 de moins de 26 ans engagés 24 mois.**

- SMS et MMS métropolitains gratuits et illimités 24h/24, 7j/7 vers tous les opérateurs mobiles et fixes métropolitains.
- Clients forfaits Bouygues Telecom de moins de 26 ans, vous pouvez aussi bénéficier de cet Avantage Jeunes en migrant vers un Forfait 2 fois plus SMS illimités 18h + WE ou Neo.2 avec un réengagement de 24 mois.
- Si vous quittez votre Forfait 2 fois plus SMS illimités 18h + WE ou Neo.2, vous perdez alors les bénéfices de cet Avantage Jeunes.

> **Gratuit sur simple demande. Souscription possible dans votre Espace Client en ligne.**

Un seul Avantage Jeunes par ligne souscrite, valable pendant 24 mois.

SMS et MMS métropolitains entre 2 individus et à usage privé, hors SMS+, MMS+, MMS > 600 Ko. Sont interdits : la cession et les envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boîtiers radio. Incompatible avec tous les Avantages Jeunes existants, Maîtrise Appels/24h et l'offre 10 % de réduction. Réservé aux moins de 26 ans sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

## PROGRAMME PREFERENCE PRO

### Clients forfaits Bouygues Telecom

Réservé aux professionnels et assimilés (commerçants, artisans, professions libérales, entrepreneurs, associations...) dûment immatriculés, justifiant d'un N° de SIREN à fournir lors de la souscription, dans la limite de 20 lignes par N° de SIREN. Les clients ayant déjà souscrit un forfait sans justificatif SIREN devront présenter les justificatifs requis pour en bénéficier.

- 50€HT offerts<sup>(1)</sup> pour toute souscription avant le 23/08/09 à un forfait Bouygues Telecom avec un engagement de 12 ou 24 mois,
- Un kit solution d'urgence offert dans les 2 mois suivant l'inscription sur le site, comprenant une carte SIM de secours valable 24 mois et un copieur de répertoire,
- Toute l'année, de nombreux avantages comme du temps de communication et des services offerts, des invitations à des événements...

(1) Remboursements effectués sur la 4<sup>ème</sup> facture (si le montant de la facture est inférieur au montant du remboursement, la somme restant due sera déduite de la facture suivante). Remboursement effectués sous réserve d'avoir acquitté toutes les sommes dues au titre du contrat de service.

- Echange de votre mobile en cas de panne, le lendemain de votre demande et sur le lieu de votre choix en France métropolitaine (pour toute demande faite avant 17h45 hors week-end et jours fériés). Hors iPhone 3G.
- Un Service Clients dédié aux professionnels.
- Etude personnalisée de votre consommation,
- Accompagnement téléphonique : pour vous aider dans l'utilisation de votre mobile et de ses fonctions e-mails et Internet Mobile.
- Facture détaillée automatique de 6 chiffres,
- Personnalisation du N° (4 derniers chiffres et sous réserve des disponibilités),
- En cas de départ d'un collaborateur, suspension de sa ligne, sans frais, pendant une durée de 1 à 3 mois, en prolongeant simplement votre engagement de la même durée (dans la limite d'une suspension par an. Non accessible aux clients ayant connu un incident de paiement). En cas de panne, bris, perte ou vol, profitez gratuitement d'un mobile de prêt, en attendant que le vôtre soit réparé ou échangé.

> Gratuit sur simple inscription sur le site [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr) rubrique "PRO< 10 salariés" puis "Programme Préférence Pro" dans les deux mois suivant l'activation de la ligne ou suivant la communication du N° SIREN et des pièces justificatives à Bouygues Telecom.

## PROGRAMME TURQUOISE

Des avantages exclusifs réservés aux clients souscrivant aux :

Forfait Neo.2 (2h et + sur les plages horaires 19h + WE et 18h + WE, 4h et plus sur les autres plages horaires), Tout-en-un ideo ( Forfait mobile 6h, Forfait mobile illimité 20h + 4h ou 6h d'appels, et toute la gamme des Forfaits mobile illimité 19H+WE et 18H+WE). Hors clients SIREN/SIRET.

- Du temps de communication et des services régulièrement en plus de votre forfait ou Tout-en-un®,
- Des bonus de points pour changer de mobile plus facilement, plus fréquemment et parmi une large gamme de téléphones, dès 12 mois d'ancienneté,
- Un Service Clients dédié 6j/7 de 8h à 21h et un Espace Client dédié sur Internet,
- La réservation d'un mobile de prêt dans l'heure en France métropolitaine ou l'envoi en 48h en Europe (hors France, Madère et Canaries) en cas de panne,
- Une étude personnalisée complète et gratuite de votre offre,
- Des alertes sur votre mobile en cas de dépassement fréquent de votre forfait.

> Gratuit et automatique

## ■ Options Internet Mobile / TV 3G+

### OPTIONS WEB & MAIL

#### Clients forfaits Bouygues Telecom

Les Options Web & Mail vous permettent :

- d'envoyer et de recevoir vos e-mails en illimité,
- de surfer en illimité sur le portail i-mode® et sur les pages Internet adaptées à votre mobile (voir détails ci-dessous),
- et de regarder une sélection de chaînes de télévision, en illimité.

	Option Web & Mail Surf, e-mails et TV 3G+ illimités	Option Web & Mail BlackBerry® Surf, e-mails et TV 3G+ illimités
Prix mensuel	9,90€	9,90€

E-mails avec mobiles et messageries compatibles. Conditions, listes et paramètres sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr). Si vous êtes déjà client, contactez notre service client pour en bénéficier. TV accessible avec mobile 3G+ compatible TV sous couverture 3G+. Au-delà de 500 Mo, réduction de débit, y compris pour la TV.

Les communications CSD sont décomptées du forfait Voix (hors mobiles BlackBerry®).

Services accessibles en France métropolitaine. E-mails entre 2 individus et à usage privé. Peer to Peer, VOIP, newsgroup et usage modem sont interdits. En complément d'un forfait voix Bouygues Telecom.

Si vous ne bénéficiez d'aucune de ces options mensuelles, vous bénéficiez de la Tarification Web & Mail par palier (par défaut), cette tarification vous donne accès à la TV. Voir page 48.

Les Options Internet Mobile ne sont pas cumulables et sont incompatibles entre elles.

Chaque option illimitée est accessible avec un type de terminal compatible.

Tout autre usage est interdit.

Souscription possible dans votre Espace Client en ligne.

### TARIFICATION DES SERVICES

Services de contenus à l'acte : - Consultation ou communication	De 0 à 5€/mois/service
- Téléchargement (sonneries, images, jeux, vidéo...)	De 0 à 5€ selon le contenu téléchargé
Services avec souscription	De 0 à 7€/mois/service Certains sites sont entièrement gratuits. La plupart des sites payants proposent une partie accessible sans souscription.

### TARIFICATION PAR PALIER

#### Tarification Web & Mail par palier avec mobile WAP compatible

Clients forfaits Bouygues Telecom, si vous ne souhaitez pas souscrire à l'une des Options Web & Mail, vous serez facturé par défaut en fin de mois selon votre utilisation par palier de Ko avec une facture maximale de 20€. Il existe 10 paliers de tarifs dégressifs en fonction de votre consommation à la fin de mois.

Consommation (jusqu'à)	Tarification par palier									
	20 Ko	50 Ko	150 Ko	300 Ko	1 Mo	3 Mo	5 Mo	7 Mo	10 Mo	100 Mo
Palier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix/ Paliers franchis	0,50€	0,50€	1€	1€	2€	2€	2€	2€	4€	5€

Au-delà de 100 Mo, le Mo supplémentaire n'est pas facturé. À partir de 500 Mo, réduction du débit y compris pour la TV.

## Exemples :

- Si à la fin du mois, vous avez consommé 3,3 Mo : vous avez franchi les paliers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et atteint le palier 7. Vous serez alors facturé de la somme des tarifs correspondant à chaque palier, soit : 0,5€ + 0,5€ + 1€ + 1€ + 2€ + 2€ + 2€ = 9€ pour 3,3 Mo.
- Si à la fin du mois, vous avez consommé 15 Mo : vous avez atteint le palier 10 mais votre consommation reste inférieure à 100 Mo. Vous serez facturé de 20€ (facture maximale quel que soit votre usage entre 10 Mo et 100 Mo).

## Tarification Web & Mail par Ko avec mobile WAP

### Clients cartes prépayées et forfaits bloqués

- L'Internet Mobile est décompté de votre crédit de communication en mode GPRS/EDGE/3G+ au tarif unique de 2€/Mo (décompté au Ko).
- Les communications sans GPRS (CSD) sont décomptées de votre crédit de communication 0,11€/30 secondes (au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible) pour les Clients forfaits bloqués Universal Mobile et 0,15€/30 secondes (au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible) pour les Clients Carte Universal Mobile.

Les tarifs présentés dans cette page sont valables en France métropolitaine.

## TARIFICATION DEPUIS L'ETRANGER

depuis zone A	depuis zone B
Depuis un mobile : facturé au tarif national + 0,005€/Ko Depuis un BlackBerry® : 0,005€/Ko	Depuis un mobile : facturé au tarif national + 0,01€/Ko Depuis un BlackBerry® : 0,01€/Ko

Pour connaître le détail des zones, reportez-vous à la liste des pays page 12.

## TV 3G+

La TV 3G+ est accessible en complément d'un forfait Bouygues Telecom, d'une Carte Bouygues Telecom ou d'un forfait bloqué Universal Mobile.

Le visionnage des 3 chaînes TV musicales : MCM, MCM Top, MCM Pop est accessible pour les Clients Carte Universal Mobile ou forfait bloqué Universal Mobile.

Accès en France métropolitaine avec terminal 3G+ compatible TV sous couverture 3G+.

Voir tarification ci-dessous, hors coût d'accès au portail TV et de changement de chaîne (décompté de votre tarification par palier de Ko ou de votre Option Web & Mail).

## TARIFICATION

Liste des chaînes sur bouyguetelecom.fr et universalmobile.fr susceptible d'évoluer.

	TV 3G+ Tarification à la seconde dès la 1 <sup>ère</sup> seconde	Chaînes Musicales MCM Tarification à la seconde dès la 1 <sup>ère</sup> seconde
<b>Cartes Bouygues Telecom et Universal Mobile</b>		
Carte Bouygues Telecom	0,15€/min	-
Carte Universal Mobile	0,15€/min	
<b>Forfaits bloqués Universal Mobile<sup>(1)</sup></b>		
Mon 1 <sup>er</sup> Forfait bloqué, Forfait bloqué SMS illimités 24h/24 Forfait bloqué SMS & Music illimités 24h/24	0,15€/min	inclus (sous réserve d'un crédit > 0,01€)
<b>Forfaits Bouygues Telecom</b>		
Forfait Classic Forfait 2 fois plus SMS illimités 18h + WE	0,15€/min ou visionnage disponible en illimité pour 6€/mois	-
Forfait Neo.2	inclus	-
Tout-en-un ideo	inclus	-

**(1)** Valable pour les forfaits bloqués Universal Mobile souscrits depuis le 18/08/08. Est valable pour Mon 1<sup>er</sup> forfait bloqué souscrit à partir du 25/05/09. **Dans le cas où votre offre serait prochainement enrichie de la TV, les modalités d'application de la TVA seraient modifiées pour intégrer la TVA associée. Le montant TTC de votre offre resterait inchangée, seul son montant HT serait modifié.**

## Options

	Forfaits Bouygues Telecom
Maxi-boîte vocale (jusqu'à 50 messages vocaux de 5 min. Conservation pendant 15 jours)	2,50€/mois
Archivage vocal <sup>(1)</sup> (conservation de messages écoutés jusqu'à 1 an)	0,30€/message archivé (non compatible avec l'Option Maîtrise Appels/24h)
Signal des dépenses <sup>(2)(7)</sup>	2,50€/mois
Personnalisation du numéro <sup>(3)</sup>	15€
Numéro Argent <sup>(4)(5)</sup> Numéro Or <sup>(5)</sup>	3€/mois 60€/numéro
Suspension temporaire de la ligne (de 1 à 6 mois) <sup>(6)(7)</sup>	7€/mois
Frais de changement de numéro	15€

Tarifs valables uniquement en France métropolitaine.

**(1)** En cas de suspension de votre ligne, vos messages archivés seront supprimés et ne seront pas remboursés. **(2)** Lorsque vous dépassez le seuil fixé préalablement avec le Conseiller de Clientèle, un SMS d'information vous est adressé dans la journée. **(3)** Personnalisation des 4 derniers chiffres sous réserve de la disponibilité et hors N° spéciaux. **(4)** Dans la limite des N° disponibles. **(5)** La résiliation de l'Option entraîne l'attribution d'un nouveau numéro facturé 15€. **(6)** Cas de suspension possible avec présentation des justificatifs : mutation à l'étranger pour un militaire, mutation professionnelle à l'étranger, stage ou formation à l'étranger dans le cadre d'études et dans une zone non couverte, hospitalisation, cure et mutation en zone non couverte et sans prévision d'amélioration, incarcération. La durée de votre engagement est prolongée de la durée de la suspension. **(7)** Egalement disponible avec les forfaits Internet Mobile.

### OPTION 1H AFRIQUE MAGHREB DOM

#### Clients forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile+box

- 1h par mois d'appels depuis la France métropolitaine vers tous les opérateurs fixes et mobiles d'Afrique, du Maghreb et des DOM<sup>(8)</sup>.
- Facturation par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible.

- Au-delà d'1h par mois de communication, tarification selon la grille des tarifs internationaux valable pour les forfaits Bouygues Telecom.
- Les minutes de communications non consommées ne sont pas reportables sur le mois suivant.

**(8)** Afrique : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Comores (hors Mayotte), Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice (île), Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Ste Hélène, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe. Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie. DOM : Martinique, Guadeloupe et son archipel (Marie Galante, Les Saintes, St Barthélemy, St Martin, La Désirade), Réunion, Guyane Française.

Incompatible avec l'Option Maîtrise Appels/24h. Souscription possible dans votre Espace Client en ligne.

> 12,90€/mois

### OPTION ENTRE NOUS

#### Clients forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile+box

- 50% de réduction sur les appels et les SMS métropolitains (hors Option SMS/MMS), entre les forfaits Bouygues Telecom du foyer (5 maximum).

- Facturation unique au nom du souscripteur.
- Une souscription par ligne.

> 5€/mois/foyer

## OPTION MAÎTRISE APPELS/24H

### Clients forfaits Bouygues Telecom

- Blocage des communications au-delà du forfait dans un délai de 24h maximum.
- Possibilité de sélectionner une liste de 9 N° au prix d'une communication hors forfait. Cette liste est modifiable à tout moment par le titulaire, sur simple demande.
- Dans les 24h suivant la souscription à cette option, blocage des appels internationaux (y compris ceux décomptés du Forfait Neo.2), de l'envoi de SMS et des N° courts (sauf 112, 614, 618, 660, 680 et les N° 8XXX du Kiosque des services), spéciaux et des appels depuis l'étranger.
- Les communications WAP GPRS et CSD, Internet Mobile, les MMS, les SMS+, les MMS+, la navigation et les échanges de données i-mode® ne sont pas bloqués.
- Si vous avez souscrit un Forfait SMS, blocage de l'envoi des SMS au-delà du Forfait SMS. L'envoi de SMS vers l'étranger entraîne le blocage avant la fin du Forfait SMS.
- Si vous cumulez l'Avantage Maîtrise en plus d'un Avantage proposant des appels supplémentaires ou réductions vers des numéros, vous devez définir les numéros vers lesquels vous souhaitez bénéficier de ces réductions ou de ces heures supplémentaires afin de pouvoir continuer à en bénéficier une fois votre forfait consommé.

Avec le Forfait Neo.2, le Forfait 2 fois plus SMS illimités 18h + WE et Tout-en-un ideo, vos appels ou SMS illimités inclus dans ces offres seront bloqués en cas de dépassement du forfait hormis les appels vers les numéros définis dans la liste précitée.

Option indisponible sur le réseau partagé (voir détails page 8).

Incompatible avec Avantage Jeunes, Favoris, option 1h Afrique Maghreb DOM, Passion 2h, 2h soir, Illimité à deux, Illimité famille, Archivage vocal et option Internet Mobile/TV 3G+.

> 4€/mois

## OPTION PRO-RÉSEAU

### Clients forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile+box

Réservé aux professionnels et assimilés (associations, fondations, syndicats...) dûment immatriculés, justifiant d'un N° SIREN à fournir lors de la souscription, dans la limite de 20 lignes par N° SIREN.

- Les clients ayant déjà souscrit un forfait sans justificatif SIREN et souhaitant souscrire à l'Option devront présenter les justificatifs requis pour en bénéficier.
- La cession des appels ainsi que les appels depuis et vers les plateformes téléphoniques et les boîtiers radio sont interdits.
- 50% de réduction sur les communications métropolitaines Bouygues Telecom passées entre les mobiles du même contrat (de 2 à 20 lignes).
- Une facture détaillée unique, incluant le détail pour chaque mobile.

> 3€/mois/mobile

## OPTIONS SMS/MMS

### Clients forfaits Bouygues Telecom

	OPTION 50 SMS OU 16 MMS	OPTION SMS/MMS ILLIMITÉS 24H/24
Prix	4,50€/mois	12€/mois
Prix/SMS	0,09€	-
Prix/MMS	0,29€	-

160 caractères maximum et hors service SMS+ et MMS+. Les envois vers et depuis les boîtiers radio et plates-formes téléphoniques sont interdits. Les Options SMS/MMS sont incompatibles entre elles. Les SMS et MMS envoyés depuis la France vers l'étranger ou depuis l'étranger vers la France métropolitaine sont facturés hors différentes Option SMS/MMS. 1 MMS équivaut à 3 SMS. Lorsqu'il vous reste moins de 3 SMS sur votre Option SMS/MMS, l'envoi d'un MMS entraînera le décompte des SMS restants et vous serez facturé de 1/3 ou de 2/3 du prix d'un MMS hors Option, selon le nombre de SMS restants. Seule l'Option 50 SMS/16 MMS est compatible avec l'Option Maîtrise Appels/24h. Dans ce cas, l'envoi de SMS vers l'étranger entraîne le blocage, avant la fin de votre forfait.

## OPTION WELCOME SOUND

### Clients cartes prépayées, forfaits Bouygues Telecom, Tout-en-un mobile+box et forfaits bloqués

L'Option Welcome Sound permet de personnaliser la tonalité d'attente que vos proches entendent avant que vous ne décrochiez. Elle est compatible avec tous les mobiles. En plus de l'abonnement, des tonalités payantes sont téléchargeables.

	Carte Bouygues Telecom	Carte et forfaits bloqués Universal Mobile	Forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile + box
WELCOME SOUND			
Info/démonstration gratuite	650	2800 <sup>(1)</sup>	650
Abonnement		1€/mois <sup>(2)</sup>	
+ Achat de tonalité <sup>(3)</sup> Vocal <sup>(4)</sup>	664 prix d'un appel métropolitain + 0,34€/min	2828 0,50€/min	664 appel décompté du forfait + 0,34€/min
Internet Mobile	prix du surf + 2€ ou 3€/mois pour 3 ou 5 crédits, chaque tonalité coûtant 1 à 2 crédits		

(1) Accès sous réserve d'un crédit  $\geq$  0,15€. (2) Décompté du crédit de communication ou facturé hors forfait. (3) L'utilisation d'une tonalité nécessite de conserver son abonnement. (4) Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible.

## OPTION WINDOWS LIVE™ MESSENGER EN ILLIMITÉ

### Clients cartes prépayées et forfaits bloqués

Sous réserve de l'activation du service WAP ou i-mode® et d'un crédit  $\geq$  0,15€. Souscription au site et trafic (Ko) illimité en France métropolitaine.

Service édité par Miyowa accessible avec un mobile compatible. Ce service n'est pas accessible depuis l'étranger.

> 3,90€/mois

# ■ Services de personnalisation et de chat accessibles par numéros courts

## Clients Carte, forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile+box

		Carte Bouygues Telecom	Forfaits Bouygues Telecom et Tout-en-un mobile+box
<b>Chat:</b> Chat et Forum par SMS avec freever		Inscription gratuite au 2424 puis prix d'envoi d'un SMS	
	Tchatte.com (828)	0,50€/min	Communication décomptée du forfait + 0,34€/min
<b>888:</b>	SMS d'information	0,20€/envoi + prix d'envoi d'un SMS	
	Kiosque des services ou N° d'accès direct (8xx)	0,50€/min	Communication décomptée du forfait + 0,34€/min
<b>665:</b>	Personnalisation de l'annonce d'accueil du répondeur	0,50€/min	Communication décomptée du forfait + 0,34€/min
<b>2222:</b>	Serveur de jeux	0,50€/min	Communication décomptée du forfait + 0,34€/min
<b>2142:</b>	Sonneries	0,50€/min	Communication décomptée du forfait + 0,34€/min
<b>2143:</b>	Images, fonds d'écran	0,50€/min	Communication décomptée du forfait + 0,34€/min

Ces tarifs sont valables uniquement en France métropolitaine. Appels décomptés par palier de 30 secondes au-delà de la 1<sup>ère</sup> minute indivisible. Précisions sur les tarifs, liste des mobiles compatibles, liste des éditeurs et des opérateurs au 0800 940 907 (appel gratuit depuis un fixe). Services édités par des éditeurs indépendants.

## Clients Carte et forfaits bloqués Universal Mobile

	Carte Universal Mobile	Forfaits bloqués Universal Mobile
<b>Perso du mobile :</b> Vocal	<b>2622</b> <b>sonneries monocal, images noir et blanc, personnalisation du répondeur, surprises vocales:</b> 0,17€/30 sec + prix d'une communication métropolitaine vers N° fixe	
	<b>sonneries hi-fi polyphoniques - images couleurs :</b> 0,17€/30 sec + prix d'une communication métropolitaine vers N° fixe + prix d'une communication Internet Mobile <sup>(1)</sup>	
		0,25€/30 sec + prix d'une communication Internet Mobile <sup>(2)</sup>
<b>Chat SMS:</b>	inscription gratuite au <b>2424<sup>(2)</sup></b> ensuite composer le <b>2424<sup>(2)</sup></b> pour le SMS  0,13€/SMS	
<b>Téléphone des Stars :</b>	<b>2149</b> 0,17€/30sec + prix d'une communication métropolitaine vers N° fixe (20 premières secondes gratuites)	

(1) Tarifs Internet Mobile : voir page 57.

(2) Accès sous réserve d'un crédit  $\geq$  0,01€.

Ces tarifs sont valables uniquement en France métropolitaine.

Précisions sur les tarifs, liste des mobiles compatibles, liste des éditeurs et des opérateurs au 0800 940 907 (appel gratuit depuis un fixe). Services édités par des éditeurs indépendants.

# LES SERVICES INCLUS & OPTIONS DES OFFRES BOX ET MOBILE+BOX

## ■ Internet Haut Débit

### SERVICES INCLUS

#### • E-mails

- Jusqu'à 10 comptes e-mails au format identifiant@bbox.fr. Capacité de 1 Go pour le compte principal et 1 Go pour les comptes secondaires. Taille maximum des pièces jointes envoyées : 10 Mo,
- Antivirus et antispam mail,
- Webmail disponible sur bouyguetelecom.fr,
- Accès aux e-mails Bbox depuis votre mobile Bouygues Telecom (tarif d'une consultation selon l'offre détenue).

#### • Contrôle parental web

- Soucieux de protéger le plus jeune public, Bouygues Telecom propose le Contrôle Parental. Grâce à ce logiciel, vous pourrez contrôler l'accès à Internet de vos enfants en bloquant l'accès à des sites dont le contenu est jugé non désirable. Ce logiciel est paramétré pour gérer trois types de profils :
- un profil enfant qui permet l'accès à une liste de sites autorisés (Liste Blanche) via le portail Bbox Juniors,
  - un profil adolescent qui filtre l'accès à certains sites selon des catégories, grâce à une liste noire (violence, drogue...),
  - un profil adulte sans filtrage.

Si vous avez des enfants, nous vous recommandons son activation au moment de la souscription. Protection sous réserve de téléchargement du logiciel sur l'Espace Client Box et de son installation.

#### • Télévision sur ordinateur

### OPTION NORTON INTERNET SECURITY

Protection de votre PC, de vos données (photos, musiques), de vos échanges par messagerie, de vos transactions et de votre navigation sur Internet. Il vous protège des vulnérabilités de votre système d'exploitation, de votre navigateur et des sites sur lesquels vous vous rendez.

Il comprend les fonctionnalités suivantes :

- un antivirus qui détecte et élimine les virus,
- un antispyware qui détecte et élimine les logiciels espions et les logiciels publicitaires,
- un antispam qui filtre automatiquement les messages électroniques frauduleux, à la fois gênants et dangereux, qui parviennent dans votre boîte de réception,
- un pare-feu bidirectionnel qui protège contre le vol d'identité en ligne et qui vérifie l'authenticité des sites web.

Configuration requise :

- Windows® XP avec Service Pack 2 Edition familiale/XP Professionnel/XP Edition Media Center (32 bits), Windows Vista™ Edition Familiale Basique/Édition Familiale Premium/Édition<sup>(1)</sup> Intégrale/Professionnel/Starter (32 bits et 64 bits)
- Processeur 300 MHz ou supérieur
- 256 Mo de RAM
- 300 Mo d'espace disque disponible
- Navigateur Web standard
- Lecteur de CD-ROM ou de DVD

Installation possible sur 3 ordinateurs maximum. Incompatible avec l'Option Norton Anti-virus.

Protection sous réserve de téléchargement du logiciel en ligne sur l'Espace Client Box et de son installation.

> 5€TTC/mois pour les Clients Bbox

(1) Doit disposer de la configuration minimale requise par le système d'exploitation Windows Vista.

### OPTION NORTON ANTI-VIRUS

Protection de votre PC et de vos données (musiques, photos) contre les virus informatiques identifiés et répertoriés par l'éditeur au jour de la souscription.

Configuration requise : se référer à l'Option Norton Internet Security. Installation possible sur 1 ordinateur. Incompatible avec l'Option Norton Internet Security.

Protection sous réserve de téléchargement du logiciel sur l'Espace Client Box et de son installation.

> 3€ TTC/mois

## OPTION EXTENSION CAPACITÉ MAIL 2 Go

Cette option vous permet d'étendre à 2Go la capacité de votre compte principal.

>2€ TTC/mois

## ENVOI DE SMS/MMS DEPUIS INTERNET

SMS/MMS métropolitains (hors SMS + et MMS +).

SMS de 160 caractères maximum et MMS limités à 50ko.

>0,12€ TTC/SMS et 0,36€ TTC/MMS

# ■ Télévision

Services et Options disponibles uniquement avec l'Offre Bbox en zone dégroupée incluant la télévision via Décodeur Bbox TV.

## SERVICES INCLUS

- Bouquet TV inclus comprenant plus de 90 chaînes dont les chaînes de la TNT.
- Guide des programmes (jusqu'à 7 jours)
- Mosaique des chaînes TV
- Verrouillage parental

## VIDÉO À LA DEMANDE

Catalogue de plus de 3000 programmes.

> Paiement à l'acte de 0,49€ TTC à 4,99€ TTC (sauf charme et adulte de 4,99€ TTC à 11,99€ TTC et Haute Définition de 2,49€ TTC à 5,99€ TTC)

Informations données à titre indicatif. Service au tarif indiqué lors de votre commande. Accès à la Haute Définition sous réserve d'éligibilité.

## OPTION ENREGISTREUR NUMÉRIQUE

Grâce au disque dur de 120Go, cette option vous permet :

- d'enregistrer facilement jusqu'à 100h de programmes et de les revoir quand vous le souhaitez.
- de contrôler le direct : mettez votre programme en pause, et reprenez-le là où vous l'avez laissé.

> 5€ TTC/mois

## BOUQUET ETENDU

Plus de 20 chaînes supplémentaires sélectionnées pour toute la famille : sport, jeunesse, culture, cinéma...

> 9,90€ TTC/mois

## BOUQUET CINEMA

> 11€ TTC/mois

## BOUQUET GRAND CINEMA

> 16€ TTC/mois

## BOUQUET ADULTE

> 11€ TTC/mois

## BOUQUET M6 MUSIC

> 2,50€ TTC/mois

Liste des chaînes TV composant les bouquets susceptible d'évoluer. Voir détails de l'ensemble des chaînes et bouquets TV optionnels sur [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr) dans votre Espace Client Box.

LES CHAINES

**CANAL +**

et

**CANALSAT**

disponibles depuis la Bbox.

Voir conditions et promotions en cours en boutique, sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr), sur [canalplus.fr](http://canalplus.fr) ou en contactant Canal+ par téléphone au 0 891 390 700 (0,23€ TTC/min depuis un poste fixe).

Ceci est un message du Conseil supérieur de l'audiovisuel et du ministère de la santé : regarder la télévision, y compris les chaînes présentées comme spécifiquement conçues pour les enfants de moins de 3 ans, peut entraîner chez ces derniers des troubles du développement tels que passivité, retards de langage, agitation, troubles du sommeil, troubles de la concentration et dépendance aux écrans.

# ■ Téléphonie Fixe

Services et options disponibles uniquement avec l'Offre Bbox incluant la téléphonie.

## TARIF DES COMMUNICATIONS METROPOLITAINES

Toutes les communications sont facturées à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde (hors N° spéciaux facturés selon les tarifs de l'éditeur).

<b>Numéros fixes :</b> (Numéros commençant par 01 à 05, 0870 à 0879 et 09).	<b>Incluse dans l'offre de téléphonie fixe illimitée</b>
<b>Numéros d'urgence :</b> 15 (SAMU), 17 (Police), 18 (Pompiers), 112 (Urgences Européennes), 115 (SAMU social), 119 (Enfance maltraitée)	
<b>Numéros courts :</b> <b>604 :</b> (Pour savoir si un numéro est celui d'un Client Bouygues Telecom)	
<b>630 :</b> (Rechargement et consultation du solde pour les Clients Carte Bouygues Telecom)	
<b>631 :</b> (Rappel du dernier appelant)	
<b>660 :</b> (Répondeur mobile Bouygues Telecom)	
<b>661 :</b> (Répondeur Bbox) <b>670 ou 3106 :</b> (Numéro d'information Bbox)	
<b>Numéros mobiles :</b> (Numéros commençant par 06)	Décompté des 3 heures d'appels vers mobiles (pour les offres concernées). Mise en relation 0,20€ TTC/appel puis 0,15€ TTC/min au-delà des heures d'appels incluses ou pour les autres offres.
<b>Numéros Service Client Box<sup>(1)</sup> :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour toute question sur votre abonnement : du lundi au samedi de 8h à 21h</li> <li>• Assistance technique : du lundi au dimanche de 8h à 22h</li> </ul>	
<b>Au 611<sup>(1)</sup> depuis votre box</b> - serveur vocal et temps d'attente - mise en relation avec un Conseiller de Clientèle	gratuit
<b>Au 1061 depuis un poste fixe métropolitain</b>	Prix d'un appel local (soit coût de mise en relation 0,078€ TTC/appel puis 0,014€ TTC/min en heures creuses et 0,028€ TTC en heures pleines).
<b>Numéros Services Clients mobile depuis la box :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forfait Bouygues Telecom (614)</li> <li>• Carte et Forfaits bloqués Universal Mobile (2020)</li> <li>• Carte Bouygues Telecom (634)</li> </ul>	Serveur vocal et temps d'attente gratuit avant mise en relation avec un Conseiller de Clientèle puis prix d'un appel local (soit coût de mise en relation 0,078 € TTC/appel puis 0,014 € TTC/min en heures creuses et 0,028 € TTC en heures pleines).
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clients Professionnels avec n° SIREN (618)</li> </ul>	gratuit
<b>Numéros spéciaux :</b> (Numéros commençant par 08, 118XXX, 10XX, 3XXX)	Tarification de l'éditeur du service
<b>Numéros de radiomessageries :</b>	Coût de mise en relation 1€ TTC/appel puis 1€ TTC/min.
<b>Numéros satellitaires :</b>	Coût de mise en relation 0,15€ TTC/appel puis 4€ TTC/min.

(1) Clients Bouygues Telecom, l'appel au 611 depuis votre mobile Bouygues Telecom est facturé au prix d'une communication vers le Service Clients Mobile. Détail dans le document "Les Tarifs" disponible en point de vente. Le Service Clients apporte des solutions en toutes circonstances. Si vous n'êtes pas satisfait, notre Service Consommateurs est à votre disposition : Service Consommateurs Bouygues Telecom, 38218 Vienne Cedex

**Clients Bbox et Tout-en-un ideo dotés d'une offre incluant des appels vers les mobiles en France métropolitaine**, vous bénéficiez de 3 heures d'appels/mois vers les numéros des opérateurs mobiles en France métropolitaine. Ces communications sont décomptées à la seconde dès la 1<sup>ère</sup> seconde. Au-delà, les communications vous sont facturées (voir ci-dessus). En cas de transfert d'appels de votre Bbox vers le numéro de mobile d'un opérateur français en France métropolitaine, vos appels transférés sont décomptés de votre forfait d'appels vers les mobiles.

## TARIF DES COMMUNICATIONS VERS L'ETRANGER

Destination	Tarifs	
<p><b>Zone 1 : Fixes :</b> Açores, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Andorre, Angleterre, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Belgique, Bermudes, Brésil, Brunei, Bulgarie, Canaries, Chili, Chypre, Colombie, Cité du Vatican, Costa Rica, Croatie, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guam, Guernesey, Guyane, Hong-Kong, Hongrie, Iles Caimans, Iles Christmas, Iles Féroé, Ile de Pâques, Iles Mariannes du Nord, Inde, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Israël, Italie, Japon, Jersey, Jordanie, Laos, La Réunion, Les Baléares, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao, Macédoine, Madère, Malaisie, Malte, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays de Galle, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Puerto Rico, République Gabonaise, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Russie, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Les Samoa américaines, Slovénie, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Turquie, Venezuela. <b>Fixes et Mobiles :</b> Argentine, Canada, Chine, République de Corée, Etats-Unis d'Amérique dont Hawaï et Alaska, Iles Vierges Américaines, Singapour.</p>	<b>Incluse dans l'offre de téléphonie fixe illimitée</b>	
<p><b>Zone 2 : Fixes :</b> Algérie, Malawi, Serbie. <b>Fixes et Mobiles :</b> Corée du Nord, Lesotho, Ouzbékistan, Pakistan. <b>Mobiles :</b> Bermudes, Brunei, Chypre, Costa Rica, Gabon, Guam, Inde, Israël, Laos, Macao, Malaisie, Puerto Rico, Thaïlande, Venezuela.</p>		0,1€ TTC/min.
<p><b>Zone 3 : Fixes :</b> Bosnie-Herzégovine, Haïti, Liban, Montenegro, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française. <b>Fixes et Mobiles :</b> Antigua-et-Barbuda, Antilles Néerlandaises, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Cambodge, Congo, El Salvador, Géorgie, Guatemala, Iles Vierges Britanniques, Iran, Kazakhstan, Koweït, Nicaragua, Niger, Nigeria, Ouganda, Paraguay, Philippines, République démocratique du Congo, République Dominicaine, Kirghizistan, Rwanda, Seychelles, Soudan, Sri Lanka, Togo, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Ukraine, Vietnam. <b>Mobiles :</b> Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Colombie, Ecosse, Finlande, Géorgie, Guam, Indonésie, Irlande, Irlande du Nord, Japon, Jordanie, Lituanie, Malawi, Panama, Pays de Galle, Suède, Turquie.</p>		0,2€ TTC/min.
<p><b>Zone 4 : Fixes :</b> Maroc, République Arabe Syrienne, Tunisie, Terres Australes et Antarctiques Françaises. <b>Fixes et Mobiles :</b> Angola, Anguilla, Arabie saoudite, Arménie, Aruba, Barbade, Bhoutan, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Dominique, Egypte, Emirats Arabes Unis, Equateur, Fidji, Ghana, Guinée, Guinée Equatoriale, Honduras, Ile Maurice, Irak, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Maldives, Mali, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, République Moldave, Sao Tome et Principe, Sultanat d'Oman, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sénégal, Sierra Leone, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Uruguay, Yémen, Zambie. <b>Mobiles :</b> Açores, Albanie, Andorre, Belgique, Brésil, Canaries, Chili, Croatie, Danemark, Espagne, Les baléares, Grèce, Hongrie, Iles Cayman, Iles Mariannes du Nord, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liban, Luxembourg, Madère, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Polynésie Française, Portugal, République Slovaque, République Sud Africaine, République Tchèque, Russie, Serbie, Suisse, Taïwan.</p>	coût de mise en relation 0,15€ TTC puis	0,3€ TTC/min.
<p><b>Zone 5 : Fixes et Mobiles :</b> Afghanistan, Autorité nationale Palestinienne, Belarus, Belize, Cap-Vert, République Centrafricaine, Erythrée, Gambie, Grenade, Guyana, Liberia, Libye, Mauritanie, Népal, Qatar, Saint Kitts et Nevis, Turcs et Caïcos, Zimbabwe. <b>Mobiles :</b> Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Gibraltar, Guadeloupe, Guyane, Haïti, Malte, Maroc, Martinique, Mayotte, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Calédonie, Pérou, République arabe syrienne, Réunion, Roumanie, Saint Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Slovénie.</p>		0,4€ TTC/min.
<p><b>Zone 6 : Fixes et Mobiles :</b> Comores, Djibouti, Ethiopie, Guinée-Bissau, Iles Rodrigues, Myanmar, Tonga. <b>Mobiles :</b> Estonie, Iles Christmas, Hong-Kong, Liechtenstein, Macédoine.</p>		0,5€ TTC/min.
<p><b>Zone 7 : Fixes et Mobiles :</b> Ascension, Somalie.</p>		0,8€ TTC/min.
<p><b>Zone 8 : Fixes et Mobiles :</b> Kiribati, Micronésie.</p>		1€ TTC/min.
<p><b>Zone 9 : Fixes et Mobiles :</b> Cuba, Falkland, Groenland, Iles Cocos, Marshall, Niue, Les Samoa occidentales, Wallis-Et-Futuna. <b>Mobiles :</b> Tunisie, Les Samoa américaines</p>		1,5€ TTC/min.
<p><b>Zone 10 : Mobiles :</b> Inmarsat (océan Atlantique-Est), Inmarsat (océan Atlantique-Ouest), Inmarsat (océan Indien), Inmarsat (océan Pacifique), Inmarsat SNAC, Service mobile mondial par satellite (GMSS). <b>Fixes et Mobiles :</b> Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée.</p>		3€ TTC/min.

Cette liste est susceptible d'évoluer. Rendez-vous sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr) pour consulter la dernière version mise à jour.

## SERVICES INCLUS

- Répondeur - Notification des nouveaux messages vocaux du répondeur par e-mail (gratuite) ou par SMS payant
- Double appel
- Conférence à 3
- Rappel du dernier appelant
- Présentation du N°
- Appel incognito
- Renvoi d'appel (communications renvoyées facturées au tarif habituel d'un appel depuis la box vers le numéro choisi)
- Transfert d'appel (communications transférées facturées au tarif habituel d'un appel depuis la box vers le numéro choisi)
- Suivi détaillé des consommations sur [www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr) rubrique Espace Client Box , en particulier du décompte des 3h d'appels vers les mobiles pour les clients concernés.





## les informations contractuelles

**Offres mobile et mobile + box**  
Informations sur  
votre Contrat de Service .....70

Conditions Générales  
et Particulières de Service.....72

# INFORMATIONS SUR VOTRE CONTRAT

Vous êtes sur le point de souscrire votre Contrat de Service Bouygues Telecom ou Universal Mobile et d'accepter les Conditions Générales et Particulières de Service et les Tarifs applicables. Ces deux pages reprennent leurs caractéristiques essentielles.

## ■ Services proposés

Bouygues Telecom fournit en fonction de l'offre choisie (avec ou sans abonnement), soit l'accès à son réseau de téléphonie mobile accessible aux mobiles aux normes GSM 1800/900 ou 3G+ (en cours de déploiement), soit l'accès à des services de communications électroniques à partir de votre ligne fixe, soit un service de connexion au réseau Internet Mobile depuis une carte SIM à insérer dans une carte modem compatible. En complément, vous pouvez accéder à des options qui peuvent nécessiter un mobile compatible (service WAP...).

## ■ Conditions de souscription du contrat

Le Contrat de Service est constitué du formulaire de souscription, des Conditions Générales et Particulières de Service, leur Annexe Pratique et du document "Les Tarifs". Nous vous recommandons de lire attentivement ces documents avant de remplir et signer le formulaire de souscription.

Les pièces suivantes sont nécessaires à l'activation de votre ligne :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Permis de conduire (UE, Monaco ou Andorre) ou carte de séjour ou de résident encore valables 6 mois,
- et pour forfait Bouygues Telecom, forfait bloqué Universal Mobile et Tout-en un mobile+box : chèque annulé et RIB d'un compte domicilié en France ou à Monaco. Lorsque l'adresse postale portée sur le formulaire n'apparaît sur aucune des pièces justificatives, ou est différente sur l'un des documents précités, un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) vous sera demandé.

Une avance sur consommation et/ou un dépôt de garantie, dont les montants sont précisés dans ce document, pourra vous être demandée lors de la souscription et/ou en cours de contrat.

## ■ Durée de l'engagement

Pour les Tout-en-un mobile+box, forfait Bouygues Telecom et forfait bloqué Universal Mobile, le Contrat est conclu pour une durée indéterminée avec une durée d'engagement d'un an, sauf conditions dérogatoires. Pour Carte Universal Mobile, Carte Bouygues Telecom et l'Offre Bbox, il n'y a pas de durée d'engagement sauf conditions dérogatoires. Pour les Tout-en-un mobile+box, si vous ne souhaitez pas conserver votre box, vous restez engagé sur votre Tout-en-un ideo ou sur un forfait voix Bouygues Telecom de votre choix aux conditions en vigueur.

La mise en service de votre ligne mobile s'effectuera au plus tard dans les 5 jours ouvrés suivant la réception des pièces justificatives (30 jours pour les Services Fixes à compter de la réception du courrier de confirmation de souscription), et le cas échéant de l'encaissement de l'avance sur consommation.

Vous pouvez résilier par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de 10 jours. Sauf motif légitime, si vous résiliez pendant votre période d'engagement, vous devez vous acquitter des redevances restant dues jusqu'au terme des 12 premiers mois et le cas échéant d'un quart des redevances restant dues au-delà (pour les Tout-en-un mobile+box, voir l'article 10.2.2.).

Pour toute souscription ou modification effectuée à distance, vous disposez d'un délai de 7 jours à compter de votre acceptation pour vous rétracter. Lorsque ce délai expire un week-end, un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Cependant, si vous utilisez un des Services ou une option avant la fin du délai vous renoncez à votre droit de rétractation. Pour conserver votre numéro mobile en quittant Bouygues Telecom, vous devez vous adresser auprès

# DE SERVICE MOBILE ET MOBILE+BOX

de votre nouvel opérateur en lui communiquant notamment le Relevé d'Identité Opérateur (RIO) accessible gratuitement depuis le serveur vocal de Bouygues Telecom et mentionné dans le document "Les Tarifs".

Le jour du portage de votre numéro mobile, votre ancienne ligne sera résiliée. Vous devez veiller à ce que le numéro et votre ligne soient actifs jusqu'à la date du portage.

Si vous êtes en période d'engagement, vous restez redevable auprès de Bouygues Telecom des redevances périodiques restant à courir.

En cas de non-paiement des factures à leur échéance, la ligne mobile pourra être limitée à la seule réception des communications en France métropolitaine, puis suspendue 9 jours après l'échéance des factures. S'agissant des Tout-en-un mobile+box, voir détails article 9.

## ■ Tarifs

Les tarifs des Services Bouygues Telecom sont détaillés dans ce document disponible gratuitement dans votre point de vente ou sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr). En cas d'augmentation des tarifs du Service, Bouygues Telecom vous en informera au moins 1 mois avant son entrée en vigueur. Vous pourrez résilier le Contrat sans frais par courrier recommandé avec accusé de réception dans les 4 mois suivants l'entrée en vigueur de la hausse du prix.

## ■ Modalités de Paiement

Les factures sont payables au plus tard 15 jours après votre date de facturation mensuelle (selon les modalités visées à l'article 4.2). Les redevances périodiques sont perçues d'avance pour le mois suivant. Les communications sont facturées à l'issue de la période de consommation. Vous pouvez régler votre facture par prélèvement bancaire (mode de paiement gratuit), carte bancaire, et en plus pour les forfaits Bouygues Telecom, TIP, chèque ou mandat-compte (modes de paiement facturés selon le montant indiqué dans ce document).

## ■ Service Clients

Le Service Clients est à votre disposition du lundi au samedi de 8h à 21h. Retrouvez les coordonnées de votre Service Clients et le prix de l'appel au dos de ce document. En cas de réclamation, si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée par le Service Clients, vous pouvez vous adresser au Service Consommateurs.

De plus, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le Centre de Relation Clients 614 (Clients forfaits Bouygues Telecom) a été certifié "NF Service Centre de Relation Clients" par AFNOR Certification.

## ■ Perte et vol

En cas de perte ou de vol, vous devez immédiatement en informer Bouygues Telecom ou Universal Mobile en téléphonant au 0 800 29 1000 (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que votre ligne mobile soit mise hors service. Dans tous les cas, confirmez le vol ou la perte par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée d'une copie de la plainte déposée auprès des autorités compétentes.

Le Contrat de Service reste en vigueur et les redevances périodiques continueront à être facturées ou décomptées.

Les informations contenues dans ces deux pages ne sont pas exhaustives. Nous vous invitons à lire attentivement et intégralement les Conditions Générales et Particulières de Service figurant ci-après.

Vous avez souscrit une offre mobile, fixe ou **Tout-en-un**<sup>®</sup> décrites dans le document “ Les Tarifs ” et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous recommandons de prendre connaissance de l'ensemble des dispositions de votre contrat (ci-après le “ Contrat ”).

Ce Contrat est constitué :

- du formulaire de souscription ;
- des présentes Conditions Générales et Particulières de Service et leur Annexe Pratique ;
- du document “ Les Tarifs ” (ci-après “ Les Tarifs ”).

Si vous avez souscrit pour les besoins de votre activité professionnelle, des dispositions spécifiques vous sont applicables. Ces dernières dérogent à certaines dispositions des Conditions Générales de Service et sont visées à l'article III des Conditions Particulières.

## ARTICLE 1 – QUELS SONT LES SERVICES FOURNIS ?

### 1.1. Services accessibles

Vous pouvez souscrire à :

- une offre mobile donnant accès à un service de téléphonie mobile de radiocommunication publique utilisant la norme GSM vous permettant dans la zone couverte par notre réseau d'émettre et de recevoir des communications au moyen d'une carte SIM à insérer dans un mobile compatible (ci-après “ **Service Mobile** ”). En fonction de l'offre souscrite, vous pouvez, avec une carte SIM compatible 3G+ et un équipement compatible, accéder au réseau 3G+. En cas d'indisponibilité, vous accédez au réseau GSM.
- une offre Internet mobile donnant accès à un service Internet mobile (ci-après “ **Service Internet Mobile** ”) au moyen d'une carte SIM à insérer dans une carte, un modem ou un ordinateur compatible (ci-après “ **Carte Modem** ”).

Les “ **Services Mobiles** ” désignent le **Service Mobile** et le **Service Internet Mobile** ;

- une offre fixe donnant accès à des services de communications électroniques (dont Internet) et, le cas échéant, audiovisuels à partir de votre ligne téléphonique fixe en France métropolitaine. Pour bénéficier de ces services (ci-après les “ **Services Fixes** ”), nous vous fournissons un Equipement Fixe et vous devez disposer d'un Matériel compatible (voir Annexe Pratique) ;
- une offre **Tout-en-un**<sup>®</sup> (ci-après “ **Tout-en-un** ”) donnant accès aux **Services Fixes** et au **Service Mobile**.

Ces services sont définis ensemble comme les

**Services** et peuvent être complétés par des **Options**.

Dans le cadre de ces **Services**, des usages peuvent être interdits et mentionnés à l'article 6.

### 1.2. Précisions particulières pour chacun des Services

#### Services Mobiles :

Les ondes électromagnétiques peuvent entraîner des perturbations ou indisponibilités locales des **Services Mobiles**.

La capacité du réseau disponible pour chacun des utilisateurs dépend de leur nombre à un même instant. En conséquence, l'utilisation des **Services** peut être dégradée.

Par ailleurs, nous vous recommandons de vous protéger, via notamment l'utilisation de logiciel adapté, des risques d'intrusion ou de contamination par des virus pouvant provoquer des dommages aux équipements connectés ou aux données qu'ils contiennent.

#### Services Fixes :

La fourniture des **Services Fixes** est susceptible de subir des perturbations en raison de l'instabilité du réseau internet, des modes de connexion utilisés, des réseaux exploités par des opérateurs tiers, de votre zone géographique, des caractéristiques techniques de votre ligne, de sa distance par rapport au central téléphonique et de la nature du raccordement entre le Matériel et l'Equipement Fixe (voir Annexe Pratique). Si vous utilisez plusieurs **Services Fixes** simultanément, le débit disponible peut être réduit.

Des évolutions techniques ou des opérations de maintenance susceptibles d'améliorer la qualité des **Services Fixes** peuvent survenir en cours de Contrat. Dans ce cadre, les **Services Fixes** peuvent être interrompus de manière temporaire. Pour certaines opérations, nous pouvons être amenés à vous demander notamment de réinitialiser votre Equipement Fixe ou de l'échanger afin de pouvoir bénéficier des **Services Fixes**. Sauf cas d'urgence, nous vous communiquerons toutes les informations relatives à ces opérations.

**Certains services (fax, modem, minitel, alarme médicale ou de sécurité, interphone, terminal de paiement, lecteur de carte Vitale ...) peuvent ne pas fonctionner si vous ne conservez pas votre abonnement France Telecom. Nous vous recommandons de vous informer auprès des fournisseurs de ces services et de conserver, le cas échéant, votre abonnement (voir Annexe Pratique).**

Les **Services Fixes** comprennent :

### 1/ Le **Service Fixe** d'accès à internet :

- ce service permet d'accéder via le Modem Bbox :  
- au réseau internet via une adresse IP (voir Annexe Pratique) ;
- à notre service de messagerie avec la possibilité de créer plusieurs adresses de courrier électronique avec accès à un antispam et à un antivirus mail qui permettent de réduire la réception de mails non sollicités ou l'intrusion de virus ;
- à la réception de programmes de télévision sur ordinateur.

Lors de la souscription à ce service, il vous sera fourni des identifiants et mots de passe temporaires pour accéder à votre Espace Client Box et à votre compte de courrier électronique principal. Il vous est recommandé de personnaliser votre mot de passe dès votre premier accès et de le modifier régulièrement. Ils sont personnels et confidentiels et ne doivent pas être communiqués à des tiers.

Votre Modem Bbox WIFI :

- vous permet d'accéder à un réseau privé auquel vous seul pouvez accéder et ce dès la souscription du Contrat ;
- fera partie d'un réseau partagé entre vous et une communauté d'utilisateurs. En fonction de l'offre souscrite, vous bénéficierez de ce réseau, lorsque ce service sera proposé. Les informations nécessaires à la localisation de votre Equipement Fixe figureront **sous forme anonyme** sur une carte géographique faisant apparaître les Modems Bbox.

### 2/ Le **Service Fixe** de télévision par ADSL :

Ce service permet, via le Décodeur Bbox TV, d'accéder à la diffusion de programmes audiovisuels et radiophoniques sur un téléviseur, en zone dégroupée si vous disposez d'un débit suffisant (voir Annexe Pratique).

La liste des chaînes et les numéros des canaux sont susceptibles d'évoluer en fonction notamment de l'intérêt qu'elles suscitent, de l'évolution de leur contenu et de la qualité de leur diffusion. Ces listes sont disponibles et mises à jour sur notre site internet.

Ce service est strictement limité à une utilisation privée à l'exclusion de toute utilisation professionnelle et de toute diffusion publique. Vous vous engagez à ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle notamment des auteurs, producteurs et d'une manière générale, à toute personne ayant participé directement ou indirectement à la création de l'œuvre diffusée.

Ce service comprend un service de contrôle parental pour les programmes de catégorie 5 (œuvres cinématographiques interdites aux mineurs de moins de 18 ans et programmes pornographiques ou de très grande violence, réservés à un public adulte averti et susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs). Le contrôle s'effectue via un

code à 4 chiffres intégré dans votre Décodeur Bbox TV qui doit être personnalisé pour accéder au service et modifiable à tout moment. Vous devez veiller à préserver la confidentialité de ce code car ces programmes sont susceptibles de causer aux mineurs des troubles durables. Attention, le code pénal sanctionne les personnes permettant aux mineurs d'avoir accès à ces programmes.

Une **Option** permet d'enregistrer des programmes audiovisuels et de contrôler le programme en direct avec les chaînes compatibles (voir Tarifs). Il est interdit de transférer les enregistrements vers un autre support.

En cas de restitution ou d'échange du Décodeur Bbox TV, les données enregistrées seront perdues.

### 3/ Le **Service Fixe** de téléphonie sur IP :

Ce service permet, via le Modem Bbox, d'émettre et de recevoir des appels depuis un téléphone fixe.

## 1.3. Informations générales sur les Services

Nous vous informons tout particulièrement sur le fait que sur le réseau internet (fixe ou mobile) :

- nous n'exerçons aucun contrôle de quelque nature que ce soit sur le contenu des données transitant, celles-ci relevant de la responsabilité notamment de leurs auteurs ou éditeurs ;
- la confidentialité et la sécurité de vos données ne sont pas assurées et nous vous recommandons d'assurer leur protection contre notamment l'intrusion ou le piratage en utilisant des logiciels ou procédés de protection à jour.

Nous attirons votre attention sur la nécessité :

- d'effectuer des sauvegardes régulières de toute donnée ou contenu que vous souhaitez conserver ;
- de prendre connaissance de la "Netiquette" disponible sur :  
[www.afa-france.com/netiquette.html](http://www.afa-france.com/netiquette.html) ;
- de protéger les plus jeunes en activant les services gratuits de contrôle parental proposés (voir conditions dans les Tarifs).

Enfin, l'utilisation de données (informations, logiciels, images, photos...) peut être réglementée ou protégée par un droit de propriété dont chaque utilisateur, auteur ou diffuseur est responsable. L'ensemble des correspondances privées échangées lors de l'utilisation des **Services** (email, téléphonie sur IP...) relève du secret des correspondances.

## ARTICLE 2 – COMMENT BÉNÉFICIER DE NOS SERVICES ?

### 2.1 Conditions de souscription

#### 2.1.1. Dispositions applicables à tous les Services

Pour connaître les services auxquels vous êtes éligibles et les tarifs correspondants, vous pouvez vous rendre sur notre site Internet ou contacter notre Service Clients.

En point de vente, votre Contrat prend effet dès sa souscription et est subordonné à la présentation des pièces justificatives demandées pour les **Services Fixes** ou de leur copie recto-verso pour les autres services et, le cas échéant, à notre encaissement effectif de l'avance sur consommation et/ou du dépôt de garantie.

En cas de dossier incomplet ou d'impossibilité de fournir une pièce demandée, vous disposez d'un délai de 8 jours pour nous fournir les pièces manquantes. A défaut, le Contrat sera suspendu selon les modalités de l'article 9.

En vente à distance, votre Contrat prend effet dès la réception de notre confirmation par courrier électronique ou postal. Si vous êtes un particulier, vous disposez d'un délai de 7 jours à compter de votre acceptation pour vous rétracter. Lorsque ce délai expire un week-end, un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Cependant, si vous utilisez un des **Services** avant la fin du délai, vous renoncez à votre droit de rétractation.

### 2.1.2. Dispositions complémentaires

#### 1/ Services Fixes :

Si vous optez pour le Dégroupage Total, vous devez nous donner mandat afin d'opérer le dégroupage de votre ligne téléphonique auprès de France Télécom, ainsi qu'un mandat de conservation de votre numéro fixe si vous souhaitez le conserver (voir Annexe Pratique et " Tarifs "). Dans les autres cas, nous vous attribuerons un nouveau numéro de téléphone non géographique.

La souscription aux **Services Fixes** est limitée à une souscription par ligne téléphonique fixe.

#### 2/ Services Mobiles :

Le Contrat est conclu sous réserve de notre réception du Formulaire dûment rempli et signé, et de la copie recto verso des pièces justificatives demandées :

- carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Permis de Conduire (UE, Monaco, et Andorre) ou carte de séjour ou de résident encore valables 6 mois et pouvoir du représentant légal pour les personnes morales ;
- et en plus à l'exclusion de **Carte Prépayée** : chèque annulé et RIB d'un compte domicilié en France ou Monaco, et, lorsque l'adresse postale portée sur le Formulaire n'apparaît sur aucune des pièces justificatives ci-dessus, un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

S'agissant de **Carte Prépayée**, la souscription de plus de 10 lignes mobiles sur une période d'un an par une même personne ou la souscription de 4 lignes mobiles ou plus simultanées doit être soumise à notre approbation.

### 3/ Tout-en-un® :

Les points 1/ et 2/ précédents s'appliquent

#### 2.2 Avances sur consommation et dépôt de garantie

Nous pouvons vous demander une avance sur consommation qui viendra en déduction des sommes dues et un dépôt de garantie dans les cas suivants :

##### 1/ Avance sur consommation à la souscription

En cas de :

- dossier incomplet, ou lorsque le nombre total de lignes mobiles mises en service pour un même souscripteur au titre du Contrat et/ou d'un autre est supérieur ou égal à 2 : 229€ pour **forfait Bouygues Telecom** ou **Tout-en-un®** (395€ pour **forfait bloqué Universal Mobile** si supérieur à 5 lignes) ;
- absence de chèque annulé : 50€ pour **forfait Bouygues Telecom** ou **Tout-en-un** (ou 39,80€ pour forfait bloqué Universal Mobile) ;
- absence de chèque annulé et de carte bancaire : 400€.

##### 2/ Avance sur consommation à la souscription et/ou en cours de Contrat

En cas de :

- inscription sur le fichier Préventel visé à l'article 7.2 ou de chèque déclaré irrégulier par le Fichier National des Chèques Irréguliers : 400€. Pour **forfait Bouygues Telecom** ou **Tout-en-un®**, le **Service Mobile** sera accessible uniquement avec un forfait mobile avec blocage et les **Services Fixes** selon les modalités des " Tarifs ".
- souscription à l'**Option** " Accès depuis l'étranger " : 400€ ;

- pour **forfait bloqué Universal Mobile**, en cas de paiement par mandat compte : 400€ ;

- pour **forfait Bouygues Telecom**, les **Services Fixes** ou **Tout-en-un®**, en cas d'augmentation substantielle de vos consommations et services en cours excédant une somme de 50€ au-delà du montant des redevances périodiques de votre offre. Cette avance sur consommation ne pourra pas excéder votre encours et les sommes que vous devez.

##### 3/ Dépôt de garantie à la souscription et/ou en cours de Contrat

En cas de :

- souscription au Service de Télévision par ADSL, un dépôt de garantie d'un montant de 49€ vous sera demandé en contrepartie de la remise d'un Décodeur Bbox TV.

Ce dépôt de garantie sera encaissé et ne vous dispense pas du paiement des sommes qui vous sont facturées au titre des **Services Fixes**. En cas de restitution du Décodeur Bbox TV, il vous sera

remboursé déduction faite des éventuelles sommes pouvant être dues par les coûts de remise en état et/ou de remplacement de votre Equipement Fixe et des impayés non contestés.

### 2.3 Mise en service

#### 1/ Services Mobiles :

Nous vous attribuons un numéro mobile et vous ouvrons l'accès au **Service Mobile**, au plus tard dans les 5 jours ouvrés (8 jours en cas de vente à distance) suivant la réception des documents demandés à la souscription et, le cas échéant, de l'encaissement de l'avance sur consommation, et, pour **Carte Prépayée**, du premier appel de votre part (voir "les Tarifs").

En cas de dépassement de ces délais qui ne vous est pas imputable, vous bénéficiez sur demande écrite :

- d'un dédommagement sous la forme d'un avoir correspondant à la part de la mensualité du **Service Mobile** non fourni depuis l'expiration de ces délais.
- pour **Carte Prépayée**, par dérogation, d'un report de la durée d'utilisation de votre crédit pour un délai correspondant au nombre de jours de **Service Mobile** non fourni depuis l'expiration de ce délai.

Si vous avez acheté votre Carte SIM dans un point de vente qui ne procède pas à la mise en service, vous devez effectuer vous-même la mise en service selon les instructions fournies. Vous accédez alors à un crédit de communication dont le montant et les conditions sont définis dans la documentation fournie avec la carte SIM. Immédiatement après l'achat, vous devez nous retourner la copie des pièces justificatives demandées.

A défaut de la réception de votre dossier complet dans les 7 jours suivants votre premier appel, nous suspendrons votre ligne dans les 19 jours suivants ce délai. Vous disposez ensuite de 60 jours pour régulariser votre situation avant que votre ligne ne soit définitivement résiliée. Le premier appel doit être effectué avant la date indiquée sur la documentation fournie avec la carte SIM.

#### 2/ Services Fixes :

Ils sont accessibles dans un délai de 30 jours maximum (auquel s'ajoute le délai de rétractation en cas de vente à distance) à compter de la réception du courrier de confirmation de souscription. Au cours de cette période, vous serez informé de l'activation technique de votre ligne. Vous pourrez alors installer votre Equipement Fixe.

Si à l'issue des 30 jours vos services ne sont toujours pas actifs, vous serez remboursé sur la base de votre abonnement mensuel au prorata du

nombre de jours au cours desquels les **Services Fixes** n'ont pas été activés depuis l'expiration de cette période. Pour en bénéficier, vous devez appeler notre Service Clients pour faire constater l'absence d'activation.

En cas de déménagement, vous devez nous contacter pour connaître les **Services Fixes** auxquels vous pourrez accéder depuis votre nouveau domicile et les modalités de conservation de vos services.

#### 3/ Tout-en-un :

Les délais de mise en service et les modalités de demande des **Services Mobiles** et des **Services Fixes** s'appliquent.

En cas de dépassement de ces délais, qui ne vous est pas imputable, vous pouvez bénéficier d'un dédommagement sous la forme d'un avoir correspondant à 1€/jour pour le **Service Mobile** non fourni et 1€/jour pour les **Services Fixes** non fournis depuis l'expiration de ces délais.

### ARTICLE 3 – COMMENT UTILISER LES EQUIPEMENTS ?

**3.1** La propriété de l'Equipement Fixe et du logiciel intégré à la carte SIM ne vous est pas transmise. Vous êtes responsable de leur utilisation et de leur conservation. Ils peuvent être remplacés sans délai, pour des raisons techniques ou en cas de fraude, et sans frais en l'absence de faute de votre part. Vous vous engagez à en faire un usage conforme et à les installer selon les instructions contenues notamment dans les guides d'utilisation joints.

**3.2** Vous vous interdisez d'intégrer la carte SIM dans un équipement autre qu'un mobile, ou qu'une Carte Modem pour le **Service Internet Mobile**.

Si vous composez successivement 3 codes PIN erronés, la délivrance d'un code (PUK) de déblocage de la carte SIM est faite à vos frais conformément aux " Tarifs ". La manipulation successive de dix codes erronés entraîne le blocage définitif de la carte SIM.

**3.3** En cas de vol ou de perte, vous devez immédiatement nous en informer par téléphone, afin que votre ligne mobile soit mise hors service. Pour tous les **Services**, vous devez envoyer au Service Clients une lettre recommandée avec accusé de réception et précisant la perte ou le vol, accompagnée dans ce dernier cas d'une copie du dépôt de la plainte déposée auprès des autorités compétentes.

Le Contrat reste en vigueur et les redevances, abonnements et/ou frais d'accès périodiques associés aux **Services** et aux **Options** continuent à être facturés ou décomptés.

Après réception de la nouvelle carte SIM (adressée dans les 5 jours suivant la réception de votre demande), celle-ci sera mise en service sur simple demande.

**3.4** Afin de vous protéger contre le vol, un verrouillage spécial empêche l'utilisation du mobile ou de la Carte Modem avec une carte SIM autre que celle(s) remise(s) par Bouygues Telecom. Cette protection peut être supprimée sans frais six mois après la conclusion du Contrat, ou le cas échéant, après votre dernier renouvellement de mobile.

**3.5** . Pour l'Équipement Fixe hors accessoires (voir Annexe Pratique), nous assurons le service de réparation et d'entretien qui ne couvre pas les cas suivants :

- abus ou mauvaise utilisation et/ou non respect des instructions concernant l'Équipement Fixe ;
- dommage à l'Équipement Fixe à la suite d'un accident, de surtensions électriques, de variations climatiques ;
- modifications non autorisées et/ou réparations ou ouvertures effectuées par des personnes non autorisées.

Dans ces hypothèses et dans tous les cas pour les accessoires, vous restez redevable de leur réparation et de leur entretien. En cas d'impossibilité de réparation, de perte ou de vol, nous serons amenés à vous les facturer (voir "Les Tarifs").

Pour l'Équipement Fixe (hors accessoires), vous devez contacter le Service Clients afin d'établir un diagnostic. En cas de survenance de panne qui ne pourrait être résolue à distance, vous serez orienté pour procéder au remplacement de l'Équipement Fixe défectueux par un Équipement Fixe neuf ou remis à neuf. Le **Service Fixe** sera de nouveau accessible 24h maximum après récupération du nouvel Équipement Fixe.

**3.6** En cas de résiliation ou de changement de **Service Fixe** ou **Tout-en-un**<sup>®</sup> ne nécessitant plus l'Équipement Fixe, vous devez restituer à vos frais l'Équipement Fixe dans les 30 jours suivant la confirmation du Service Clients et aux coordonnées qui vous seront indiquées. A défaut, vous serez facturé de l'ensemble de l'Équipement Fixe non retourné selon les modalités figurant dans les "Tarifs". S'agissant du Décodeur Bbox TV, le dépôt de garantie sera conservé.

## **ARTICLE 4 – QUELS SONT LES PRIX DES SERVICES ?**

### **4.1.** Prix

Les prix sont définis dans les "Les Tarifs" et sont susceptibles d'évoluer. En cas de hausse du prix des **Services**, nous vous en informons au moins 1 mois avant. Vous pourrez résilier le Contrat sans frais par courrier recommandé avec accusé de

réception dans les 4 mois suivant l'entrée en vigueur de cette hausse. Lorsque le prix du **Service** ou des **Options** a été octroyé en contrepartie d'une période d'engagement, nous nous engageons à maintenir ce prix pendant cette période, sauf si la modification du prix résulte d'une décision législative ou réglementaire.

L'éventuel tarif d'un moyen de paiement et de son rejet sont précisés dans les "Tarifs".

### **4.2** Modalités de paiement

#### **1.** Généralités

En cas de facture électronique, vous êtes informé par courrier électronique de la mise en ligne de votre facture sur votre Espace Client. Cette facture est accessible en ligne pendant un délai de 6 mois à compter de sa mise en ligne. Nous vous invitons à la consulter et la conserver. Si vous le souhaitez, nous pouvons vous faire parvenir vos prochaines factures par courrier postal.

Si vous choisissez la carte bancaire comme moyen de paiement, nous conservons à des fins de paiement les informations relatives à votre carte (hors code de sécurité "CVV2") et ce pendant la durée de choix de cette carte comme mode de paiement.

Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité de retard égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal à compter du jour suivant la date limite de paiement figurant sur la facture impayée. Si vous êtes un non professionnel, cette pénalité, d'un montant minimum (voir "Les Tarifs") sera due, après relance, à compter du quinzième jour suivant la date limite de paiement figurant sur la facture impayée.

En cas d'inscription sur le fichier Préventel, de retard ou d'incident de paiement, ou encore d'augmentation substantielle des consommations en cours, nous pouvons, après vous avoir contacté, demander à tout moment le paiement des sommes dues (notamment par carte bancaire) ou, avec votre accord, faire varier la date de facturation.

En cas d'avoir, ce dernier vient en déduction des sommes dues.

Vous nous déléguez en paiement des sommes dues aux éditeurs de contenus au titre de l'accès à leurs services.

#### **2.** Dispositions particulières

#### **Services Mobiles :**

La date de facturation des sommes dues est mensuelle et la facture payable au plus tard quinze jours suivant cette date pour **forfait Bouygues Telecom** et le **Service Internet Mobile**.

Pour **forfait bloqué Universal Mobile**, en cas de prélèvement automatique, la date du premier prélèvement vous est communiquée au moment de l'activation de votre ligne. Les prélèvements suivants sont effectués tous les 30 jours à compter de la date d'activation jusqu'à la date de

résiliation. Vous serez informé chaque mois, par un SMS, deux jours avant la date de prélèvement.

### Services Fixes :

La date de facturation intervient tous les trente jours à partir de la création de votre ligne.

En cas de dépassement du seuil de facturation (voir "Tarifs"), une ou plusieurs factures intermédiaires peuvent être émises).

### Tout-en-un :

La facturation intervient selon les modalités suivantes :

- Une facture émise mensuellement et selon les modalités de paiement visées pour les **Services Mobiles** ci-dessus. Cette facture comprend notamment vos redevances périodiques **Tout-en-un** et vos autres services et communications depuis votre mobile.
- Le cas échéant, une seconde facture intervenant tous les trente jours et selon les modalités visées pour les **Services Fixes** ci-dessus. Elle comprend les **Options**, les communications émises depuis le Modem Bbox et les éventuels compléments (zone non dégroupée,...) relatifs aux **Services Fixes**.

Les factures sont payables séparément. A terme, nous devrions être amenés à vous proposer une facture unique. Nous vous en informerons au préalable.

## ARTICLE 5 – QUELS SONT NOS ENGAGEMENTS ?

**5.1** Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour assurer la qualité des Services : Si vous avez souscrit à une offre mobile :

En cas d'interruption totale du **Service Mobile**, vous pouvez sur demande écrite, sauf dans les cas des articles 5.2 et 9, bénéficier d'un dédommagement sous la forme d'un avoir correspondant à la part de la mensualité de ce **Service Mobile** interrompu, et pour **Carte Prépayée** sous la forme d'un report de la durée d'utilisation de votre crédit pour un délai correspondant au nombre de jours interrompus.

Dans cette hypothèse, nous nous engageons à rétablir le **Service Mobile** dans un délai de 2 semaines maximum. A défaut, vous pourrez bénéficier d'un dédommagement supplémentaire selon les mêmes formes et conditions, et depuis l'expiration de ce délai.

Si vous avez souscrit une offre fixe :

En cas d'interruption des **Services Fixes**, nous vous invitons à contacter notre Service Clients. En cas d'interruption totale des **Services Fixes** déclarée auprès du Service Clients, nous

rétablissons l'accès aux **Services Fixes** dans un délai de 10 jours maximum à compter de votre appel. En cas de non respect du débit minimum descendant (voir Annexe Pratique) pendant une période de 10 jours à compter de votre appel au Service Clients ou de non respect du délai de rétablissement, vous pourrez obtenir le remboursement (ou un avoir) de votre abonnement au prorata du nombre de jours au cours desquels les **Services Fixes** auront été interrompus ou le débit non respecté. Pour bénéficier de ces dédommagements, vous devez contacter votre Service Clients.

Si vous avez souscrit à **Tout-en-un** :

En cas d'interruption totale des **Services Fixes** et/ou **Service Mobile** composant votre offre **Tout-en-un**, vous pouvez bénéficier sur demande écrite d'un dédommagement sous la forme d'un avoir correspondant à un montant de 1€/jour d'interruption dans la limite de 30 jours. Dans cette hypothèse, nous nous engageons à rétablir le **Service Fixe** et/ou le **Service Mobile** dans un délai de 2 semaines maximum. A défaut, vous pourrez bénéficier d'un dédommagement supplémentaire depuis l'expiration de ce délai selon les mêmes formes et conditions.

**5.2** Notre responsabilité ne peut pas être engagée en cas de :

- mauvaise utilisation de votre part des **Services** ou des **Options** ou de la carte SIM, ou d'utilisation des **Services** ou des **Options** par une personne non autorisée consécutive à une faute de votre part ;
- messages non sollicités reçus d'un tiers (SPAM).

**5.3** Nous pouvons céder, transférer ou apporter à un tiers les droits et obligations nés du Contrat.

## ARTICLE 6 – QUELS SONT VOS ENGAGEMENTS ?

**6.1** Le Contrat est conclu en considération de votre personne. Sauf accord exprès préalable de notre part, vous vous interdisez de céder, transmettre ou commercialiser auprès d'un tiers, sous quelque forme que ce soit, le Contrat ou le bénéfice de l'utilisation de la carte SIM ou/et de l'Équipement Fixe (y compris le ou les numéros de téléphone qui y sont associés).

En revanche, votre famille, votre proche entourage ou vos salariés lorsque vous avez contracté à titre professionnel, peuvent utiliser les **Services Fixes** (hors service de télévision et radio limitée à une utilisation privée) à l'adresse de votre ligne téléphonique fixe.

**6.2** Conformément aux dispositions pénales et civiles en vigueur, vous vous interdisez toute

utilisation frauduleuse des **Services** ou des **Options** comme par exemple de pratiquer ou d'initier la communication en masse de messages électroniques non sollicités de manière directe ou indirecte (SPAM) ou à des fins de piratage ou de nature à nuire au bon fonctionnement ou à la disponibilité du réseau ou des serveurs.

De même, les utilisations consistant à utiliser les **Services** et/ou de l'Équipement Fixe à des fins de création d'un serveur vocal et/ou de reroutage et/ou de détournement des communications sont interdits.

De plus, l'accès à des contenus (téléchargement, streaming...) en violation de droit de tiers (auteur, ayant droit) est interdit.

**6.3** Tout usage susceptible de dégrader les **Services** ou les **Options** est interdit.

Sont ainsi prohibés les usages mobiles de type voix sur IP (technique permettant d'utiliser Internet comme moyen de transmission des appels téléphoniques) ou peer to peer et/ou newsgroups (services permettant le partage entre utilisateurs de ressources mises à disposition par l'un d'eux ou un serveur sur le réseau) ainsi que les usages mobiles ou fixes dont la liste est mise à jour sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr).

De même, sont interdits les usages suivants :

- les appels vers les numéros d'accès à Internet et certains numéros géographiques ou non géographiques dont l'usage est abusif comme l'utilisation d'un des **Services ou Options** pour des communications dont l'acheminement est détourné ou re-routé ;
- l'utilisation d'un des **Services Fixes** aux fins d'en faire commerce ou par exemple, partager l'accès téléphonique avec des personnes extérieures au foyer ou à l'entreprise ;
- l'utilisation d'un des **Services ou Options** générant une consommation de communications supérieure à 24h par jour ;
- l'utilisation à titre gratuit ou onéreux d'un des **Services ou Options** en tant que passerelle de réacheminement de communications ;
- l'utilisation ininterrompue d'un des **Services ou Options** consistant en une composition automatique et/ou en continu de numéros sur la ligne ;
- la cession gratuite ou payante ou la revente, totale ou partielle, d'un des **Services ou Options** ;
- l'utilisation d'un des **Services ou Options** par le biais d'une numérotation automatique pour l'émission ininterrompue d'appels ou de messages ;
- l'utilisation d'un des **Services ou Options** vers toute plateforme de service (jeux, charme, chat ...) vous permettant de

bénéficier d'une rémunération directe ou indirecte du fait des communications réalisées.

Nous nous réservons la possibilité de mettre fin aux communications ne respectant pas ces interdictions.

**6.4** Afin de permettre à tous les clients d'accéder au réseau dans des conditions optimales et d'éviter la fraude, vous vous engagez à accéder au réseau pour un usage personnel et à ne pas dépasser une durée de 3 heures consécutives par appel. Nous nous réservons la possibilité de mettre fin aux communications dépassant cette durée.

**6.5** Vous devez nous prévenir immédiatement par courrier de tout changement de domicile ou de coordonnées bancaires.

**6.6** Nous attirons votre attention plus particulièrement sur la nécessité :

- de respecter les licences d'utilisation des logiciels, notamment celles que vous devez accepter avant l'utilisation de certains **Services** ;
- de respecter les conditions d'utilisation et d'éligibilité des **Services** ;
- de respecter l'ordre public et les bonnes mœurs et de ne pas utiliser les **Services** notamment pour les finalités suivantes : proxénétisme, pédophilie, révisionnisme, violence, haine raciale ;
- de ne pas utiliser de procédé ou de logiciel dont l'usage serait contraire à la réglementation.

**6.7** En cas de prélèvement automatique, vous êtes invité à retourner votre autorisation de prélèvement complétée et signée directement auprès de votre établissement financier.

## **ARTICLE 7 – COMMENT SONT UTILISÉES VOS DONNÉES PERSONNELLES ?**

**7.1** Nous collectons vos données conformément à la loi du 6 janvier 1978.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression en nous écrivant à : Bouygues Telecom, Informatique et Libertés, Directeur des systèmes d'information, 20 quai du Point du Jour, 92640 Boulogne Billancourt Cedex.

Nous utilisons vos données (y compris les données de trafic) pour l'exploitation de nos services.

Sauf opposition de votre part à l'adresse ci-dessus, vous nous autorisez à utiliser ces données pour promouvoir nos services, à les céder à des tiers à des fins de promotions commerciales et/ou à des fins d'études et de sondages.

Toutefois, la prospection directe au moyen d'un automate d'appels, d'un télécopieur ou d'un courrier électronique nécessite votre accord préalable à l'exception de la promotion par Bouygues Telecom de produits et de services analogues à laquelle vous pouvez vous opposer via un numéro gratuit (603) depuis votre mobile et en vous rendant sur [bouyguestelecom.fr](http://bouyguestelecom.fr).

Nous pouvons être amenés à transférer vos données personnelles à des prestataires situés hors de l'Union Européenne (Tunisie et Maroc) afin de gérer votre Contrat et vous proposer nos offres et Services. Ce transfert est réalisé dans le strict respect de la loi du 6 janvier 1978, notamment par la mise en œuvre avec nos prestataires des clauses types émises par la Commission Européenne afin de vous garantir un niveau de protection équivalent à celui de l'Union Européenne.

**7.2** En cas d'impayé ou de déclaration irrégulière, les informations qui vous concernent sont susceptibles d'être communiquées à des organismes de recouvrement et/ou, pour les offres mobiles ou **Tout-en-un**, d'être inscrites dans un fichier géré par le GIE Préventel accessible aux opérateurs et sociétés de commercialisation de service GSM. Vous pouvez exercer votre droit d'accès à l'adresse suivante : GIE PREVENTEL, service des consultations, TSA n° 90 003, 93588 ST OUEN CEDEX. Ce droit d'accès et de rectification peuvent être exercés auprès de nous à l'adresse visée au 7.1.

**7.3** Tout appel vers notre numéro court du Service Clients est automatiquement identifié.

**7.4** A l'exception des numéros d'urgence, vous pouvez vous opposer à l'identification de votre numéro mobile d'abonné par vos correspondants soit appel par appel soit en souscrivant gratuitement à notre service "Appel Incognito" pour les **Services Mobiles**. Pour les **Services Fixes**, il vous suffit d'activer cette fonctionnalité auprès de notre Service Clients.

**7.5** L'utilisation d'un service de localisation nécessite le traitement par Bouygues Telecom, et le cas échéant par l'éditeur dudit service, des données de localisation géographique et d'identification du mobile. La durée de conservation de ces données est limitée à la fourniture du service.

## **ARTICLE 8 – COMMENT FIGURER DANS L'ANNUAIRE UNIVERSEL ?**

Vous pouvez faire figurer gratuitement vos coordonnées (numéro de téléphone et nom, prénom ou initiales sous réserve d'homonymie, raison sociale, adresse postale complète ou non, adresse électronique, profession ou activité

communiquées sous votre responsabilité) dans les listes établies par Bouygues Telecom et destinées à être communiquées aux éditeurs d'annuaire universel et services universel de renseignements. Un autre utilisateur de la ligne peut demander à figurer dans ces listes.

Vous pouvez limiter gratuitement la parution de vos coordonnées avec les listes antiprospection, anti-annuaire inversé, adresse partielle (sauf pour les professionnels ou entreprises vendant des biens ou services aux consommateurs), ou initiales du prénom.

Vous pouvez modifier vos coordonnées ou l'utilisation qui en est faite à tout moment et gratuitement sur [bouyguestelecom.fr](http://bouyguestelecom.fr) rubrique "Espace Client" ou sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr) ou auprès du Service Clients.

Ces coordonnées sont communiquées sous votre responsabilité.

Les délais de parution dans les annuaires dépendent des conditions et fréquences de parution propres à chacun des éditeurs.

## **ARTICLE 9 – COMMENT LES SERVICES PEUVENT ÊTRE RESTREINTS OU SUSPENDUS ?**

**9.1** Sans indemnité, nous pouvons :

**1.** Sans préavis suspendre l'accès aux :

- **Services** en l'absence de régularisation d'un dossier incomplet (article 2.1) dans un délai de 8 jours à compter de notre demande ;
- **Services** en cas de fausse déclaration, d'usurpation d'identité ou d'utilisation frauduleuse d'un des **Services** (notamment article 6.2, 6.3 et 6.6) ou des Options ;
- **Services** absence de régularisation d'une avance sur consommation et/ou d'un dépôt de garantie visés à l'article 2.2.
- **Services Fixes** en cas de non respect des dispositions des articles 6.2 et 6.5.

Pour **Tout-en-un**, votre **Service Mobile** sera également interrompu selon les modalités visées au point suivant.

**2.** Après vous avoir contacté et en l'absence de régularisation :

- interrompre la possibilité d'émettre des appels depuis votre mobile et suspendre l'accès, aux **Services Mobiles**, 9 jours après cette limitation en cas de :
  - 1/ non-paiement d'une facture, de l'avance sur consommation en cours de Contrat visée à l'article 2.2 ou d'une échéance (la suspension intervient si la cause n'a pas disparue) ;
  - 2/ non respect des dispositions des articles : 3.2, 6.1, 6.3, 6.5 et IV des Conditions Particulières.

Pour **Tout-en-un**, vos **Services Fixes** seront également suspendus.

- suspendre les **Services Fixes** en cas de non respect des autres dispositions du Contrat en cas de cession (article 6.1 et IV des Conditions Particulières) ou de non paiement d'une facture.

Pour **Tout-en-un**, votre **Service Mobile** sera également suspendu selon les modalités visées au point précédent.

**9.2** Dès la publication de la loi dite "Création et Internet", les **Services** pourraient être suspendus selon les modalités issues de cette loi. Dans ce cas, nous vous informerons de ces dispositions.

**9.3** Dans tous les cas, les prix des **Services** restent dus sauf en cas de force majeure ou dans les cas énumérés à l'article 10.4.

## ARTICLE 10 – COMMENT LE CONTRAT PEUT IL ÊTRE RÉSILIÉ ?

### 10.1 Dispositions générales

Vous pouvez résilier votre Contrat à tout moment par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressé au Service Clients (cf. article 11.2). La résiliation interviendra dans un délai de 10 jours (ou plus si vous le désirez) à compter de la réception de la demande.

### 10.2 Dispositions spécifiques

#### 10.2.1. Services Fixes :

Lorsque vous résiliez vos **Services Fixes** ou **Tout-en-un**<sup>®</sup>, vous devez nous indiquer dans ce courrier le numéro de téléphone de la ligne fixe à résilier. Les frais de résiliation correspondant à nos frais de traitement et aux coûts de déconnexion de votre ligne vous seront facturés (voir "Tarifs"). Vous disposerez d'un délai de 30 jours à compter de la réception de notre confirmation écrite pour retourner l'Équipement Fixe (cf. article 10.10).

#### 10.2.2. Tout-en-un :

Les dispositions de l'article précédent s'appliquent. La résiliation du Contrat sans aucune précision entraîne la résiliation des **Services Mobiles** et des **Services Fixes**. En revanche, vous avez la possibilité de ne pas résilier tous vos **Services Fixes** ou **Service Mobile**. Pour cela, vous devez nous préciser dans votre courrier de résiliation les **Services Fixes** ou le **Service Mobile** que vous souhaitez résilier :

**1.** Si vous ne souhaitez plus utiliser le **Service Mobile** de **Tout-en-un**, vous accédez à une offre fixe selon les modalités tarifaires en vigueur au jour de la demande et définies dans les "Tarifs" en vigueur. En cas de résiliation, au cours d'une période d'engagement, l'article 10.3 s'applique.

**2.** Si vous ne souhaitez plus utiliser les **Services Fixes** de **Tout-en-un**, vous conservez votre **Service Mobile** au tarif de **Tout-en-un**. Mais vous pouvez choisir une autre offre mobile

selon les modalités de changement d'offre définies dans les "Tarifs" en vigueur. Les frais et coûts de l'article 10.2.1 s'appliquent.

La demande de portabilité d'un seul numéro n'entraîne pas la résiliation de **Tout-en-un**. Vous devez nous confirmer par courrier votre demande de résiliation de **Tout-en-un**.

**10.3** A l'exception des articles 10.4 et 4.1, si vous résiliez pendant votre période d'engagement, vous devez vous acquitter des redevances restant dues jusqu'au terme des 12 premiers mois et d'un quart des redevances restant dues au-delà. Les sommes dues deviennent immédiatement exigibles.

**10.4** Vous pouvez résilier le Contrat, selon les modalités visées à l'article 10.1, sans frais en joignant les justificatifs nécessaires pour motifs légitimes tels que :

1. force majeure définie par les Tribunaux français ;
2. non respect de nos engagements prévus dans le Contrat ;
3. handicap ou maladie rendant impossible l'utilisation des **Services** ;
4. déménagement en dehors de la zone de couverture du réseau GSM ou ADSL selon les **Services** souscrits (votre demande ne peut intervenir dans les 3 mois suivant le début de votre période d'engagement) ;
5. difficultés financières ayant entraîné une notification de recevabilité en Commission de Surendettement des Particuliers ;
6. chômage faisant suite à un licenciement dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée et dont vous avez eu connaissance pendant la période d'engagement ;
7. échec de la procédure de conservation du numéro mobile imputable à Bouygues Telecom dans les conditions de l'article I des Conditions Particulières dans un délai de 12 jours suivant cet échec ;
8. Service Mobile inaccessible de votre domicile depuis le réseau GSM dans des conditions normales et habituelles, par lettre recommandée avec accusé de réception précisant ce motif, dans un délai de 7 jours (le cachet de la poste faisant foi) à compter de la mise en service initiale ou du refus de votre part de l'avance sur consommation demandée au moment de la souscription du Contrat, dans un délai de 7 jours à compter de cette demande ;
9. s'agissant des **Services Fixes** ou **Tout-en-un** : absence des **Services Fixes** dans les 30 jours (auquel s'ajoute le délai de rétractation en cas de vente à distance) suivant la réception du courrier de confirmation de souscription ;
10. échec de portabilité en dégroupage total de votre ancien numéro fixe qui ne vous est pas imputable.

Si votre demande de résiliation intervient dans les 60 jours suivant la souscription du Contrat, vous disposerez d'un délai de 8 jours à compter de la réception de notre accord écrit pour retourner, contre remboursement, le kit (téléphone et/ou carte modem et la Carte SIM jointe) Bouygues Telecom en parfait état au lieu qui vous sera indiqué. La restitution du coffret et de la Carte SIM ne s'applique pas au cas 4 ci-dessus. Dans tous les cas, vous devez retourner l'Équipement Fixe (cf. article 10.10). La résiliation prendra effet à la date de votre dernière communication.

**10.5** Nous pouvons résilier le Contrat sans indemnité :

1. à tout moment et sans préavis en cas de retrait ou suspension de l'autorisation accordée à Bouygues Telecom par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;

2. avec un préavis d'un mois après vous avoir contacté en cas d'arrêt de la commercialisation d'une offre ;

3. à partir du quinzième jour pour les **Services Mobiles** ou **Tout-en-un** (10<sup>ème</sup> jour pour les **Services Fixes**) suivant la restriction ou la suspension si la cause n'a pas disparu en cas :

- d'absence de réception du Contrat ou de régularisation d'un dossier incomplet (article 2) ;
- de non communication à Bouygues Telecom des informations relatives au changement de domicile ou de vos coordonnées bancaires (article 6.5) ;
- de non versement de l'avance sur consommation (article 2.2) ;
- de non paiement des factures ou d'une échéance (article 4).

4. à partir du quinzième jour pour les **Services Mobiles** ou **Tout-en-un** (10<sup>ème</sup> jour pour les **Services Fixes**) suivant la restriction ou la suspension en cas :

- de fausse déclaration, d'usurpation d'identité ou d'utilisation frauduleuse d'un des Services ou une des Options (article 9.1) ;
- de cession d'appels (articles 6.1 et IV des Conditions Particulières) ;

5. au-delà de votre période d'engagement avec un préavis de 10 jours.

Dans les hypothèses 3 et 4, vous devez vous acquitter des sommes restants dues jusqu'au terme de votre engagement dans les conditions de l'article 10.3. Ces sommes sont alors immédiatement exigibles.

**10.6.** Si vous décidez de ne plus accéder aux **Options**, ou s'agissant de **Tout-en-un** au **Service Mobile** ou aux **Services Fixes**, le Contrat reste en vigueur.

La résiliation du Contrat n'entraîne pas la résiliation des services fournis par des tiers auprès

desquels vous devez vous adresser directement.

**10.7.** Les sommes que nous vous devons (y compris les éventuels avoirs) viennent en déduction des sommes que vous devez et le cas échéant font l'objet d'un remboursement.

**10.8.** Dispositions complémentaires pour **Carte Prépayée** : à l'issue de la durée de validité de votre ligne, si vous n'avez pas effectué de rechargement, votre carte SIM sera désactivée et vous perdrez votre numéro de téléphone.

**10.9.** Dispositions complémentaires pour **Internet 1 jour** : si vous n'avez pas utilisé le **Service Internet Mobile** ou une **Option** dans le délai mentionné dans les "Tarifs" à compter de l'activation de votre ligne ou de votre dernière connexion, votre carte SIM est désactivée et vous perdez l'utilisation de votre ligne.

**10.10.** Dispositions complémentaires pour les **Services Fixes** ou **Tout-en-un** : dans tous les cas, vous devez nous restituer l'Équipement Fixe à vos frais en parfait état au lieu qui vous sera indiqué. A défaut, le dépôt de garantie sera conservé et des frais vous seront facturés conformément aux "Tarifs".

## ARTICLE 11 – COMMENT RESTER EN CONTACT ?

Nous tenons à vous informer que les coordonnées mentionnées doivent servir exclusivement pour nous contacter. Ces coordonnées ne peuvent être utilisées pour des retours de produits quelque soit leur nature.

**11.1** Lorsque nous nous engageons à vous "contacter", nous le faisons par écrit ou par téléphone, ou par l'envoi d'un SMS ou d'un e-mail ou, en cas d'impossibilité de vous joindre sur votre mobile, en laissant un message sur votre répondeur mobile.

**11.2** Vous pouvez appeler le Service Clients ou nous écrire à Service Clients Bouygues Telecom, 38218 VIENNE Cedex.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez vous adresser au Service Consommateurs Bouygues Telecom, 38218 VIENNE Cedex.

Enfin, si la solution proposée ne vous convient toujours pas, vous pouvez saisir, avec les justificatifs nécessaires, le médiateur des communications électroniques sur son site Internet ou par courrier à l'adresse que vous aura communiquée le Service Consommateurs.

Notre Service Consommateurs traite les réclamations transmises dans un délai de 30 jours à compter de leur réception. A défaut, vous bénéficierez, sur demande écrite au service concerné :

Pour les **Services Fixes**, un remboursement (ou un avoir) au prorata du prix des **Services Fixes**

correspondant au nombre de jours de retard depuis l'expiration de ce délai et dans la limite de 30 jours.

Pour le **Service Mobile** ou **Tout-en-un** :

- une minute d'appels offerte par jour de retard, utilisable au tarif de la minute incluse dans le forfait souscrit, dans la limite de 30 minutes ;
- pour **Carte Prépayée**, par dérogation, vous bénéficierez d'un report de la durée d'utilisation de votre crédit pour un délai correspondant au nombre de jours de retard **depuis l'expiration de ce délai et dans la limite de 30 jours**.

## CONDITIONS PARTICULIERES :

### I. CONSERVATION DU NUMERO MOBILE / PORTABILITE

Avant toute demande de portabilité, vous devez vous assurer que :

- vous êtes le titulaire du contrat ou bénéficiaire d'un mandat du titulaire pour effectuer cette demande ;
- votre numéro de mobile métropolitain ci-après " Numéro " est en cours de validité jusqu'à la date de portage ;
- votre Numéro ne fait pas l'objet d'une portabilité en cours ;
- vous disposez de votre Relevé d'Identité opérateur, ci-après " RIO ", consultable sur le serveur vocal de l'opérateur que vous quittez, ci-après " Opérateur Donneur ", qui vous le confirmera par SMS.

En arrivant chez nous :

- pour conserver votre Numéro mobile, vous devez nous transmettre, lors de la souscription du Contrat de Service : votre RIO, le Numéro que vous souhaitez conserver, la date de portage souhaitée (entre 7 jours et 2 mois hors dimanche et jours fériés nationaux, à compter de la souscription de votre Contrat). Nous résilierons pour votre compte le contrat auprès de votre Opérateur Donneur. Votre demande de portabilité est définitive et ne peut faire l'objet d'une annulation. Si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité à la portabilité, nous vous communiquerons le motif de refus invoqué par l'Opérateur Donneur.
- en cas d'échec de la portabilité, le numéro provisoirement associé à la carte SIM Bouygues Telecom deviendra définitif. Le Contrat reste en vigueur, sauf résiliation dans les conditions visées à l'article 10.5.

En nous quittant :

- vous devez mandater directement l'Opérateur Receveur qui résiliera votre contrat auprès de nous et demandera le portage de votre Numéro.

- si vous êtes sous engagement à la date du portage du Numéro, vous serez redevable des redevances périodiques restant à courir conformément à l'article 10.3.

## II – OPTIONS

En cas de résiliation d'une **Option** avec engagement, vous devrez vous acquitter des redevances périodiques conformément à l'article 10.3.

**II.1 Services éditeurs/constructeur** (BlackBerry®, WAP, i-mode®...)

Pour les services i-mode® et WAP, la résiliation des services s'effectue auprès des éditeurs, y compris en cas de vol ou perte de la carte SIM.

Les services sont fournis sous la responsabilité de leur éditeur et aux conditions fixées par celui-ci sur votre mobile ou Internet. La réclamation doit être adressée à l'éditeur. Concernant les éditeurs référencés, leurs coordonnées sont disponibles à partir de la page d'accueil de leur site. Nous facturons ou décomptons de votre crédit de communication les services référencés au prix et selon les modalités définies par l'éditeur et indiqués sur son site.

### II.2 Communications internationales

Selon les offres, vous pouvez accéder depuis votre mobile à tout ou partie de notre couverture internationale à tous les réseaux GSM avec lesquels nous avons signés des accords.

Les conditions d'utilisation, les pays permettant la fourniture de ce service et les tarifs des communications reçues et émises à l'étranger sont définis dans les "Tarifs", ou sur simple appel au Service Clients sur [bouyguestelecom.fr](http://bouyguestelecom.fr) ou sur [universalmobile.fr](http://universalmobile.fr).

La consultation du répondeur étant payante à l'étranger, dans les cas des articles 7.1. et 11.1, nous vous rembourserons la durée de consultation du message laissé par Bouygues Telecom sur simple demande auprès du Service Clients.

Les informations relatives aux communications sont transmises par les opérateurs étrangers **dans un délai de 3 mois maximum et nous vous facturons vos communications dans ce délai**.

## III – DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS

Vous êtes un client Professionnel ou assimilé lorsque vous avez souscrit un forfait Bouygues Telecom, une offre fixe ou **Tout-en-un** pour des besoins en rapport direct avec votre activité professionnelle. A cette fin vous nous avez communiqué votre numéro SIREN.

Le nombre total de lignes mobiles pouvant être souscrites est limité (voir "Tarifs").

### III.1 Résiliation

A tout moment, vous pouvez résilier votre contrat en nous adressant une lettre recommandée avec

accusé de réception. Votre résiliation prendra effet dans un délai d'un mois à compter de la réception de cette lettre. Nous pouvons résilier le Contrat dans les mêmes conditions au-delà de votre période d'engagement et dans le cas de l'article 10.5.

### **Services Mobiles ou Tout-en-un :**

1. A l'exception des cas visés aux articles 10.4 et 4.1 des Conditions Générales, si vous résiliez pendant votre période d'engagement, vous devez vous acquitter des redevances restant dues jusqu'au terme de ladite période d'engagement. Les sommes dues deviennent immédiatement exigibles déduction faite des éventuels avoirs dus par Bouygues Telecom.

2. S'agissant de **Tout-en-un**, vous avez la possibilité de conserver le **Service Mobile** ou les **Services Fixes** de votre offre **Tout-en-un** selon les modalités décrites à l'article 10.2. à l'exception du paiement des redevances. Vous devez vous acquitter des redevances restant dues jusqu'au terme de ladite période d'engagement.

### **Services Fixes :**

Les frais de résiliation correspondant à nos frais de traitement et aux coûts de déconnexion de votre ligne vous seront facturés (voir "Les Tarifs"). Vous disposerez d'un délai de 30 jours à compter de la réception de notre confirmation écrite pour retourner l'Équipement Fixe en parfait état au lieu qui vous sera indiqué (cf. article 10.10).

### **III.2 Responsabilité de Bouygues Telecom**

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour assurer la qualité des Services.

Nous réparerons les dommages directs qui pourraient vous être causés en cas de manquement à nos obligations issues du Contrat. Toute perte de chiffre d'affaire, de clientèle, de profit ou de donnée et plus généralement tout préjudice immatériel qui seraient subis dans le cadre d'une utilisation d'un des **Services** ou **Options**, ne pourront donner lieu à réparation, notamment financière, de notre part.

1. Si vous avez souscrit à une offre mobile et si dans la zone couverte par le **Service Mobile**, ce service n'est pas accessible en raison d'une faute imputable à Bouygues Telecom, pendant plus de 2 jour(s) consécutif(s), vous avez droit à titre de réparation forfaitaire des dommages résultant de l'interruption, au remboursement (ou à un avoir) de la part de la mensualité de Service correspondant à la durée totale de l'interruption que vous avez subie, sur demande écrite adressée à Bouygues Telecom, sauf dans les cas prévus aux articles 5.2 et 9.

2. Si vous avez souscrit à une offre fixe, en cas d'interruption des **Services Fixes**, nous vous invitons à contacter notre Service Clients. En cas d'interruption totale des **Services Fixes**

déclarée auprès du Service Clients, nous rétablissons l'accès aux **Services** dans un délai de 10 jours maximum à compter de votre appel. En cas de non respect du débit minimum descendant (voir Annexe Pratique) pendant une période de 10 jours à compter de votre appel au Service Clients ou de non respect du délai de rétablissement, vous pourrez obtenir le remboursement forfaitaire (ou un avoir) de la part de la mensualité de **Service** correspondant à la durée totale de l'interruption que vous avez subie ou le débit non respecté. Pour bénéficier de ces dédommagements, vous devez contacter votre Service Clients.

3. Si vous avez souscrit à **Tout-en-un**, en cas d'interruption totale des **Services Fixes** ou du **Service Mobile** composant votre offre **Tout-en-un**, vous pouvez bénéficier sur demande écrite d'un dédommagement forfaitaire sous la forme d'un avoir correspondant à un montant de 1€/jour d'interruption dans la limite de 30€. Dans cette hypothèse, nous nous engageons à rétablir les Services Fixes et/ou Mobile dans un délai de 2 semaines maximum. A défaut, vous pourrez bénéficier d'un dédommagement supplémentaire selon les mêmes conditions à compter de l'expiration de ce délai.

4. En cas de non respect de nos engagements contractuels et en dehors des cas visés aux 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>) ci-dessus, l'indemnisation de votre préjudice direct sera limitée aux sommes que vous nous avez payés au titre du Contrat pour les trois derniers mois précédents l'événement ayant entraîné ce préjudice.

### **III.3 Echange sur Site de votre mobile**

#### **1. Service Mobile ou Tout-en-un :**

Le service Echange sur Site de votre mobile accessible uniquement en France métropolitaine avec un kit (téléphone et/ou carte modem et SIM) Bouygues Telecom et dans la limite d'un échange par an et par mobile, comprend les prestations suivantes :

- en cas de panne à la mise en service (déclarée dans un délai de 7 jours à compter de la date de mise en service de la ligne), le remplacement sur votre site du mobile ou de ses accessoires (batterie, chargeur, antenne, clip) en panne par du matériel neuf identique ou similaire.
- dans les cas de panne sous garantie (survenant dans un délai d'un an à compter de la date d'achat du mobile matérialisée par la date de signature du Contrat), de panne non garantie (cause externe au mobile et postérieure à la vente, bris, utilisation du mobile sur un autre réseau que celui exploité par Bouygues Telecom) ou d'une panne hors garantie (panne survenant après un délai d'un an à compter de la date d'achat du mobile matérialisée par la date de signature du Contrat), le remplacement sur votre site soit du mobile en

panne par un mobile remis à neuf dont les caractéristiques techniques sont équivalentes à celles du mobile remplacé, soit de l'accessoire en panne par un accessoire neuf identique.

Sont exclus du service Echange sur Site, la perte, le vol, le bris non accidentel ou intentionnel du mobile ou de ses accessoires..

**III.4** La propriété du mobile remplacé nous est transférée au jour de l'échange tandis que vous devenez propriétaire du mobile de remplacement.

En cas d'échange suite à une panne à la mise en service, le mobile de remplacement est garanti un an à compter de la date d'échange. Dans les autres cas, le mobile de remplacement est garanti trois mois à compter de sa date d'échange. Toutefois, si la panne intervient plus de 3 mois avant la date d'expiration de la garantie, le mobile de remplacement est garanti jusqu'à la fin de la période de garantie du mobile remplacé.

**III.5** Le remplacement du mobile ou de l'accessoire est facturé, sur la base d'un prix forfaitaire disponible auprès du Service Clients, uniquement en cas de panne hors garantie ou de panne non garantie appréciée par notre réparateur agréé. Par ailleurs, à défaut de respecter le rendez-vous fixé pour procéder à l'échange, vous serez facturé du coût de l'intervention (disponible auprès du Service Clients).

**III.6** Pour Bbox Pro, le service inclut, sur demande et dans les 30 jours maximum suivant leur souscription, une prestation d'installation de l'Équipement Fixe (voir " Tarifs ") sur votre site par un technicien sélectionné. Vous devez assurer alors la sauvegarde de vos données dont vous demeurez responsable.

## **IV. COMMUNICATIONS MOBILES : ILLIMITEES OU DATA**

Les conditions, notamment la liste des communications autorisées, le nombre maximum d'offres pouvant être souscrites sont définies dans les documentations tarifaires spécifiques préalablement remises.

Dans l'hypothèse où vous souscrivez à plusieurs offres illimitées, les conditions du présent article sont applicables par carte SIM.

### **IV.1 Pratiques Interdites**

Lorsque les communications illimitées sont possibles, elles ne sont autorisées qu'entre deux individus et pour un usage privé à l'exclusion de :

- toute utilisation partagée du **Service Mobile** ou d'une **Option** ;
- toute cession, définie, à l'article 6.1.

La cession est présumée, sauf preuve contraire de votre part, lorsque vous appelez, durant une même période de facturation, plus de 99

correspondants différents au moyen de 4 terminaux identifiés par leur numéro de série (IMEI) ;

- toute communication dont l'acheminement est détourné ou re-routé via un boîtier radio.

En cas de non respect de ces dispositions nous pouvons, après vous avoir contacté, restreindre le **Service Mobile** en cas de cession des communications ou suspendre le **Service Mobile** dans les autres hypothèses. Le Contrat est ensuite résilié conformément à l'article 10.

Les communications interdites émises jusqu'à la restriction ou la suspension seront facturées au prix d'une communication hors forfait ou décomptées de votre crédit pour **Carte Bouygues Telecom** et les offres **Universal Mobile**.

### **IV.2 Facturation des communications avec forfait Bouygues Telecom**

Sont exclues du bénéfice des " communications illimitées " et facturées au prix d'une communication hors forfait après information de l'atteinte de ce seuil : les communications émises à partir d'un 4<sup>ème</sup> mobile ou les communications émises au-delà de 99 correspondants différents, au cours d'un même cycle de facturation.

En fonction de l'offre souscrite, ces seuils peuvent être revus à la hausse selon les conditions définies dans les documents spécifiques remis.

Les communications vers plateformes téléphoniques sont toujours facturées au prix d'une communication hors forfait.

### **IV.3 Data (échange de données)**

Sont interdits :

- toute utilisation partagée des **Services Mobiles** ou d'une **Option** et notamment l'association d'une carte SIM à un équipement de type routeur à des fins de partage de l'accès entre plusieurs utilisateurs ;
- les usages de type modem, à l'exception des dispositions visées aux dispositions **Service Internet Mobile** suivantes ou de voix sur IP ;
- l'accès à des contenus (téléchargement, streaming...) en violation de droit des tiers (auteur, ayant droit).

En cas de non respect de ces dispositions, nous pouvons, après vous avoir contacté, suspendre puis résilier le Contrat conformément aux articles 9 et 10.

Afin de permettre l'accès au réseau dans les meilleures conditions à l'ensemble de nos clients, l'accès au streaming (vidéo à la demande) est limité à 30 minutes et la TV limitée à 2 heures par session. Nous nous réservons la possibilité de réduire votre débit, y compris pour l'utilisation de la télévision sur mobile, au-delà de 500 Mo de communications (échange de données) par mois. **Pour le forfait Internet Mobile**, cette réduction intervient au-delà de 5 Go.

En fonction de l'offre souscrite, ces seuils peuvent être revus à la hausse selon les conditions définies dans les documents spécifiques remis.

### **Service Internet Mobile :**

La liste des Cartes Modem et des configurations compatibles figure dans les "Tarifs" et sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr). Vous devez paramétrer votre équipement en suivant les instructions fournies par le fournisseur de la Carte Modem. En cas d'indisponibilité du **Service Internet Mobile** sur le réseau GSM pendant 2 semaines à compter de la mise en service visée à l'article 2.3, vous pouvez, à l'issue de ce délai, résilier votre Contrat sans frais pendant un mois. Dans ce délai, vous contacterez par téléphone le Service Clients afin d'être informé de la procédure de résiliation. Celle-ci prendra effet à compter de la remise par vos soins de la carte SIM, et, contre remboursement, de la Carte Modem en parfait état au lieu que nous vous indiquerons.

### **V – PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DU MOBILE AVEC FORFAIT BOUYGUES TELECOM ET DE LA CARTE MODEM AVEC FORFAITS INTERNET MOBILE**

Le renouvellement du mobile ou de la Carte Modem est accessible si :

- vous avez une ancienneté d'au moins 12 mois révolus à compter de la souscription du Contrat au titre duquel le renouvellement est demandé ou à compter du dernier renouvellement ;
- vous êtes à jour des paiements de vos factures et ;
- vous remplissez les conditions définies dans les "Tarifs" en vigueur ;
- vous vous acquittez d'un complément monétaire et moyennant un réengagement de 12 ou 24 mois au choix à compter de la date de la commande.

Le programme peut être modifié ou prendre fin à tout moment, sous réserve que nous vous en informions par écrit et moyennant le respect d'un préavis de 1 mois.

Le bénéfice du programme de renouvellement ne peut faire l'objet d'aucun échange ou remboursement, d'une contre-valeur monétaire et, sauf accord exprès de notre part, ne peut être cédé, transféré ou apporté, même partiellement, à un tiers, sous quelque forme que ce soit.

Tout incident ou retard de paiement rend inaccessible le programme de renouvellement. Le programme redevient accessible et utilisable une fois le paiement de vos factures régularisé.

### **VI – KIT BOUYGUES TELECOM OU UNIVERSAL MOBILE.**

Le kit comprend :

- une carte SIM permettant l'accès au Service,
- un mobile ou une Carte Modem bénéficiant de la garantie figurant dans le kit ou sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr).

Afin de vous protéger contre le vol, un verrouillage spécial empêche l'utilisation du mobile, de la Carte Modem avec une carte SIM autre que celle(s) remise(s) par Bouygues Telecom. Cette protection peut être supprimée sans frais six mois après la conclusion du Contrat, ou le cas échéant, après votre dernier renouvellement de mobile.

### **ANNEXE PRATIQUE :**

#### **ADSL / ADSL 2+ :**

#### **Combiné et ligne téléphoniques :**

Votre téléphone doit être analogique à numérotation par fréquence vocale respectant les normes en vigueur pour le réseau commuté français. Pour souscrire au service d'ADSL, il faut une ligne analogique isolée raccordée au réseau de boucle locale et éligible aux services ADSL. Vous devez en être le titulaire ou être mandaté par ce dernier pour que nous puissions effectuer les démarches auprès de l'opérateur concerné.

#### **Débits :**

Les débits indiqués lors de votre souscription dépendent du type d'offre, de la technologie ADSL compatible avec votre ligne, des caractéristiques de la ligne téléphonique entre votre domicile et France Telecom, de la distance entre votre domicile et le local de raccordement, et le mode de raccordement à l'ordinateur de l'Equipement Fixe (Wi-Fi, Ethernet).

**Débit descendant** : du réseau vers votre domicile.

**Débit montant** : de votre domicile vers le réseau.

Le débit IP théorique descendant varie de 512 Kbits/s jusqu'à un maximum de 16,6 Mbits/s en ADSL 2+ (jusqu'à 20 Mbit/s en ATM) et jusqu'à 0,8 Mbits/s pour les flux montants en IP (jusqu'à 1 Mbit/s en ATM). Le débit IP descendant garanti est de 128 Kbit/s.

#### **Dégroupage Partiel ou Total :**

Le dégroupage consiste en l'ensemble des opérations permettant de brancher votre ligne téléphonique sur nos équipements. Le Dégroupage Partiel vous permet d'accéder au Service et de conserver votre abonnement téléphonique auprès de France Telecom. En conséquence, vous restez redevable des factures correspondantes. Vous devez maintenir cet abonnement pour accéder à nos Services. Pour bénéficier de notre Service de Téléphonie sur IP, vous devez relier votre combiné téléphonique au Modem Bbox. Le Dégroupage Total implique que nous résiliions votre abonnement téléphonique auprès de France Telecom. Le Dégroupage Total n'entraîne pas de résiliation automatique des autres services. En conséquence, vous devez les résilier directement auprès de votre opérateur fixe et/ou des autres fournisseurs d'accès à Internet.

## Équipement Fixe :

Désigne les équipements que nous vous mettons à disposition pour accéder aux Services Fixes et comprenant : le Modem Bbox, le Décodeur Bbox TV avec tuner TNT intégré (sous réserve du versement d'un dépôt de garantie mentionné dans les " Tarifs "), ainsi que les accessoires (câbles, télécommande, alimentation...) fournis dans les boîtes qui les accompagnent.

## France Telecom :

Désigne l'opérateur historique qui gère les lignes téléphoniques entre votre adresse et les locaux où nos équipements sont installés.

## Portabilité :

La portabilité, lorsqu'elle est techniquement possible, vous permet de conserver votre numéro de téléphone.

## Matériel :

Le Matériel désigne votre équipement notamment votre :

1. *Combiné téléphonique*

2. *Téléviseur :*

- Téléviseur cathodique équipé d'une prise péritel (RGB ou composite).

- Ecran plat plasma ou LCD ou projecteur équipé :

1. Prise péritel (RGB ou composite) (câble fourni)

2. Entrée HDMI (câble fourni)

3. Entrée DVI (nécessite un adaptateur DVI/HDMI) (câble non fourni)

4. Entrée YPrPb (câble non fourni). Cette connexion ne permet pas de visionner les programmes protégés contre la copie privée.

La résolution compatible de ces 3 dernières entrées sont 576p/720p/1080i ;

Pour bénéficier de la TV Haute Définition, vous devez disposer d'un Téléviseur Full HD ou HD Ready et utiliser une entrée et un câble HDMI.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de disposer d'un débit IP théorique minimum descendant de 3,6 Mbits/s (4,5 Mbits/s en ATM) pour la TV sur ADSL et pour la TV TNT HD sur ADSL de 8,7 Mbits/s (10,8 Mbits/s en ATM).

3. *Ordinateur avec la configuration minimum suivante:*

- Lecteur de CD-ROM ou DVD-ROM

- PC processeur 900MHz ou supérieur, ou Mac OSX processeur G4 avec 256 Mo de mémoire vive

- Windows 98SE ou ME/2000 avec 128 Mo de mémoire vive

- ou Windows XP avec 256 Mo de mémoire vive

- ou Windows Vista avec 1 Go de mémoire vive

- Connectique : Prise Ethernet 100BT ou WIFI

- Résolution d'écran minimale 1024\*768

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines **Options** peuvent nécessiter des configurations supplémentaires (voir " Tarifs ").

## Zone dégroupée / Zone non dégroupée :

Si vous êtes en zone dégroupée, votre ligne est raccordée à nos équipements installés dans un local. Vous pourrez avoir accès à l'ensemble de nos Services selon votre éligibilité.

Si vous êtes en zone non dégroupée, votre ligne n'est pas raccordée à nos équipements. Vous aurez accès à nos Services selon votre éligibilité. Le Service de Télévision par ADSL via le Décodeur TV Bbox n'est pas disponible en zone non dégroupée. Seul le Service d'accès à la TV via PC est disponible. En Zone Dégroupée, vous pouvez passer d'un Dégroupage Partiel vers un Dégroupage Total sur simple demande (voir " Tarifs "). En revanche, il ne sera pas possible de passer d'un Dégroupage Total vers un Dégroupage Partiel sans modifier votre Contrat.

En Zone non Dégroupée, vous ne pouvez accéder à notre Service d'accès ADSL seul sans abonnement téléphonique. Vous pouvez accéder à l'ensemble de nos autres offres.



Pour plus d'informations :  
24h/24 et 7j/7 sur [bouyguetelecom.fr](http://bouyguetelecom.fr)



**DANS LES 580 MAGASINS CLUB BOUYGUES TELECOM**

Tarifs en vigueur du 25/05/09 au 22/06/09 et susceptibles  
d'être modifiés par Bouygues Telecom conformément à l'article  
"PRIX / PAIEMENT" des Conditions Générales de Bouygues Telecom.  
Vérifiez la disponibilité des offres auprès de votre revendeur.

